

RAPPORT ANNUEL 2021

MONNAIE ROYALE CANADIENNE



**FORTE AUJOURD'HUI,
PRÊTE POUR DEMAIN**

Finances et exploitation

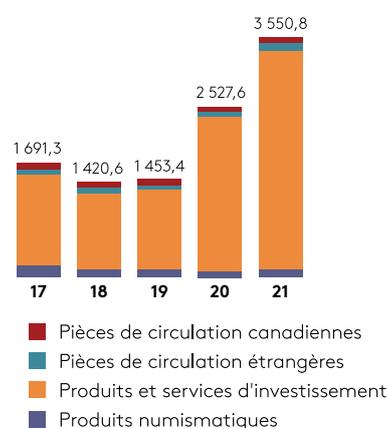
Points saillants

	2021	2020	variation en %
Principales données financières (en millions de \$)			
Produits des activités ordinaires	3 550,8	2 527,6	40
Marge brute	179,4	143,7	25
Résultats de l'exercice	53,7	37,7	42
Résultats avant impôts et autres éléments ^{1,3}	82,1	27,5	199
Dividendes versés	78,9	20,0	295
Total de l'actif	405,5	379,4	7
Capitaux propres	142,5	167,2	(15)
Dépenses en immobilisations	11,9	9,1	31
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	69,1	36,0	92
Rendement du capital moyen engagé ^{2,3}	27 %	9 %	

Principales données d'exploitation

Nouvelles pièces vendues aux institutions financières et autres (en millions d'unités)	379,0	338,0	12
Produits d'investissement en or vendus (en milliers d'onces) ⁴	1 470,5	982,8	50
Produits d'investissement en argent vendus (en millions d'onces) ⁴	37,7	29,5	28
Nombre d'employés (au 31 décembre)	1 208	1 130	7

Produits des activités ordinaires par programme et par ligne commerciale (en millions de \$)



¹ Un rapprochement des résultats avant impôts et autres éléments figure à la page 37.

² Données calculées en fonction des résultats avant impôts et autres éléments.

³ Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas soumises aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Il se peut qu'elles ne soient pas comparables aux mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés en vertu des IFRS.

⁴ Les volumes des produits d'investissement sont exprimés en chiffres bruts.

Table des matières

2	Message de la présidente de la Monnaie	26	Rapport de gestion
4	Forte aujourd'hui, prête pour demain	45	Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
14	Notre équipe	46	Rapport de l'auditeur indépendant
19	Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG)	48	États financiers consolidés
20	Message de la présidente du Conseil d'administration	52	Notes annexes aux états financiers consolidés
21	Gouvernance	106	Statistiques
23	Conseil d'administration	107	Dirigeants
25	Dans la lignée du Plan d'entreprise		

Dans une année marquée par les épreuves et les fluctuations incessantes du marché, la Monnaie royale canadienne a prospéré.

Nous avons continué de nous adapter pour servir le Canada et nos clients du monde entier, établissant du même coup de nouveaux records de productivité et de rentabilité, tout en concrétisant notre stratégie UNE seule Monnaie afin de bien nous préparer pour la suite.

4

**Une répartition
judicieuse des
pièces**



10

**Toujours
plus
écoresponsable**



8

**Une exploitation
agile des
ressources**



12

**Notre pays,
nos pièces**





Message de la présidente de la Monnaie

Tout au long de 2021, la COVID-19 a continué de chambouler le quotidien de la population et de mettre la Monnaie royale canadienne (« la Monnaie ») à l'épreuve. Qu'à cela ne tienne, nous avons continué de naviguer avec agilité dans un marché imprévisible, ce qui nous a permis de répondre aux besoins des parties concernées et d'afficher des résultats records. Je tiens donc à féliciter nos employés, qui ont exécuté jour après jour la stratégie UNE seule Monnaie. Je remercie également l'équipe de direction pour sa bienveillance et son dévouement ainsi que les membres du Conseil d'administration pour leur soutien et leur conseils.

Notre rendement exceptionnel de l'an dernier démontre la valeur et le potentiel de notre orientation stratégique à long terme, établissant des fondements solides pour l'avenir; la Monnaie demeure ainsi un pilier de l'économie nationale et un précieux partenaire pour les citoyens et les autres parties intéressées, ici comme à l'étranger.

Tout au long de 2021, nous n'avons jamais cessé de placer la santé et la sécurité du personnel au sommet de nos priorités, introduisant toutes nouvelles mesures au gré des nouveaux variants de la pandémie. C'est aussi pour améliorer le bien-être de nos employés que nous avons lancé en juin le Plan d'action en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) intitulé « JE M'ENGAGE ». Ce plan complet favorisera un climat de travail où les différences sont valorisées et où les employés ont les moyens de lutter activement contre le racisme systémique,

la discrimination et les autres obstacles à l'inclusion. J'ai d'ailleurs eu la fierté d'ajouter ma signature à celles de nombreux dirigeants d'entreprises du Canada en appui à l'Initiative BlackNorth, qui milite pour l'élimination des barrières systémiques rencontrées par les Canadiens noirs. La Monnaie se fait un point d'honneur de placer la DEI au centre de tout ce qu'elle fait.

Au cœur de nos activités, les secteurs des Métaux précieux et des Pièces de circulation créés dans le cadre de la stratégie UNE seule Monnaie ont continué de renforcer la collaboration entre leurs équipes. Ils nous ont ainsi aidés à nous adapter aux tendances du marché, nous donnant l'agilité nécessaire pour saisir les occasions d'affaires au vol et surmonter les problèmes d'approvisionnement causés par la pandémie.

La Monnaie s'est appliquée à soutenir l'économie canadienne par une gestion sûre, durable et efficace de tous les aspects liés aux pièces de circulation dans l'écosystème monétaire du pays. Grâce à nos capacités de prévision de la demande et de redistribution des stocks, les Canadiens ont eu accès aux pièces où et quand ils en avaient besoin, sans rupture de service aucune. Une réalité contrastante par rapport à celle d'autres pays, où la pandémie a provoqué des pénuries de pièces de circulation. Bon nombre d'entre eux ont dû augmenter leur production de pièces en dépit d'un déclin marqué des transactions en espèces.

Devant la demande incessante de métaux précieux, nous avons établi des records de tous les

temps quant au volume de produits d'investissement en or et en argent, tout en continuant de fournir un soutien crucial aux secteurs minier et financier.

L'innovation continue et l'agilité opérationnelle de notre équipe des Pièces de circulation étrangères nous ont permis de produire les pièces de circulation étrangères bimétalliques les plus complexes qui soient, et ce, en quantité extrêmement élevée.

Du côté des produits numismatiques, une offre plus ciblée conçue expressément pour nos clients nous a permis d'épuiser bon nombre de tirages et de dégager des revenus appréciables. Nous avons aussi pris des mesures pour atteindre de nouveaux clients et marchés, notamment en lançant notre toute première gamme de produits d'investissement présentés dans des emballages spéciaux prêts à être offerts.

Par ailleurs, nous avons continué de raconter fièrement les histoires du Canada et de son peuple grâce à des pièces de circulation commémoratives qui offrent une perspective nouvelle sur la ruée vers l'or du Klondike et la découverte canadienne de l'insuline comme traitement vital du diabète. Et en revisitant un motif classique pour le 100^e anniversaire du *Bluenose*, nous avons créé notre toute première pièce colorée de 10 cents.

Cherchant toujours à alléger notre empreinte écologique, nous avons noué d'importants partenariats avec des universités canadiennes, lesquelles nous aident à mettre au

UNE seule Monnaie



La Monnaie a **deux grands secteurs – les Pièces de circulation et les Métaux précieux** –, qui sont orientés et stimulés par ses programmes d'innovation et de technologies numériques, sa stratégie relative aux employés et sa stratégie environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise (ESG).

point des méthodes de production plus vertes. De plus, nous avons donné le coup d'envoi à notre stratégie environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise (ESG), Une Monnaie à l'écoute. Je suis également heureuse d'annoncer que notre usine de Winnipeg vient de recevoir la prestigieuse certification ISO 14001:2015 pour son respect de l'environnement.

Sur le plan social, nos employés n'ont ménagé aucun effort pour aider les communautés du pays à surmonter les difficultés occasionnées par la COVID-19. Notre Médaille de reconnaissance a permis de recueillir près de 750 000 \$ pour le Club des petits déjeuners après un an

sur le marché et a remporté le prix spécial de l'International Association of Currency Affairs pour la meilleure initiative en matière de devise en contexte de pandémie COVID-19. À l'automne 2021, nos employés ont de nouveau répondu à l'appel afin de réduire l'effet de la pandémie sur le moral des jeunes d'ici, créant la Médaille de santé mentale, qui récoltera de précieux fonds pour Jeunesse, J'écoute.

La mobilisation des employés étant indispensable à notre succès, je me réjouis grandement de nos résultats de 2021 à ce chapitre. Ces derniers nous classent en haut de la moyenne du secteur et dénotent une amélioration continue dans toutes les dimensions clés.

Avec une équipe dévouée, une stratégie gagnante et des résultats financiers robustes amenant de nouveaux investissements dans la technologie, la stratégie ESG et notre personnel, je suis persuadée que nous bâtissons une Monnaie prête pour l'avenir qui continuera d'apporter de la valeur au Canada.

La présidente de la Monnaie,

Marie Lemay



Avec la réduction du nombre de pièces qui circulent dans notre vaste pays et les nouvelles habitudes de consommation engendrées par la pandémie, le rôle de la Monnaie royale canadienne dans la gestion et la distribution des pièces prend plus d'importance que jamais.

Une répartition judicieuse des pièces

Comme bien des pays, le Canada adopte de plus en plus le paiement électronique en remplacement du numéraire. Et la pandémie n'a fait qu'accélérer le phénomène : les transactions en espèces se sont raréfiées avec la fermeture des

La Monnaie a rigoureusement géré l'approvisionnement en pièces en collaboration avec les institutions financières du pays, évitant ainsi les pénuries et limitant le besoin de produire de nouvelles pièces.

commerces de détail et des entreprises de services. Voilà qui a rendu d'autant plus complexe – et essentielle – la tâche de gérer les pièces de circulation pour assurer leur disponibilité pour tous les Canadiens, en particulier dans les régions éloignées

et rurales où les caractéristiques géographiques sont diversifiées, les services bancaires sont limités, l'accès à l'Internet est variable, et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement est accrue.

Pour mieux localiser la demande et en comprendre l'évolution, nous avons suivi de plus près la disponibilité des pièces, sondé la population et communiqué avec les institutions financières, les entreprises de transports publics et les entreprises de transport blindé. Nous

avons raffiné nos pratiques de prévision et de planification et collaboré avec nos intervenants afin de redistribuer efficacement les stocks.

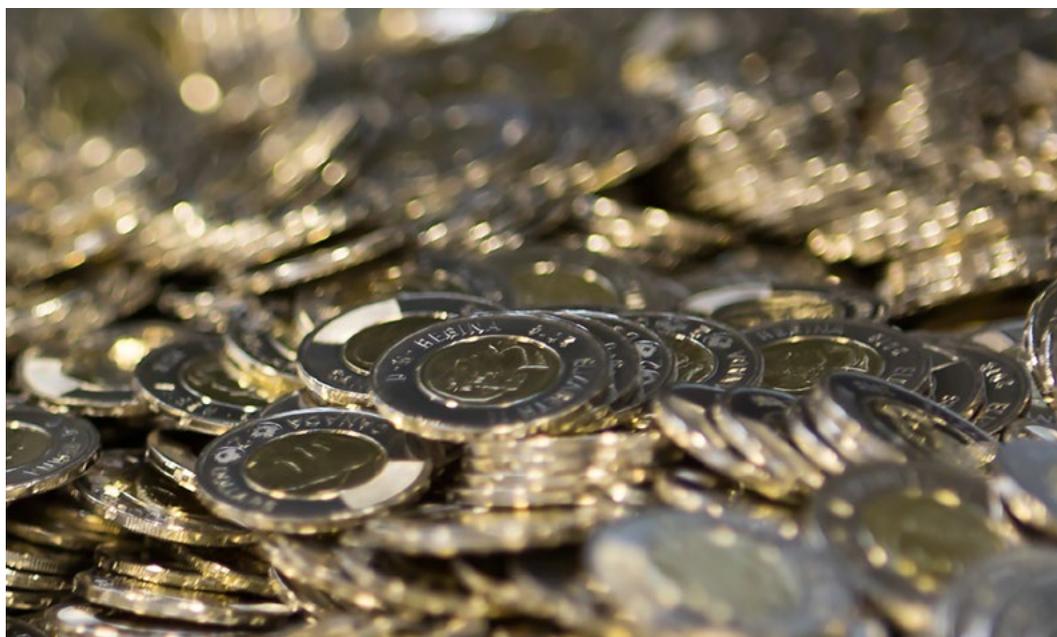
D'autres pays ont pour leur part connu des pénuries de pièces, en dépit d'avoir augmenté leur production durant la pandémie. Ici, la pandémie a certes donné lieu à une circulation inégale, ce qui aurait pu accroître le risque de déséquilibre des stocks et de pénuries. Mais grâce à notre gestion active de l'écosystème, les pièces ont continué de circuler efficacement d'une institution financière à l'autre, ce qui nous a permis de compléter les stocks avec de nouvelles pièces seulement lorsque cela était vraiment nécessaire et en dernier recours.

Si les habitudes changent en Amérique du Nord, en Europe et en Chine, les espèces demeurent le principal mode de paiement dans le monde. En 2021, nous avons continué d'honorer nos contrats en produisant des pièces dotées de technologies novatrices.

Page de gauche : Échantillon de pièces de circulation canadiennes millésimées 2021.

Image ci-dessous : Production de pièces de circulation à l'usine de Winnipeg.

Cherchant toujours à mieux comprendre les habitudes des consommateurs, la Monnaie a mené en 2021 des sondages ayant révélé que 80 % des Canadiens comptent utiliser l'argent comptant après la pandémie et que près des deux tiers n'ont pas l'intention d'abandonner ce mode de paiement.

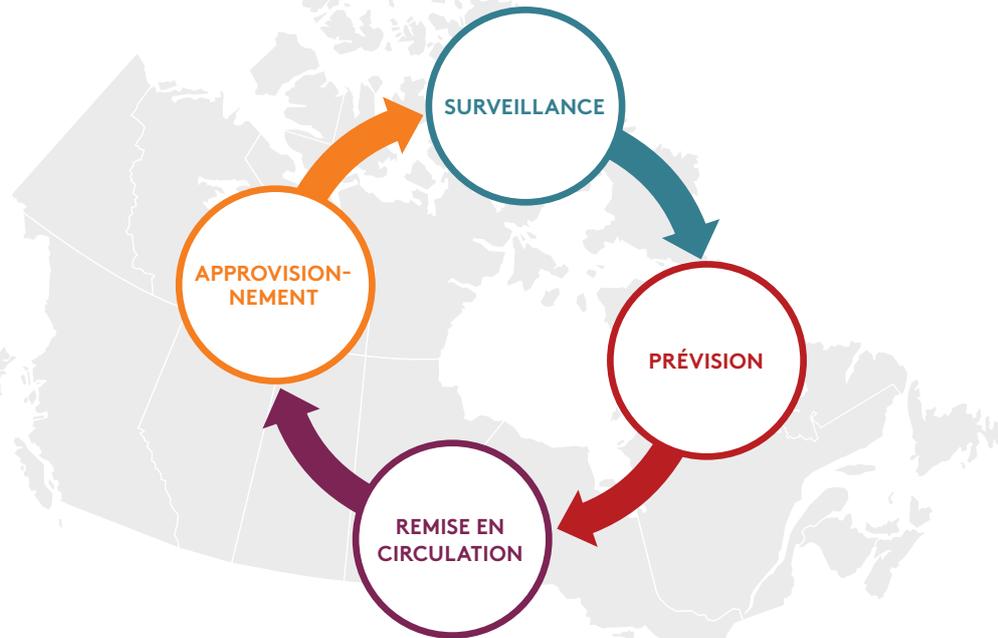




Un contrôle plus rigoureux s'imposant vu la diminution des transactions en espèces, la coopération au sein de l'écosystème est plus importante que jamais. C'est pourquoi nous collaborons activement avec les grands acteurs ci-dessus et faisons des communications régulières sur le sujet.

Des pièces pour tous les Canadiens

La Monnaie maintient le ratio de pièces par habitant à un niveau bas grâce à un logiciel exclusif qui lui fournit en temps réel des renseignements sur les stocks de pièces au pays, ce qui lui permet de déceler les tendances, d'évaluer les besoins hebdomadaires et de prévoir les quantités de nouvelles pièces à produire. En facilitant la vente de pièces entre les institutions financières, elle s'assure que les stocks de pièces déjà en circulation sont redistribués aussi efficacement que possible. Ensemble, ces processus veillent à ce que la population canadienne d'un bout à l'autre du pays ait accès aux pièces pour soutenir les échanges et le commerce.



Le rôle de la Monnaie dans les échanges et le commerce du Canada

La Monnaie assure la gestion du cycle de vie complet du système de monnayage pour veiller à ce que les Canadiens et les entreprises aient les pièces dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin.

GESTION DU SYSTÈME	DISPONIBILITÉ ET RÉSILIENCE	EFFICACITÉ ET RESPONSABILITÉ
<p>Insuffler la confiance dans le système de monnayage</p> <p>Le rôle de la Monnaie dans les échanges et le commerce du Canada. La Monnaie assure la gestion du cycle de vie complet du système de monnayage pour veiller à ce que les Canadiens et les entreprises aient les pièces dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin.</p> <p>Surveillance et prévision</p> <p>Vérification et échantillonnage</p> <p>Planification de scénarios</p>	<p>Veiller à ce qu'il n'y ait aucune interruption dans les échanges et le commerce</p> <p>Approvisionnement en matériaux</p> <p>Frappe de pièces</p> <p>Placement stratégique des stocks</p>	<p>Optimiser l'utilisation des pièces déjà en circulation</p> <p>Remise en circulation de pièces</p> <p>Récupération des métaux</p> <p>Partage des stocks</p>



La demande de métaux précieux de source responsable de la part des investisseurs ouvre des possibilités, et la Monnaie est bien placée pour aider les secteurs minier et financier du Canada à en profiter.

En raison de ses capacités locales d'affinage, la Monnaie est une partenaire stratégique indispensable pour les secteurs minier et financier quand l'incertitude plane sur la chaîne d'approvisionnement mondiale.



Une exploitation agile des ressources

Ayant fabriqué **39,2 millions** d'onces de produits d'investissement en or et en argent, dont **1,47 million** d'onces de produits en or, la Monnaie est la championne mondiale des ventes de produits d'investissement en 2021.

L'incertitude économique et géopolitique a souvent pour effet de stimuler la demande de métaux précieux. À preuve, une étude récente de la Monnaie révèle que 51 % des acheteurs de produits d'investissement se procurent davantage d'or et d'argent durant la pandémie. Répondre à cette demande en 2021 n'aura pas été de tout repos compte tenu des retards d'expédition et des autres perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Grâce à notre personnel motivé à l'appui de notre stratégie UNE seule Monnaie, nous avons pu prioriser en alternance la production de produits d'investissement en or et en argent pour répondre rapidement aux besoins changeants de nos clients et aux demandes du marché. Cette façon de faire n'a aucunement nui à la production des produits numismatiques.

En collaborant de plus près avec nos fournisseurs et partenaires, nous avons adopté des stratégies de gestion des stocks poussées pour prédire les volumes de matière première requis. Comme toujours, nous avons fourni des services essentiels et fiables aux mines canadiennes et aux marchés financiers nord-américains. Nous avons ainsi produit une quantité record de lingots d'argent de

100 onces et de pièces d'investissement de 1 once en argent et en or, et affiné un volume d'or brut inégalé dans toute l'histoire de la Monnaie.

Par ailleurs, nous avons enrichi notre bassin de fournisseurs et augmenté nos stocks pour accroître la résilience de notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons assuré un suivi régulier de nos principaux fournisseurs pour nous tenir au courant des problèmes les touchant et nous avons modifié nos stratégies d'approvisionnement pour pallier les augmentations de prix.

En réaction à la demande de métaux précieux, nous avons lancé les produits d'investissement prêts à offrir : une formule hybride qui plaira autant aux acheteurs de produits d'investissement traditionnels que de produits numismatiques. Suivront en 2022 les produits d'investissement pour collectionneurs ainsi qu'une nouvelle collection Opulence appuyée par nos recherches auprès des clients. Nous avons raffiné notre portefeuille annuel de produits numismatiques, qui compte maintenant 117 produits destinés à notre clientèle haut de gamme, et revu notre programme de fidélisation du Club des Maîtres en y ajoutant de nouveaux avantages pour les membres, dont des rencontres virtuelles au coin du feu avec les artistes. Enfin, 52 % de nos pièces émises en 2021 ont vu leur tirage épuisé.

Page de gauche : Pièces d'investissement de 1 oz Feuille d'érable en or et Feuille d'érable en argent – les produits d'investissement les plus populaires de la Monnaie.

Image ci-dessus : Coulée d'or à l'affinerie de la Monnaie à Ottawa.



La stratégie *Une Monnaie à l'écoute* définit nos aspirations concrètes sur le plan environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG) et s'inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, adopté par le Canada.

Toujours plus écoresponsable

Si la demande de produits d'investissement en métaux précieux est élevée, les attentes en matière d'approvisionnement responsable et de lutte contre les changements climatiques le sont tout autant. Bientôt, les acteurs du secteur minier devront se conformer au nouveau document Responsible Gold Guidance de la London Bullion Market Association, et les entreprises de tous les secteurs devront respecter les normes

En 2021, l'usine de la Monnaie à Winnipeg s'est ajoutée au groupe sélect des établissements de monnayage internationaux qui détiennent la certification ISO 14001:2015.

d'investissement éthique des investisseurs institutionnels, qui prônent l'excellence en matière de rendement ESG.

Dans la dernière année, nous nous sommes penchés sur la gestion environnementale. L'usine de Winnipeg a reçu la certification ISO 14001:2015 après avoir instauré de nouvelles façons de faire et formations pour les employés. Les équipes de Winnipeg et d'Ottawa ont réalisé deux exercices pour renforcer davantage leur capacité d'intervention en cas d'urgence. D'ailleurs, grâce au travail constant de nos équipes responsables des matières dangereuses et de l'environnement, nous avons continué d'améliorer notre réponse et nos mesures de correction rapides en vue

d'atteindre notre objectif zéro incident sur le rejet de substances nocives dans les milieux naturels.

Afin de mieux contrôler et gérer nos déchets solides et dangereux, nous avons ajouté un volet sur l'écoresponsabilité dans le processus d'intégration des nouveaux employés et établi de nouvelles mesures. Nous avons aussi noué de nouveaux partenariats avec deux universités canadiennes pour la recherche de technologies propres permettant de réduire ou de remplacer l'utilisation des produits chimiques traditionnels dans nos processus d'affinage à Ottawa et de placage à Winnipeg.

Nos éco-ambassadeurs internes ont travaillé ensemble à diverses initiatives vertes : installation de stations de recharge pour voitures électriques, distribution de semences de partenaires locaux favorisant la biodiversité, création d'un jardin ami des abeilles à Winnipeg et installation de bacs de recyclage pour l'équipement de protection individuelle.

En 2022, nous mettrons les bouchées doubles en ce qui concerne la stratégie 3R (réduire, réutiliser, recycler) de gestion des déchets, qui vise un taux de réacheminement de 42 %.

Page de gauche : Mesure de l'épaisseur de la bande avant la production de flans à l'usine d'Ottawa.

Image ci-dessous : Employés de la Monnaie en compagnie d'invités d'une université visitant l'usine d'Ottawa.

En 2021, nous avons conclu d'importants partenariats avec l'Université McGill et l'Université du Manitoba afin de mettre au point d'innovantes écotecnologies.



Notre pays, nos pièces

On peut dire de toutes les pièces de monnaie qu'elles sont à l'image du pays qui les produit. Ainsi, alors que le Canada fait du chemin en matière de diversité et d'inclusion, nos pièces en font tout autant. Si nous avons continué de célébrer les emblèmes nationaux qui nous sont chers, nos richesses naturelles et même les propres talents d'innovation de la Monnaie en 2021, nous avons aussi tâché de braquer les projecteurs sur les histoires de notre peuple qui auraient dû être mises en avant depuis longtemps.

Notre histoire commune

La Monnaie a engagé la Black Loyalist Heritage Society de Shelburne, en Nouvelle-Écosse, pour la conception d'une pièce rendant hommage aux personnes noires – libres ou esclaves – qui sont venues s'établir en Amérique du Nord britannique avant, pendant et après la Révolution américaine. La chef de produits affectée à ce projet est elle-même une descendante néo-écossaise de loyalistes noirs. Ensemble, les collaborateurs se sont employés à reproduire fidèlement les armoiries de la société sur une pièce en argent, lancée pour le Mois de l'histoire des Noirs dans le but de saluer le rôle joué par les loyalistes noirs dans l'avancement de l'inclusion et de la diversité au Canada.



Keish (Skookum Jim) : Bibliothèque et Archives Canada

Le 125^e anniversaire de la ruée vers l'or du Klondike nous a donné l'occasion de faire entendre les voix des Premières Nations Tr'ondëk Hwëch'in et Carcross/Tagish en commémorant un tournant de l'histoire du Yukon et du Canada. Conçue en étroite concertation avec ces peuples autochtones, notre pièce de circulation commémorative de 1 \$ leur offrait une tribune exceptionnelle où aborder leur déplacement, la perturbation de leur culture et de leurs modes de vie traditionnels et les dommages causés à l'environnement qui font aussi partie du legs de la « dernière grande ruée vers l'or ». Elle évoque aussi la vitalité et la force des communautés, alors qu'elles revendiquent de nouveau leur territoire traditionnel et demeurent de puissants protecteurs et leaders.



La Monnaie a émis un nombre record de pièces conçues par son laboratoire de recherche-développement (R-D) en 2021. Autrefois expérimentale, la technologie de gravure à relief multiple a été utilisée en série pour la première fois dans la production d'un motif de cougar qui survole un champ entièrement gravé.



Il est désormais possible de faire cadeau d'un pur produit d'investissement grâce à une toute nouvelle gamme de la Monnaie, les produits d'investissement de luxe présentés dans un emballage spécial. Au choix : la pièce Feuille d'érable en or de 1/10 oz ou la pièce Feuille d'érable en argent, toutes deux présentées dans une carte-cadeau spéciale.

Nos réalisations

Figurant sur la pièce de circulation canadienne de 10 cents depuis 1937, le *Bluenose* fêtait en 2021 son 100^e anniversaire; c'était l'occasion pour la Monnaie de le célébrer avec style. Nous avons donc réimaginé le motif classique avec l'aide de l'artiste maritime néo-écossais Yves Bérubé et ajouté de la couleur à notre plus petite pièce de circulation pour la toute première



fois. Emblème nautique sans pareil construit à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, le *Bluenose* était une goélette de pêche productive dont l'adresse à la course de l'International Fishermen's Race est restée inégalée pendant près de deux décennies. Il témoigne de l'ingéniosité, du savoir-faire et des compétences exceptionnelles des Canadiens qui l'ont conçu, construit et manœuvré.

Attirant l'œil avec son monomère d'insuline bleuté comme point central, ce motif souligne le 100^e anniversaire de la découverte de l'insuline comme traitement du diabète. Cette découverte, faite par Frederick Banting, Charles Best, James Collip et John Macleod à l'Université de Toronto durant l'été 1921, est un tournant majeur qui a permis d'aider des centaines de millions de personnes diabétiques dans le monde. Banting et Macleod ont reçu un prix Nobel en 1923 pour leurs travaux, que plusieurs classent parmi les percées médicales les plus importantes du vingtième siècle.



W. R. MacAskill : Archives de la Nouvelle-Écosse

Notre équipe

« JE M'ENGAGE » : Une promesse de diversité, d'équité et d'inclusion à la Monnaie

« Pour évoluer ensemble, il faut prendre le temps d'écouter, de comprendre, de faire un travail d'introspection et d'ajuster nos façons de penser et de nous comporter. Ce ne sera pas facile; nous devons faire preuve de patience et de courage et avoir la volonté d'agir. »

– Marie Lemay, présidente de la Monnaie

Nos employés sont au cœur de nos activités d'aujourd'hui et nous donneront notre visage de demain.

Faisant de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI) ses mots d'ordre, la Monnaie royale canadienne a adopté une approche collaborative et ascendante pour l'élaboration du plan d'action JE M'ENGAGE lancé en 2021, sollicitant la participation

active de son comité DEI. Plus qu'un plan, JE M'ENGAGE est un véritable mode d'emploi pour la création d'une communauté et d'un milieu de travail plus sûrs, plus diversifiés et plus inclusifs.

Avec cet engagement, nous sommes en bonne posture pour attirer les plus grands talents de tous les horizons qui nous feront avancer.

Plan d'action en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI)

ENGAGEMENT

Établir une culture de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI) qui valorise les différences et donne aux employés les moyens de lutter activement contre le racisme systémique, la discrimination et les autres obstacles à l'inclusion.

OBJECTIFS

- 1. Communication :** Augmenter la sensibilisation du personnel.
- 2. Optique de la DEI :** Revoir les politiques et programmes à travers l'optique de la DEI.
- 3. Référence et mesures :** Établir un cadre d'analyse de la DEI pour suivre les progrès.
- 4. Outils :** Fournir aux employés des ressources pour soutenir une culture de DEI.
- 5. Apprentissage et perfectionnement :** Offrir des programmes de mentorat, de formation et d'avancement professionnel pour veiller à l'égalité des chances pour toutes et tous.
- 6. Leadership :** Fixer des objectifs de DEI amenant tous les responsables de personnel à promouvoir l'alliance inclusive.
- 7. Recrutement et intégration :** Créer une excellente expérience pour les employés grâce à des pratiques inclusives et équitables.
- 8. Partenariats :** Rechercher des partenariats fructueux avec des intervenants divers afin de faire avancer le plan d'action et les objectifs de DEI.

RÉSULTAT ESCOMPTÉ

Un climat de travail plus favorable, inclusif et gratifiant où chaque personne respecte les qualités particulières de l'autre.

Résultats du sondage auprès des employés

Mobilisation



J'ai la volonté de me surpasser.

Habilitation



La Monnaie m'aide à donner le meilleur de moi-même.

Fierté



Mon travail à la Monnaie me procure beaucoup de fierté.

Bienveillance



La Monnaie prend soin de son personnel.

Respect



On me traite avec respect.

Sécurité



Mon lieu de travail est sécuritaire.

Contribution



Je comprends la manière dont mon travail s'inscrit dans les objectifs de la Monnaie.

Collaboration



Il y a une bonne collaboration au sein de mon équipe.

● Sondage de 2019

○ Sondage de 2021

En pleine pandémie, les employés se sont sentis davantage investis dans le succès de la Monnaie :

- Le taux de participation global du sondage est de 86 %.
- Sur les 57 questions posées, 79 % montrent une amélioration notable.

Les possibilités d'amélioration soulevées comprennent :

- Faire participer davantage les employés à l'amélioration continue; mettre l'accent sur le développement des compétences et l'avancement professionnel.

Une organisation exceptionnelle regroupant un éventail de professions qui nous permettent d'apprendre, de découvrir et d'évoluer ensemble, comme UNE seule Monnaie.

Technologie de l'information



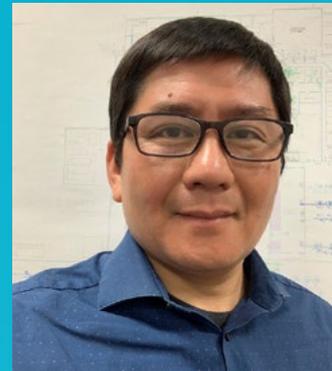
Arpitaben Parmar
Technicienne de soutien

Services de protection



Marie-Claude Seguin
Analyste à la sécurité
du personnel

Ingénierie



Tuan Luong
Ingénieur principal
des installations

Gestion de produits



Humara Rana
Directrice

Recherche-développement



Senanu Norgbe
Chef principal

Affinerie (Essais)



Carrie Downey
Opératrice principale

Transformation de l'entreprise



Cesar Duarte
Chef de programme

Services linguistiques



Tammy St-Amand
Chef

Gestion des programmes



Joel Barros
Coordonnateur de programme

Faits saillants de l'année sur les employés



L'année 2021 a valu des honneurs à la Monnaie royale canadienne, qui figure encore une fois parmi les meilleurs employeurs de la région de la capitale ainsi qu'au palmarès des 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada selon Corporate Knights.

Santé et sécurité : Dans le cadre de la démarche zéro blessure de la Monnaie, des équipes multidisciplinaires composées de professionnels de la sécurité et de l'environnement, de responsables de l'exploitation et de membres du comité de santé et sécurité se sont réunies à plus de 40 reprises dans divers contextes pour discuter d'enjeux de sécurité, notamment des plans d'action ciblés pour la réduction des risques. Plus de 85 % des employés des opérations ont collectivement signalé plus de 3 700 rapports de quasi-accidents et de dangers dans une optique de prévention. La Monnaie a aussi poursuivi ses expériences avec des outils novateurs comme les exosquelettes pour prévenir les blessures liées à l'ergonomie lors du soulèvement répétitif de charges.

Protection contre la COVID-19 :

Près de 40 mesures sanitaires ont été implantées pour augmenter la sécurité du milieu de travail. Diverses formations et initiatives ont aidé les télétravailleurs à concilier vie personnelle et professionnelle.

Essai d'un modèle de travail hybride :

La Monnaie a mené un projet pilote en 2021 et en prépare un autre pour 2022 dans le but d'évaluer et de tester différents modèles susceptibles de répondre aux besoins de l'organisation, d'optimiser l'expérience des employés et de favoriser le renforcement des relations interpersonnelles et l'innovation.

Partenariats favorisant la diversité :

Dans le cadre du plan d'action en matière de DEI, des partenariats ont été établis avec : l'Initiative BlackNorth; des organismes autochtones; Partenariat en accès, informations et ressources d'emploi (PAIRE); le Return on Disability Group; le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI); et Le Projet Prospérité.

Élargissement du comité DEI : Le comité compte plus de 60 membres de tous les secteurs de la Monnaie. Il représente donc l'ensemble de l'organisation.

Perfectionnement des employés : La Monnaie a investi plus de 1,5 million de dollars (1,4 % de la masse salariale) dans la formation et le perfectionnement, ce qui a stimulé le mouvement de personnel à l'interne.

Secteurs prioritaires en 2022

Accent sur le leadership et l'alliance inclusive :

Reconnaissance officielle de l'effort; intégration de cibles dans le processus d'évaluation du rendement des responsables de personnel pour amener ces derniers à animer des activités d'apprentissage sur l'alliance inclusive.

Stratégie sur le mieux-être :

Adoption d'une approche humaine englobante de la vie professionnelle et personnelle, et élargissement du cadre de santé mentale de la Monnaie.

Avenir du travail : Exploration des occasions de concevoir l'avenir du travail à la Monnaie et création du profil de futur leader qui guidera les travailleurs d'une façon socialement responsable, réactive et empathique et qui reflète la nature inclusive, bienveillante et performante de la Monnaie.

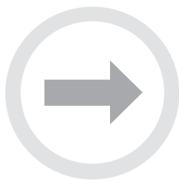
Réalisations ESG en 2021



Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG)

Les critères ESG font partie intégrante de notre stratégie UNE seule Monnaie. Nous nous employons à offrir des produits et services qui se démarquent par leur responsabilité sociale et environnementale, à poser des gestes qui ont des retombées positives dans les communautés et qui réduisent notre empreinte écologique, et à investir dans le développement de technologies et de processus écologiques. Nous appuyons l'adoption par le Canada du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies.

Blessures ayant entraîné un arrêt de travail



Fréquence stable des blessures ayant entraîné un arrêt de travail en raison de la croissance de la production et des conditions liées à la COVID-19

Taux de fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail : 1,46 par tranche de 200 000 heures-personnes travaillées

Signalement des dangers



Participation accrue des employés dans le signalement et la suppression des dangers pour la sécurité

86 % des employés ont participé au programme de résolution des dangers et des quasi-accidents

Apprentissage et perfectionnement des employés



Efforts accrus axés sur l'apprentissage et le perfectionnement des employés

Les employés de la Monnaie ont reçu en moyenne 47 heures de formation

Détournement des déchets



Amélioration de la quantité de déchets détournés des sites d'enfouissement grâce à la réduction, à la réutilisation et au recyclage

40 % des déchets produits, soit 173 tonnes, ont été recyclés

Émissions de gaz à effet de serre



Réduction des émissions de gaz à effet de serre (portée 1 et portée 2)*

Les sites de Winnipeg et d'Ottawa ont produit moins de 6 100 tonnes de CO₂

Déversements/ Rejets



Maintien des efforts de prévention de rejets/déversements

Aucun rejet grave qui ait occasionné des mesures d'assainissement, des dégâts à des biens ou d'intervention réglementaire

* Les émissions de GES de la portée 1 découlent directement des activités de la Monnaie. Celles de la portée 2 sont des émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, au chauffage, etc.



Message de la présidente du Conseil d'administration

C'est avec plaisir que je fais ici le point sur le rendement et la gouvernance de la Monnaie, à l'heure où le Conseil d'administration et l'équipe de direction poursuivent leur collaboration dans le cadre de la stratégie pluriannuelle UNE seule Monnaie. La Monnaie a surpassé de nombreuses cibles en 2021, établissant notamment des records de volume d'affinage d'or et de fabrication de produits d'investissement, et ce, en dépit des difficultés persistantes qu'occasionne la pandémie sur le plan de la logistique et des opérations. Le Conseil a été fort impressionné par les employés de la Monnaie, qui ont travaillé sans relâche pour répondre aux besoins de secteurs économiques névralgiques, de la clientèle et de l'actionnaire.

Le Conseil est ravi des résultats obtenus au terme de la première année d'application de la nouvelle stratégie. Mes collègues membres du Conseil et moi collaborons étroitement avec l'équipe de direction afin de mettre en œuvre et de parachever cette feuille de route pour un avenir à la fois durable et lucratif. Dans le but d'aider la Monnaie à composer avec le changement tout en continuant de servir l'ensemble des parties prenantes, le Conseil a revu plusieurs aspects de sa propre préparation à l'avenir.

La Monnaie intégrant plus avant les critères ESG dans chaque facette de ses activités, nous avons bonifié nos capacités de contrôle en les ajoutant à la matrice des compétences de nos membres, actuels comme nouveaux. Voilà un aspect important de notre suivi qui ne fera que gagner en importance au fil du temps.

Nous consacrons d'ailleurs de plus en plus d'énergie à trouver des moyens d'améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion en milieu de travail. Nous nous réjouissons de voir que le nouveau plan d'action de la Monnaie à ce chapitre contribue déjà à créer un environnement diversifié, sûr et accueillant pour toutes et tous.

Par ailleurs, le Conseil participe pleinement aux préparatifs à long terme de la Monnaie en matière de cybersécurité, si essentiels à l'exécution sans heurts de son mandat. Le renforcement de nos pratiques de gestion du risque de l'entreprise comme facteur de processus décisionnel est également demeuré une priorité.

Le Conseil place toujours la santé et la sécurité à l'avant-plan, soutenant le travail de la direction en matière de prévention des accidents du travail. Nous sommes très satisfaits de l'application agile des protocoles de protection contre la COVID-19, qui ont été solidement appuyés par une communication constante, efficace et rassurante avec le personnel. La Monnaie a su améliorer l'équilibre entre le bien-être des employés et l'efficacité des opérations en mettant à l'essai un modèle de travail hybride pour le personnel hors production. Le Conseil a quant à lui appris de sa propre expérience de télétravail pour choisir un modèle lui permettant dorénavant de combiner les réunions en personne et en ligne.

D'autre part, nous suivons de près les préparatifs de la Monnaie en vue d'une société utilisant peu de numéraire ainsi que l'efficacité du système de gestion des pièces de monnaie. Ayant adroitement

suivi les tendances d'utilisation des pièces et des autres modes de paiement, la Monnaie a su répondre à tous les besoins en la matière durant cette autre année d'instabilité sans précédent.

Parallèlement, la Monnaie a continué de remplir un autre rôle public important en concevant avec soin un programme de pièces de circulation commémoratives inspirantes. Sa création consacrée au 125^e anniversaire de la découverte d'or dans le Klondike a fait voir sous un nouveau jour l'histoire qui lie la population canadienne aux communautés autochtones touchées par cet événement transformateur. En célébration des réussites canadiennes, le 100^e anniversaire de la découverte de l'insuline et celui du *Bluenose* ont aussi été mis en avant.

La Monnaie continuera d'avancer et d'exceller, et le Conseil travaillera de près avec l'équipe de direction pour que la stratégie UNE seule Monnaie donne des résultats encore plus positifs. Cette vision stratégique aide les deux parties à mieux planifier les investissements requis pour améliorer l'efficacité opérationnelle et garantir l'avenir de l'organisation. La Monnaie est sur la bonne voie, et nous continuons de suivre de près sa mission qui consiste à servir de façon responsable toutes les parties concernées et à demeurer une source de grande valeur pour le Canada et sa population.

La présidente du Conseil,

Phyllis Clark

Gouvernance

La Monnaie royale canadienne s'est dotée d'un solide cadre de gouvernance afin de baliser son leadership dans l'industrie mondiale du monnayage, de préserver et de promouvoir sa vision et ses valeurs d'entreprise et d'assurer sa viabilité à long terme comme société d'État fédérale.

Veiller à la bonne marche du commerce intérieur

Constituée en société en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, la Monnaie rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. Le cadre législatif régissant la Monnaie comprend la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et d'autres lois et règlements applicables à l'ensemble des sociétés d'État fédérales.

Notre mandat principal est de produire et de distribuer, avec le souci de la sécurité, de la qualité et de la rentabilité, les pièces de circulation nécessaires aux échanges et au commerce du Canada. Nous adhérons aux plus hautes normes de conduite des affaires dans le cadre de notre vision, qui consiste à « être le meilleur établissement de monnayage du monde grâce à nos activités axées sur le client, à nos employés talentueux, à notre engagement en matière de pratiques durables et à la valeur que nous offrons au Canada et à sa population ». Notre Code de conduite et d'éthique encadre le comportement des employés et énonce les valeurs principales – honnêteté, respect, fierté et passion – qui guident notre travail. Ces valeurs représentent l'âme de la Monnaie et font la force de sa culture. Dans cet esprit, les employés sont tenus de suivre un cours complet en ligne sur le Code de conduite et d'éthique. Ils ont aussi accès, tout comme les entrepreneurs et les membres du public, à une plateforme gérée par un tiers où ils peuvent signaler de façon confidentielle des actes répréhensibles soupçonnés.

Assurer une gouvernance efficace

Le Conseil d'administration a la responsabilité globale de superviser la gestion des affaires et des activités de la Monnaie. Il exerce cette fonction dans l'intérêt supérieur de la Monnaie et l'intérêt à long terme du gouvernement du Canada, conformément aux règlements administratifs de la Monnaie et aux lois et règlements applicables.

Conformément à ses responsabilités d'administration, le Conseil établit et approuve l'orientation stratégique de la Monnaie dans un plan d'entreprise quinquennal, et examine et approuve ses principales initiatives et stratégies. Il s'acquitte de son devoir de diligence raisonnable en évaluant les risques et les possibilités, surveille le rendement financier, assure l'intégrité des résultats financiers et produit des rapports au gouvernement du Canada dans les délais requis.

À la fin de 2021, le Conseil comptait 11 administrateurs, dont la présidente de la Monnaie. Les administrateurs viennent d'un peu partout au Canada, et sept d'entre eux sont des femmes. L'actionnaire cherche toujours à maintenir cette représentation diversifiée dans sa gestion des mandats et de leur renouvellement. Tous les postes du Conseil sont indépendants de la haute direction, sauf celui de la présidente de la Monnaie. Conformément aux Modalités applicables aux personnes nommées par le gouverneur en conseil, tous les administrateurs satisfont à toutes les exigences de vaccination contre la COVID-19 applicables à la Monnaie et mises en place par cette dernière. Le Conseil et ses comités tiennent des séances à huis clos, en la présence et en l'absence de la présidente. Chaque année, les membres du Conseil et les dirigeants de la Monnaie sont tenus de déclarer si un de leurs proches ou eux-mêmes contrôlent une entreprise ayant fait affaire avec la Monnaie au cours de l'année ou s'ils exercent une influence considérable sur une telle entreprise. Après avoir étudié les déclarations de 2021, la Monnaie a conclu que celles-ci n'avaient aucune incidence notable sur sa gouvernance ou ses informations financières.

Le Conseil a tenu huit réunions en 2021. Trois comités permanents l'aident à s'acquitter de ses responsabilités : le Comité de vérification, le Comité de régie et des candidatures et le Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail. Ces comités ont tenu en tout 12 réunions durant l'année. Pour préserver la structure de gouvernance de la Monnaie, le Conseil révisé son mandat et celui des comités annuellement. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il a continué d'opter pour des rencontres virtuelles en 2021 dans le cadre de l'exercice du contrôle nécessaire aux activités de la Monnaie et de son mandat de soutenir l'équipe de direction.

Pour que le Conseil soit en mesure d'épauler la Monnaie dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques sur le plan environnemental, social et de gouvernance d'entreprise (ESG), l'expérience en ESG a été ajoutée à sa matrice des compétences; ce document décrit les compétences, connaissances et expériences collectives des administrateurs dans les domaines liés à la réalisation de la vision de la Monnaie.

La présidente de la Monnaie reçoit un salaire annuel. La présidente du Conseil et les administrateurs touchent les honoraires annuels et les indemnités quotidiennes établis par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils se font rembourser toutes les dépenses raisonnables liées à leurs fonctions, dont les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

Conseil d'administration

Membre	Présence aux réunions du Conseil	Présence aux réunions des comités
Phyllis Clark, IAS.A Edmonton (Alberta) Présidente, Conseil d'administration	8/8	12/12
Marie Lemay, IAS.A Présidente de la Monnaie	8/8	12/12
Serge Falardeau, ASC, CPA, CA Sainte-Marie-de-Beauce (Québec) Membre, Comité de vérification et Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail	8/8	8/8
Sandip K. Lalli, FCPA, IAS.A Heritage Pointe (Alberta) Présidente, Comité de vérification (depuis le 22 septembre 2021) Membre, Comité de régie et des candidatures et Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail (jusqu'au 17 novembre 2021)	6/8	9/9
Fiona L. Macdonald, IAS.A Vancouver (Colombie-Britannique) Présidente, Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail	8/8	4/4
Pina Melchionna, LL. B., IAS.A Toronto (Ontario) Membre, Comité de vérification et Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail	8/8	8/8
Cybele Negris, IAS.A Vancouver (Colombie-Britannique) Membre, Comité de vérification et Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail	8/8	8/8
Gilles Patry, C.M., O.Ont Ottawa (Ontario) Membre, Comité de vérification et Comité de régie et des candidatures	8/8	8/8
Barry Rivelis Vancouver (Colombie-Britannique) Membre, Comité de vérification et Comité de régie et des candidatures	8/8	8/8
Deborah Shannon Trudeau Montréal (Québec) Présidente, Comité de régie et des candidatures Vice-présidente, Conseil d'administration	8/8	4/4
Victor L. Young, O.C., IAS.A St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) Président, Comité de vérification (jusqu'au 21 septembre 2021) Membre, Comité de vérification	8/8	4/4

Rester en contact avec la population et les employés

Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, la Monnaie a axé sa démarche de communication sur le format virtuel en 2020, et elle a maintenu cette approche en 2021. Continuant d'entretenir des échanges fructueux avec ses employés, ses clients et la population canadienne dans le cadre d'activités et événements en formats virtuel et hybride, elle a placé la transparence, la responsabilisation et l'accessibilité au cœur de son message.

La Monnaie sonde directement l'opinion de sa clientèle, que ce soit sur les réseaux sociaux, dans des sondages ou lors d'événements virtuels. De plus, elle communique régulièrement avec ses marchands et ses distributeurs, tout en participant à des congrès et événements virtuels où elle peut interagir avec ses clients pour savoir ce qu'ils pensent de ses produits et services.

En s'appuyant sur les données recueillies, la Monnaie offre à ses clients des produits et des services de valeur qui correspondent de près à leurs besoins et qui enrichissent l'expérience client. Toujours soucieuse d'innovation, de productivité et d'agilité, elle veille à ce que son offre demeure pertinente dans le paysage mouvant du commerce de détail et de l'investissement.

Chaque trimestre, la Monnaie a fait le point sur l'avancement de sa stratégie UNE seule Monnaie avec l'ensemble de son personnel. En septembre, elle a tenu une assemblée en ligne pour faire le point sur le rendement de l'organisation, souligner les réussites et remercier les employés de leur contribution remarquable. Après cette assemblée virtuelle, les employés ont eu l'occasion de rencontrer en personne les membres de l'équipe de direction. La Monnaie a par ailleurs continué d'envoyer fréquemment à son personnel des nouvelles ciblées au sujet de la pandémie, parallèlement à ses messages habituels. Conformément aux directives du gouvernement du Canada, la Monnaie a aussi mis en œuvre une politique de vaccination contre la COVID-19, laquelle est conforme à la *Politique sur la vaccination contre la COVID-19 applicable à l'administration publique centrale, y compris à la Gendarmerie royale du Canada*.

Elle a aussi pris soin d'entretenir ses liens avec les employés en télétravail, faisant de leur bien-être une priorité pour les supérieurs et les superviseurs. À ces communications s'ajoute un bulletin électronique, comportant des histoires animées sur les thèmes centraux de la collaboration et du succès, qui visait à célébrer la diversité et les talents que compte la Monnaie. Tous ces canaux continuent de rehausser le sentiment d'appartenance collective chez les employés et de renforcer l'adéquation entre leur travail quotidien et les objectifs d'entreprise.

En 2021, dix réunions du Forum sur le leadership stratégique ont eu lieu. Les cadres supérieurs de la Monnaie et leurs subordonnés directs ont pu y discuter d'objectifs stratégiques, d'initiatives d'intérêt humain et de rendement financier. La Monnaie a aussi lancé la première phase de son projet pilote de travail hybride, dans l'optique d'évaluer la capacité de différents modèles de travail à répondre aux besoins de l'organisation, à optimiser l'expérience des employés et à favoriser le renforcement des relations interpersonnelles et l'innovation. Les apprentissages et la rétroaction découlant de ce projet guideront l'élaboration du futur modèle de travail de la Monnaie.

Dans la lignée du Plan d'entreprise

La Monnaie royale canadienne met sa structure organisationnelle diversifiée et intégrée au service de l'atteinte de résultats.

La Monnaie continue de mettre en application sa vision stratégique à long terme. En 2021, elle s'est employée à suivre l'orientation décrite dans le Plan d'entreprise 2021-2025, en unifiant ses lignes commerciales et ses opérations, auparavant isolées les unes des autres, pour améliorer son intégration, son efficacité et sa résilience. Elle a aussi assuré la continuité des activités pour tous les aspects de ses opérations.

La vision de la Monnaie : Être le meilleur établissement de monnayage du monde grâce à ses activités axées sur le client, à ses employés talentueux, à son engagement en matière de pratiques durables et à la valeur qu'elle offre au Canada et à sa population.

En 2021, la Monnaie a enregistré des résultats positifs et rempli les objectifs énoncés dans le Plan d'entreprise 2021-2025. Elle a de loin surpassé ses cibles financières, comme le souligne le rapport de gestion qui commence en page 26, et a continué de réagir avec agilité aux fluctuations rapides du marché mondial. Elle a concrétisé sa stratégie UNE seule Monnaie en fournissant un soutien indispensable aux secteurs essentiels des mines et des services financiers, au Canada comme à l'étranger, et en se montrant à l'écoute de ses employés et du monde qui l'entourent.

Les objectifs d'entreprise 2021 et 2022 de la Monnaie s'alignent sur quatre piliers : Canada, clients, employés et critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG).

		
Canada	Clients	Employés
<ul style="list-style-type: none">• Veiller à la disponibilité des pièces de monnaie partout au Canada pour les transactions de tous les Canadiens et pour la résilience en cas de catastrophe.• Aider les secteurs minier et financier canadiens à jouer leur rôle dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des métaux précieux tout en célébrant la culture, l'histoire et les valeurs du Canada.• Enrichir le savoir-faire et les capacités de fabrication agile pour répondre aux besoins du pays.• Se montrer socialement responsable tout en obtenant de bons résultats financiers.	<ul style="list-style-type: none">◆ Maintenir pour le Canada et les clients du monde entier une marque de confiance réputée pour ses innovations de pointe.● Augmenter son agilité pour satisfaire les attentes de la clientèle et de l'actionnaire.	<ul style="list-style-type: none">◆ Fournir un milieu de travail sain, sécuritaire et bienveillant où les employés peuvent s'épanouir et réaliser leurs ambitions au sein d'une équipe performante.● Être un employeur reconnu pour l'excellence de son leadership et sa culture d'inclusion, de collaboration et d'innovation.

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG)

- Offrir des produits et services qui se démarquent par leur responsabilité sociale et environnementale.
- Poser des gestes qui ont des retombées positives dans les communautés et qui réduisent l'empreinte écologique.

● Entièrement réalisé en 2021 ◆ Partiellement réalisé en 2021

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion renferme une analyse des résultats financiers et de l'évolution des activités de la Monnaie royale canadienne (la « Monnaie ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités et les notes annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Sauf indication contraire, les résultats financiers indiqués dans le présent rapport de gestion sont présentés en dollars canadiens et ont été arrondis au million près; l'information qui y figure est en date du 3 mars 2022.

La direction est responsable de tous les renseignements paraissant dans le rapport annuel et dans le présent rapport de gestion. Le 3 mars 2022, le Conseil d'administration a approuvé la teneur du présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés audités.

Importance relative

Pour établir quelles informations doit contenir le rapport de gestion, la direction est guidée par le principe de l'importance relative. La direction juge l'information importante si son omission ou son inexactitude pourrait raisonnablement être susceptible d'influer sur les décisions que les principaux utilisateurs prendraient en se fondant sur l'information financière comprise dans le présent rapport de gestion.

Énoncés prospectifs

En parcourant tout énoncé prospectif, les lecteurs sont priés de garder à l'esprit la mise en garde figurant à la fin du présent rapport de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion renferme des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont clairement indiquées. Ces mesures ne sont pas soumises aux IFRS. Il se peut qu'elles ne soient pas comparables aux mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés en vertu des IFRS.

Résumé

La Monnaie royale canadienne est l'établissement de monnayage national du Canada et un chef de file mondial des pièces de circulation et des métaux précieux. Dans le cadre de son mandat principal, la Monnaie gère la distribution des pièces de circulation du Canada, offrant à cette fin des services d'établissement de prévisions hebdomadaires, de production de classe mondiale et, finalement, de retrait de ces pièces. Cette responsabilité de bout en bout ainsi que la surveillance des stocks à l'échelle du pays permettent à la Monnaie d'offrir de façon efficace une option de paiement fiable et inclusive à tous les Canadiens. Considérant que les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) constituent la pierre angulaire de ses activités de gestion du cycle de vie des pièces, la Monnaie les recycle et les redistribue, ce qui réduit la nécessité d'en produire de nouvelles et prolonge la durée de vie et l'utilisation de celles déjà en circulation.



Depuis 1971, les Snowbirds de l'ARC éblouissent les Canadiens avec leur pilotage d'élite de neuf avions d'entraînement Tutor de Canadair. Pour célébrer le 50^e anniversaire de ces ambassadeurs aériens et toutes les branches des forces armées canadiennes, la Monnaie a émis une pièce de 5 oz en argent où deux avions se détachent des autres, qui exécutent la formation Double losange.

La Monnaie propose, au nom du gouvernement du Canada, un programme de pièces commémoratives qui célèbre l'histoire, la diversité, la culture et les valeurs du Canada. Outre son mandat principal, la Monnaie est également responsable du Programme de récupération des alliages en vertu duquel les plus vieilles pièces canadiennes sont retirées du réseau de distribution des pièces et remplacées par des pièces en acier plaqué multicouche, lesquelles sont plus durables et plus sûres.

La Ligne des pièces de circulation étrangères fabrique des pièces finies, des flans et des jetons destinés à des clients du monde entier, dont des banques centrales, des établissements de monnayage, des autorités monétaires et des ministères des Finances. La Monnaie produit également, pour ses clients à l'échelle internationale et grâce à une technologie de pointe, des coins qui leur permettent de frapper eux-mêmes leurs pièces. Ces contrats permettent à la Monnaie de tirer parti de son infrastructure et de son savoir-faire inégalé à son usine de Winnipeg.

La Ligne des produits et services d'investissement fournit un soutien crucial aux secteurs minier et financier au Canada, secteurs qui sont essentiels, par voie de ses produits d'investissement de premier ordre sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux ainsi que des services intégrés d'affinage et d'entreposage de ces métaux et des reçus de transactions boursières (RTB). Parmi ses produits, citons la série des pièces Feuille d'érable qui se décline en or et en argent. Elle offre également d'autres produits et services de métaux précieux à des fins d'investissement et de fabrication. Grâce à sa position de chef de file du marché de même qu'à la qualité et la sûreté inégalées de ses pièces d'investissement, la Monnaie est bien placée pour conquérir une grande part de toute augmentation de la demande tout en maintenant ses volumes lorsque les marchés s'affaiblissent. Dans le passé, la Monnaie a émis des RTB aux termes de ses programmes Réserve d'or canadienne (TSX : MNT et MNT.U) et Réserve d'argent canadienne (TSX : MNS et MNS.U), qui confèrent aux épargnants et aux investisseurs institutionnels qui se les procurent un droit de propriété véritable et en common law direct sur des produits d'investissement en or ou en argent sans affectation particulière détenus par la Monnaie dans ses installations. De tels programmes permettent à celle-ci d'exploiter de manière efficace ses installations de production.



Une nouvelle série de pièces en argent honore le rôle essentiel des conteurs autochtones dans la transmission du savoir traditionnel. Le motif de l'artiste nunatsiavut Jason Sikoak représente un mythe important de l'Inuit Nunangat, qui regroupe les quatre régions inuites canadiennes. Il raconte l'histoire de Nuliajuk, une ravissante femme qui devient déesse de la mer et engendre toutes les espèces marines.

La Ligne des produits numismatiques conçoit et fabrique des pièces de collection qu'elle vend à une clientèle qui lui est fidèle et qui se trouve tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. C'est avec fierté que la division responsable des médailles en fournit à de nombreuses institutions publiques du Canada afin de reconnaître et de célébrer les réalisations exceptionnelles des Canadiens. La Monnaie occupe une position de chef de file mondial dans l'art et la science du monnayage qui est régulièrement reconnue à l'échelle internationale, et ce, en grande partie grâce à l'emploi de procédés technologiques d'avant-garde, tels la photoluminescence, le placage sélectif et la coloration distinctive, procédés que la Monnaie utilise pour créer des produits attrayants et originaux. En 2021, celle-ci a vendu ses produits numismatiques principalement par voie de son service de vente par appels sortants et sa plateforme de commerce électronique ainsi que par l'entremise de marchands et de partenaires au pays et à l'échelle internationale. Ses boutiques d'Ottawa et de Winnipeg ont, sur recommandation des autorités sanitaires, été temporairement fermées pendant la majeure partie de 2021. La boutique de Winnipeg propose toujours des visites virtuelles qui mettent l'accent sur l'histoire et le riche passé de la Monnaie et qui en font une expérience typiquement canadienne.

Faits importants au sein de l'entreprise

Protocole d'entente avec le gouvernement du Canada et Plan d'entreprise

Le 1^{er} novembre 2021, la Monnaie a conclu un nouveau protocole d'entente avec le ministère des Finances afin de s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et de produire les pièces de circulation canadiennes et d'en organiser la production ainsi que de veiller à leur approvisionnement. Le nouveau protocole d'entente, qui est en vigueur du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025, a tenu compte des attentes en matière d'accords commerciaux en établissant une structure qui met en évidence les divers biens et services fournis par la Monnaie pour la production, l'entreposage, la préparation et le déplacement des pièces de monnaie, ce qui permet de s'assurer que les pièces sont facilement disponibles pour soutenir les activités commerciales des Canadiens, aujourd'hui et dans l'avenir.

Le 6 octobre 2021, le Conseil d'administration de la Monnaie a approuvé le Plan d'entreprise 2022-2026, lequel a été remis à la ministre des Finances le 2 novembre 2021 et approuvé par le Conseil du Trésor en février 2022.

Dividendes

En décembre 2021, la Monnaie a versé à son actionnaire, le gouvernement du Canada, un dividende de 78,9 millions de dollars.

Facilité d'emprunt

Toujours en décembre 2021, la Monnaie a contracté un emprunt de 30 millions de dollars, portant intérêt au taux fixe de 2,1 % et d'une durée de cinq ans échéant en 2026 afin de financer les investissements numériques qui ont été approuvés dans son Plan d'entreprise.

Initiatives environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise

Programme de médailles à des fins caritatives

Le 29 juin 2020, la Monnaie a lancé la Médaille de reconnaissance en hommage aux travailleurs essentiels ainsi qu'à tous ceux et celles qui contribuent à garder les Canadiens en sécurité, en santé et en contact les uns avec les autres pendant la pandémie de COVID-19. La Monnaie fait don du produit net de la vente de chaque médaille au Club des petits déjeuners. Elle lui a ainsi remis un total de 0,7 million de dollars. Sa Médaille de reconnaissance a remporté le prix spécial de l'International Association of Currency Affairs pour la meilleure initiative en matière de devise en contexte de pandémie COVID-19 (catégorie « autre organisation »).

Le 9 novembre 2021, la Monnaie a lancé une nouvelle médaille ayant pour thème la santé mentale, médaille qui peut être portée pour signaler notre capacité d'écoute ou donnée en témoignage de notre soutien à la santé mentale. Le produit net tiré de la vente de cette médaille sera remis à Jeunesse, J'écoute afin d'aider les jeunes partout au Canada à avoir accès à un tel soutien, et ce, à tout moment en cas de crise ou de besoin.



La Monnaie a souligné le 95^e anniversaire de naissance de Sa Majesté la reine Elizabeth II avec une pièce en argent pur ornée d'une gravure détaillée de la première statue équestre de la Reine, qui trône dans notre capitale nationale. Sculptée par l'artiste canadien Jack Harman, l'œuvre a été dévoilée par Sa Majesté sur la colline du Parlement à Ottawa lors de sa visite royale en 1992.



Pour célébrer le 25^e anniversaire de l'adoption de l'érable comme emblème arboricole canadien, la Monnaie a émis sa première pièce rehaussée d'un placage d'or jaune et d'or rose sur un relief multifacette. Sous tous les angles, les facettes gravées de cette pièce de 5 oz en argent fin confèrent au motif central une forme multidimensionnelle qui joue avec la lumière.

Initiatives environnementales

En novembre 2021, l'usine de la Monnaie à Winnipeg a obtenu la certification ISO 14001:2015 en lien avec sa conformité aux exigences environnementales, ce qui lui procure le cadre dont elle a besoin pour réduire son empreinte écologique et le risque de libérer des polluants dans l'atmosphère, l'eau et le sol.

Lettre d'attente concernant le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Le 21 décembre 2021, la présidente du Conseil d'administration de la Monnaie a reçu de la ministre des Finances une lettre portant sur l'adoption des normes du GIFCC aux fins de la présentation de l'information par les sociétés d'État. La Monnaie doit commencer, en 2024, à présenter ses renseignements en accord avec ces normes.

Pandémie de COVID-19

La Monnaie continue de prendre toutes les mesures requises pour protéger la santé et assurer la sécurité de ses employés tout en accordant la priorité à ses activités de fabrication critiques qui soutiennent les échanges et le commerce ainsi que les secteurs essentiels des mines et des services financiers. Ses usines d'Ottawa et de Winnipeg ont fonctionné normalement tout au long de 2021. En 2021, en raison de la pandémie qui perdure, la Monnaie a ouvert ses boutiques à Ottawa et à Winnipeg de temps en temps lorsqu'elle était autorisée à le faire.

Indicateurs de rendement

Soucieuse d'atteindre ses objectifs, la Monnaie s'efforce d'accroître constamment sa rentabilité par une gestion prudente de ses finances et par des activités efficaces. Elle évalue son rendement au moyen de paramètres significatifs pour son actionnaire, ses clients, ses partenaires commerciaux et ses employés. Les mesures présentées ci-dessous lui permettent de surveiller sa capacité à améliorer son rendement et à apporter de la valeur à son actionnaire et au Canada.

Résultats et rendement financier consolidés

	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Produits des activités ordinaires	3 550,8 \$	2 527,6 \$	1 023,2 \$	40
Résultats de l'exercice	53,7 \$	37,7 \$	16,0 \$	42
Résultats avant impôts et autres éléments ¹	82,1 \$	27,5 \$	54,6 \$	199
Marge des résultats avant impôts et autres éléments ²	2,3 %	1,1 %		
Rendement du capital moyen engagé ²	27 %	9 %		

¹ Les résultats avant impôts et autres éléments constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Un rapprochement des résultats de l'exercice et des résultats avant impôts et autres éléments est présenté à la page 37.

² Il s'agit de mesures financières non conformes aux PCGR et leur calcul est fondé sur les résultats avant impôts et autres éléments.

	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69,3 \$	67,3 \$	2,0	3
Stocks	86,5 \$	57,6 \$	28,9	50
Immobilisations	154,2 \$	161,1 \$	(6,9)	(4)
Total de l'actif	405,5 \$	379,4 \$	26,1	7
Fonds de roulement	122,5 \$	112,9 \$	9,6	9
Dividendes versés	78,9 \$	20,0 \$	58,9	295



Le dollar éprouve numismatique en argent 2021 souligne le 100^e anniversaire du *Bluenose*, célèbre goélette de pêche construite en 1921 à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse. Invaincue dans sa carrière de course, la « reine de la flottille de pêche de l'Atlantique Nord » orne la pièce de circulation canadienne de 10 cents depuis 1937 et demeure un puissant symbole de fierté nationale.

Résultats d'exploitation

Analyse du rendement financier

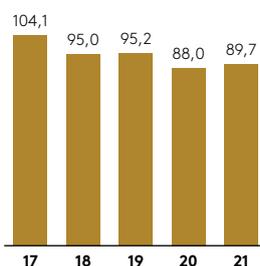
Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont bondi de 42 %, passant de 37,7 millions de dollars en 2020 à 53,7 millions de dollars, ce qui rend compte concrètement de la pertinence de la stratégie à long terme de la Monnaie ainsi que de l'incidence du retour à une pleine capacité de production, alors que dans les 26 premières semaines de 2020, la production avait été modifiée en raison de la pandémie. L'amélioration des résultats de l'exercice à l'étude a découlé essentiellement de la progression des produits des activités ordinaires du secteur des Métaux précieux, ces produits ayant monté de 41 % sur un an. Cette progression a découlé surtout du fait que la Monnaie a encore axé sa capacité de production sur les besoins des secteurs minier et financier au Canada et d'ailleurs dans le monde, la demande internationale de produits d'investissement en or et en argent étant demeurée exceptionnellement forte en 2021. La Ligne des pièces de circulation étrangères a également contribué à la hausse des résultats enregistrée en 2021, ses produits des activités ordinaires s'étant renforcés de 76 % à la faveur de l'élargissement des volumes.

Le fonds de roulement est demeuré élevé, et il a augmenté de 9 % en regard de ce qu'il était au 31 décembre 2020, et ce, en dépit de la hausse du dividende versé en 2021, dividende qui a été de 78,9 millions de dollars, contre 20,0 millions de dollars en 2020. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont accrus de 3 % depuis le 31 décembre 2020 grâce surtout au montant élevé des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et au calendrier de paiements des factures et des encaissements de la Ligne des pièces de circulation étrangères. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des investissements dans les stocks afin d'atténuer de manière proactive les conséquences des retards prévus de la chaîne d'approvisionnement en raison de la pandémie.

Produits des activités ordinaires par ligne commerciale et par programme

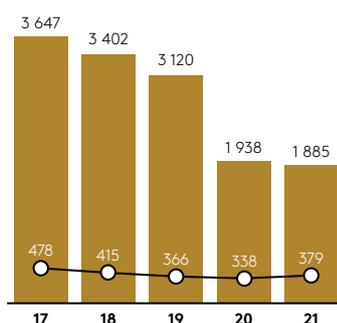
	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Programme de pièces de circulation canadiennes	89,7 \$	88,0 \$	1,7	2
Ligne des pièces de circulation étrangères	112,9	64,2	48,7	76
Total pour les Pièces de circulation	202,6 \$	152,2 \$	50,4	33
Ligne des produits et services d'investissement	3 235,9 \$	2 283,5 \$	952,4	42
Ligne des produits numismatiques	112,3	91,9	20,4	22
Total pour les Métaux précieux	3 348,2 \$	2 375,4 \$	972,8	41
Total des produits des activités ordinaires	3 550,8 \$	2 527,6 \$	1 023,2	40

Produits des activités ordinaires : Pièces de circulation canadiennes
(en millions de \$)



■ Demande annuelle de pièces de circulation canadiennes, exclusion faite des pièces de un cent

○ Pièces vendues aux institutions financières et autres
(en millions de pièces)



La Monnaie gère ses secteurs des Pièces de circulation et des Métaux précieux de manière intégrée et flexible. Cette approche lui permet de leur affecter des ressources de manière à pouvoir combler les besoins de ses clients et de ses marchés.

Programme de pièces de circulation canadiennes

Les produits des activités ordinaires du Programme de pièces de circulation canadiennes ont augmenté de 1,7 million de dollars en regard de ceux de 2020. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des produits des activités ordinaires générés par les pièces de circulation, ce qui a été annulé en partie par le repli des volumes du Programme de récupération des alliages en 2021.

Approvisionnement en pièces

(en millions de pièces)	2021	2020	Variation	Variation en %
Dépôts dans les institutions financières	1 396	1 504	(108)	(7)
Pièces recyclées	110	96	14	15
Nouvelles pièces vendues aux institutions financières et autres	379	338	41	12
Total de l'approvisionnement en pièces	1 885	1 938	(53)	(3)

Stocks du ministère des Finances

(en millions de dollars)	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Stocks d'ouverture	82,5 \$	102,0 \$	(19,5)	(19)
Nouvelles pièces produites et vendues au ministère des Finances	148,4	82,6	65,8	80
Nouvelles pièces vendues aux institutions financières et autres	(146,0)	(102,1)	(43,9)	43
Stocks de clôture	84,9 \$	82,5 \$	2,4	3

La demande est comblée au moyen des trois principales sources d’approvisionnement indiquées dans le tableau ci-dessus, et elle peut varier d’une région à l’autre du pays et d’une période à l’autre de l’année. La demande de pièces est demeurée stable en 2021, diminuant d’environ 3 % en regard de celle de 2020, puisque la pandémie a continué de réduire les transactions en numéraire dans les secteurs du commerce de détail et du tourisme. Les conséquences de la pandémie se sont encore fait sentir durant les Fêtes puisque les achats en personne ont diminué au cours de ce qui est habituellement une période de fortes dépenses au comptant.

Les dépôts dans les institutions financières constituent le principal canal d’approvisionnement qui permet de combler la demande de pièces. Depuis le début de la pandémie, il a fallu plus de temps à ces dépôts (lesquels sont généralement composés des pièces provenant notamment du transport en commun, du stationnement et des distributeurs automatiques), pour retourner dans l’écosystème à cause des restrictions imposées partout au pays. Par conséquent, la Monnaie a dû faire circuler davantage de nouvelles pièces dans l’écosystème, augmentant ainsi leurs ventes de 12 %, ce qui les a portées à 379 millions en 2021. C’est grâce à sa méthode de gestion du cycle de vie des pièces (par voie notamment des transferts régionaux et interbancaires ainsi que de l’établissement de prévisions) que la Monnaie a pu s’assurer qu’il y avait toujours suffisamment de pièces en circulation pour les échanges et le commerce, tout en limitant l’injection de nouvelles pièces dans l’écosystème.

La Monnaie gère de façon proactive les niveaux des stocks associés aux dépôts dans les institutions financières, aux volumes des machines de recyclage et à sa production de nouvelles pièces afin de s’assurer que, tout au long de l’année, la demande de pièces est comblée comme il se doit et que ses coûts sont bien gérés. Au 31 décembre 2021, la valeur nominale des stocks du ministère des Finances s’établissait à 85 millions de dollars, ce qui respectait les limites énoncées à cet égard dans le protocole d’entente intervenu avec ce ministère.

Une gestion efficace du réseau de monnayage va de pair avec la promotion de l’histoire, de la diversité, de la culture et des valeurs du Canada. En 2021, la Monnaie a émis une pièce de circulation de 2 \$ pour souligner le 100^e anniversaire de la découverte de l’insuline, une pièce de circulation de 1 \$ commémorant le 125^e anniversaire de la découverte d’or dans le Klondike et une pièce de 10 cents célébrant le 100^e anniversaire de la mise à l’eau du *Bluenose*.

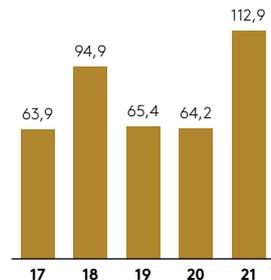
Pièces de circulation étrangères

Les produits des activités ordinaires de la Ligne des pièces de circulation étrangères se sont accrus de 76 % en 2021, passant de 64,2 millions de dollars en 2020 à 112,9 millions de dollars. Cette hausse reflète l’élargissement des volumes ainsi que des changements dans la composition des contrats, lesquels ont mené à la production ou à l’expédition de 1,2 milliard de pièces et flans (838 millions en 2020) à neuf pays (dix en 2020). En 2021, la Monnaie a décroché deux nouveaux contrats aux termes desquels elle produira au total 6,5 millions de pièces.



Pour créer une illustration rassembleuse d’un thème pivot de notre histoire, la Monnaie a demandé à l’artiste autochtone Sheila Orr de représenter sur une pièce en or la traite des fourrures vue par les Nishiyuu (Cris). Excellents chasseurs et trappeurs, les Cris apportaient aux postes de traite de la baie James les précieuses peaux de castor qui alimentaient l’économie coloniale canadienne.

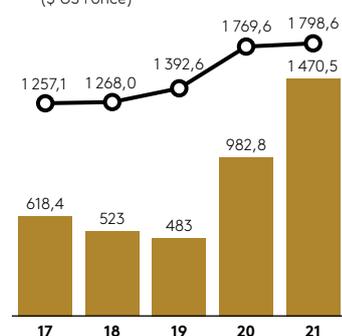
Produits des activités ordinaires : Pièces de circulation étrangères
(en millions de \$)



■ Ventes de produits d'investissement en or

(en milliers d'onces)

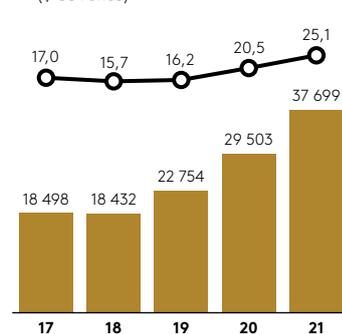
☞ contre le prix moyen de l'or
(\$ US l'once)



■ Ventes de produits d'investissement en argent

(en milliers d'onces)

☞ contre le prix moyen de l'argent
(\$ US l'once)



Produits et services d'investissement

	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Produits des activités ordinaires, montant brut	4 998,5 \$	3 519,0 \$	1 479,5	42
Moins les opérations visant des stocks de clients	(1 762,6)	(1 235,5)	(527,1)	43
Produits des activités ordinaires, montant net	3 235,9 \$	2 283,5 \$	952,4	42

(en milliers d'onces)	2021	2020	Variation	Variation en %
Or	1 470,5	982,8	487,7	50
Argent	37 698,5	29 502,7	8 195,8	28
Onces, nombre brut	39 169,0	30 485,5	8 683,5	28
Moins les onces provenant des opérations visant des stocks de clients	(5 879,3)	(5 059,6)	(819,7)	16
Onces, nombre net	33 289,7	25 425,9	7 863,8	31

Le montant net des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits et services d'investissement a monté de 42 %, passant de 2,3 milliards de dollars en 2020 à 3,2 milliards de dollars en 2021. Cette augmentation a découlé principalement du renforcement de la demande mondiale de produits d'investissement, du fait que, comme elle l'avait prévu, la Monnaie a mis l'accent sur l'or, ce qui a généré une hausse de 50 % des volumes de produits d'investissement en or, ainsi que d'une progression de 28 % des volumes de ceux en argent. La montée des produits des activités ordinaires a aussi découlé de l'appréciation des cours des métaux précieux et du retour à une pleine capacité de production, alors qu'un an plus tôt, la production avait été modifiée en raison de la pandémie.

Produits numismatiques

Les produits des activités ordinaires de la Ligne des produits numismatiques se sont améliorés de 22 %, passant de 91,9 millions de dollars en 2020 à 112,3 millions de dollars en 2021. Cette augmentation provient en grande partie de l'élargissement des ventes de produits en or et en argent.

	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Or	45,6 \$	38,0 \$	7,6	20
Argent	52,8	44,0	8,8	20
Autres produits ¹	13,9	9,9	4,0	40
Total des produits des activités ordinaires	112,3 \$	91,9 \$	20,4	22

¹ Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de pièces en métaux communs, de médailles et d'autres produits connexes.

Charges, autres produits et impôts sur le résultat

Charges (produits)

	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Coût des ventes	3 371,4 \$	2 383,8 \$	987,6	41
Charges d'exploitation				
Frais de marketing et ventes	28,3 \$	29,3 \$	(1,0)	(3)
Frais d'administration	82,5	69,2	13,3	19
Total des charges d'exploitation	110,8	98,5	12,3	12
Gain net de change	(2,6) \$	(4,1) \$	1,5	
Produits financiers, montant net	(0,5) \$	(1,0) \$	0,5	
Charge d'impôts	18,1 \$	12,6 \$	5,5	

Le coût des ventes s'est accru de 41 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette augmentation a découlé principalement de la hausse des volumes des ventes de produits d'investissement en or et en argent, volumes qui ont grimpé de 28 % dans l'ensemble, ainsi que de la hausse des cours des métaux précieux en 2021. Compte non tenu de l'incidence du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, passif qui s'est accru de 29 millions de dollars à cause de la diminution des cours de l'argent d'un exercice à l'autre, le coût des ventes a augmenté en phase avec la hausse des produits des activités ordinaires, soit 40 %.

Dans l'ensemble, les charges d'exploitation se sont alourdies de 12 % en 2021, passant de 98,5 millions de dollars en 2020 à 110,8 millions de dollars. L'augmentation des frais d'administration a résulté essentiellement des investissements, par ailleurs prévus, visant à favoriser la transformation des activités de la Monnaie, dont son programme numérique et ses activités liées à la sécurité, de la rémunération des employés ainsi que des frais associés au personnel externe et aux services professionnels. En outre, l'application de la décision à l'agenda que l'IFRS Interpretation Committee (« IFRIC ») a publiée en avril 2021 eu égard à la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation aux termes de contrats visant des logiciels utilisés en mode SaaS (Software as a Service [logiciel-service]) et des plateformes en mode PaaS (Platform as a Service [plateforme-service]) a contribué à hausser les charges d'exploitation de 2021, ce qui se reproduira dans l'avenir. Désormais, la Monnaie passe directement en charges de tels coûts lorsqu'elle n'a pas le contrôle des actifs sous-jacents. La baisse des frais de marketing et ventes est principalement imputable à une réduction de la rémunération du personnel.

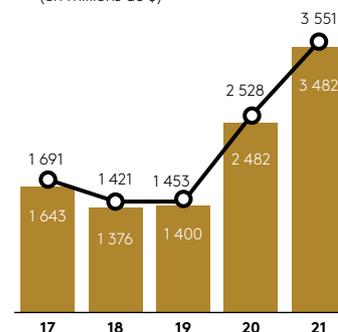
Le gain net de change s'est dégradé de 1,5 million de dollars de 2020 à 2021. Le gain net de change de 2,6 millions de dollars pour 2021 provient principalement d'une évaluation favorable des contrats sur dérivés qui sont employés pour atténuer le risque de change, ce qui a été neutralisé en partie par l'incidence négative de la conversion des soldes libellés en dollars américains de la Monnaie, le dollar canadien s'étant apprécié par rapport à ce dollar d'un exercice à l'autre.

La charge d'impôts s'est accrue de 5,5 millions de dollars en regard de celle de 2020, et ce, en raison d'une augmentation de 21,5 millions de dollars du résultat imposable d'un exercice à l'autre.



La Monnaie a poursuivi sa populaire série *Mystères en terre canadienne* avec une pièce rectangulaire présentant l'incident de Montréal : un ovni aperçu depuis le toit de l'Hôtel Bonaventure. Les lumières éblouissantes de l'objet sont amplifiées par la photoluminescence et l'« effet de Fresnel », illusion d'optique qui fait varier l'intensité de la lumière réfléchie selon l'angle de vue.

■ Coût des ventes et des charges d'exploitation
 ✂ contre les produits des activités ordinaires
 (en millions de \$)



Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie

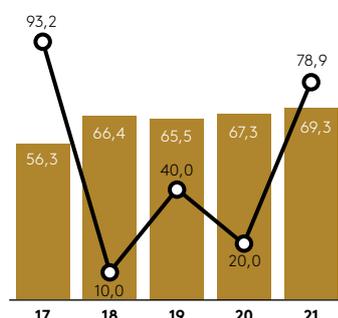
	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	69,3 \$	67,3 \$	2,0	3
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	69,1 \$	36,0 \$	33,1	92
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(11,9) \$	(9,1) \$	(2,8)	31
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(54,4) \$	(26,2) \$	(28,2)	108

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en 2021 se sont établis à 69,1 millions de dollars, s'étant raffermis de 33,1 millions de dollars comparativement à ceux de 2020, et ce, en raison surtout de l'augmentation de la trésorerie générée par ces activités et du calendrier des encaissements auprès des clients et des paiements aux fournisseurs.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 11,9 millions de dollars en 2021, soit 2,8 millions de dollars de plus qu'en 2020. La croissance prévue des ventes, les besoins en recherche et développement de nouveaux produits et technologies et ceux en production, le soutien et la mise à niveau des installations et de la technologie de l'information ainsi que le rendement du capital investi dictent les dépenses en immobilisations de la Monnaie. Dans l'exercice écoulé, ses principales dépenses en immobilisations ont compris des investissements dans le matériel de production des usines d'Ottawa et de Winnipeg ainsi que dans des projets de technologie de l'information visant le programme numérique.

■ Trésorerie et équivalents de trésorerie

↗ contre les dividendes versés
(en millions de \$)



L'amélioration, en 2021, des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation a donné lieu à une hausse du dividende versé au gouvernement du Canada et à une augmentation correspondante, sur un an, de 54,4 millions de dollars des flux de trésorerie affectés aux activités de financement. Les dividendes de 78,9 millions de dollars et de 20 millions de dollars versés dans les quatrièmes trimestres de 2021 et de 2020, respectivement, représentent le solde de trésorerie projeté à la clôture de l'exercice par rapport à une réserve de trésorerie requise et prédéterminée dans le Plan d'entreprise de la Monnaie. Quant à la hausse des flux de trésorerie affectés aux activités de financement, elle a été compensée en partie par le produit d'une facilité d'emprunt de 30 millions de dollars obtenue en décembre 2021 aux fins du financement d'investissements numériques approuvés dans le Plan d'entreprise de la Monnaie.

Facilités d'emprunt

À l'ouverture de l'exercice 2021, les emprunts à long terme en cours de la Monnaie totalisaient 6 millions de dollars. Au cours de l'exercice, elle a contracté une nouvelle facilité d'emprunt de 30 millions de dollars, ce qui a été contrebalancé par les remboursements de 3 millions de dollars effectués sur sa facilité existante, portant ainsi le total du solde de ses emprunts à long terme en cours à 33 millions de dollars au 31 décembre 2021. À l'ouverture de cet exercice, le ratio de ses emprunts à long terme sur les capitaux propres était de 1:28 et à sa fermeture, il se chiffrait à 1:04. Il y a lieu de se reporter à la note 17 annexe aux états financiers consolidés audités au 31 décembre 2021, à la page 92, pour obtenir des détails sur les facilités d'emprunt de la Monnaie.

Risques financiers

En raison de la nature même de ses activités, la Monnaie est exposée aux risques de marché que posent les variations des prix des métaux et des taux de change. La majeure partie des matières premières qu'elle achète afin de produire ses pièces sont des métaux dont les prix peuvent fluctuer fortement. Le risque de change s'entend de l'incidence des fluctuations des taux de change sur les achats et les ventes qu'effectue la Monnaie. Afin de gérer son exposition aux risques de marché, celle-ci a recours à un programme de couverture et de gestion des risques qui est axé sur la prudence et qui met en jeu divers types d'instruments financiers et stratégies de transfert des risques.

Tableau des sensibilités

Facteur clé	Variation	Principale incidence
Par rapport au dollar US, le dollar canadien	augmente	Diminution des produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits et services en dollars US Diminution des coûts engagés en dollars US Augmentation du coût des ventes des produits vendus en dollars US qui est engagé et/ou passé en charges en dollars canadiens Augmentation du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale ainsi que du coût des ventes
Le prix d'une once d'or	augmente	Hausse des produits des activités ordinaires du secteur des Métaux précieux Hausse du coût des produits du secteur des Métaux précieux
Le prix d'une once d'argent	augmente	Hausse des produits des activités ordinaires du secteur des Métaux précieux Hausse du coût des produits du secteur des Métaux précieux Diminution du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale et du coût des ventes
Les coûts d'approvisionnement en métaux précieux et leurs taux de location	augmentent	Hausse du coût des produits de métaux précieux
Le prix d'un kilo de nickel	augmente	Hausse des produits des activités ordinaires du secteur des Pièces de circulation Hausse du coût des pièces de circulation
Le prix d'un kilo d'acier	augmente	Hausse des produits des activités ordinaires du secteur des Pièces de circulation Hausse du coût des pièces de circulation



L'image stylisée d'un hydravion Beaver De Havilland fabriqué au Canada a figuré sur la troisième pièce en argent fin de la série *Premier siècle de la Confédération*. Il s'agit d'un symbole du développement rapide du Canada après la guerre (1945-1967); l'aviation et d'autres technologies émergentes ont propulsé les Canadiens vers de nouveaux sommets, les rapprochant comme jamais auparavant.

Rendement pour le gouvernement du Canada

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Monnaie a remis un dividende de 78,9 millions de dollars à son actionnaire, le gouvernement du Canada. Les impôts sur le résultat payés en 2021 ont été fondés sur les résultats financiers de 2020, et les impôts supplémentaires exigibles en raison de la rentabilité de la Monnaie en 2021 seront versés au début de 2022. Le tableau suivant résume le rendement total de la Monnaie pour le Canada dans les cinq derniers exercices.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Dividendes versés	93,2 \$	10,0 \$	40,0 \$	20,0 \$	78,9 \$	242,1 \$
Impôts sur le résultat payés	9,0	7,3	15,5	2,2	3,2	37,2
Total du rendement pour le Canada	102,2 \$	17,3 \$	55,5 \$	22,2 \$	82,1 \$	279,3 \$

Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Il y a lieu de se reporter aux notes 13, 14, 15 et 28 annexes aux états financiers consolidés audités et débutant aux pages 87 et 104 respectivement, pour obtenir des détails sur les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux de la Monnaie.

Réalisations par rapport au Plan d'entreprise

Les résultats opérationnels et financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 indiquent que les objectifs financiers énoncés dans le Plan d'entreprise 2021-2025 ont été surpassés.



Cette pièce en argent plaquée de rhodium noir présente le premier tyrannosaure découvert au Canada en plus de 50 ans. Surpassant le *Tyrannosaurus rex* par sa taille et son rang dans la chaîne alimentaire, le « faucheur de la mort » approfondit notre compréhension du passé paléontologique canadien. Un crâne fossilisé brille sur une texture de roc noir, immortalisant la terrible réputation du carnivore.

L'objectif financier fixé pour 2021 était la réalisation de résultats avant impôts et autres éléments de 47,6 millions de dollars. La Monnaie l'a amplement dépassé, ce qui démontre la valeur de sa stratégie à long terme et sa capacité à tirer parti de la demande exceptionnelle de produits d'investissement qui émane de son réseau international de marchands. Sa réussite repose essentiellement sur le fait qu'elle a continué de miser sur sa capacité de production et sa chaîne d'approvisionnement pour répondre aux besoins des secteurs minier et financier du Canada et d'ailleurs dans le monde, la demande mondiale de produits d'investissement en or et en argent étant demeurée inhabituellement forte en 2021.

Les résultats avant impôts et autres éléments constituent une mesure financière non conforme aux PCGR dont se sert la direction et d'autres parties prenantes pour comparer les résultats financiers de la Monnaie avant l'incidence des variations hors trésorerie des évaluations, des impôts et autres éléments. Ce qui suit constitue un rapprochement des résultats de l'exercice et des résultats avant impôts et autres éléments.

	2021	2020
Résultats de l'exercice	53,7 \$	37,7 \$
Ajouter (soustraire) :		
Charge d'impôts	18,1	12,6
Perte nette (gain net) de change ¹	2,0	(2,1)
Réévaluation des produits vendus à leur valeur nominale ²	8,3	(20,7)
Résultats avant impôts et autres éléments	82,1 \$	27,5 \$

¹ La perte nette (gain net) de change pour 2021 ne tient pas compte d'un gain de 4,6 millions de dollars (gain de 2,0 millions de dollars en 2020) lié à l'atténuation du risque de change découlant d'un contrat en particulier.

² La réévaluation des produits vendus à leur valeur nominale représente l'incidence hors trésorerie du changement dans l'évaluation de la composante récupération de métaux précieux du passif au titre des rachats de ces produits, ce qui exclut l'incidence d'une perte de change de 0,1 million de dollars (perte de 1,3 million de dollars en 2020).

Risques d'exploitation

La direction tient compte de tous les risques et occasions à chaque palier décisionnel. Le rendement de la Monnaie dépend de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique, la volatilité des marchés financiers et des marchandises et les pressions exercées par la concurrence. De plus, en tant que société d'État régie par un cadre législatif, tout changement des objectifs de son actionnaire ou des orientations définies par les organismes dirigeants pourrait influencer sur son rendement. Guidée par le Conseil d'administration, c'est l'équipe de direction qui met en œuvre le processus de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie. Ce processus vise avant tout la détection, l'évaluation et la gestion, selon la tolérance au risque définie par le Conseil d'administration, des principaux risques qui pourraient entraver la réalisation de ses objectifs stratégiques. Dans le cadre de ses responsabilités de supervision, le Conseil d'administration approuve les énoncés sur la tolérance au risque, examine le profil de risque de la Monnaie et peut orienter les grandes lignes de son approche à la gestion des risques.

Le cadre et les méthodes de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie sont conformes aux directives émises par le Conseil du Trésor et font l'objet d'un examen périodique par son auditeur interne. Des recommandations visant à sensibiliser le personnel aux risques et à favoriser leur gestion sont émises au besoin. Des exigences pertinentes en gestion des risques font partie intégrante des responsabilités du personnel.

Un registre des principaux risques de l'entreprise est tenu, tout comme le sont divers autres registres portant sur les risques opérationnels propres à chaque ligne commerciale ou service de soutien de la Monnaie. Ces registres sont régulièrement mis à jour et sont modifiés au fil de la détection de nouveaux risques et de l'atténuation des risques existants.

La Monnaie a établi que les principaux risques de l'entreprise suivants pourraient nuire fortement à la réalisation de ses objectifs stratégiques, lesquels sont décrits à la page 25.

Risques stratégiques

État de préparation à une économie utilisant peu de numéraire

Cela désigne le risque que la Monnaie ne soit pas prête à faire face aux conséquences que l'accélération des paiements électroniques pourrait avoir sur son modèle d'affaires et sur son mandat. Pour contrer ce risque, elle s'y attaque sur plusieurs fronts. Premièrement, en tant que gestionnaire du cycle de vie des pièces de circulation au Canada, la Monnaie cherche constamment à améliorer son système de gestion des pièces lui permettant d'analyser des données et des informations afin de comprendre les tendances de leur utilisation et tire parti des connaissances de l'industrie et du marché qu'a le Comité national des pièces. Deuxièmement, la Monnaie communique régulièrement avec la Banque du Canada et le ministère des Finances afin de partager les enseignements tirés et les stratégies de gestion des enjeux que pose la pandémie de COVID-19 ainsi que d'autres scénarios plausibles concernant les échanges et le commerce. Troisièmement, la Monnaie mène régulièrement des sondages pour mieux comprendre l'attitude et les comportements des consommateurs à l'égard des pièces de monnaie. Enfin, la Monnaie réalise souvent des études comparatives par lesquelles elle compare les tendances qui se dessinent à l'échelle nationale et internationale afin d'obtenir de précieuses informations sur ce que pourrait être un avenir où le numéraire sera moins utilisé.



Cette pièce de 5 oz en argent fin, rehaussée d'une technologie activée à la lumière noire, crée une illustration lumineuse de notre système solaire. Sur fond de Voie lactée, les planètes à l'échelle sont disposées en forme de croissant à côté de notre immense Soleil. Les trajectoires orbitales gravées complètent cet inspirant motif célébrant la science et l'exploration spatiale.



Cette pièce de 5 oz en argent fin est inspirée de l'astrolabe datant du 17^e siècle qu'aurait perdu Samuel de Champlain alors qu'il explorait la rivière des Outaouais en 1613, et qui a été retrouvé en 1867 près de Cobden, en Ontario. Un modèle réduit de l'objet, moulé dans l'argent et plaqué de bronze, est fixé sur une carte finement gravée de la Nouvelle-France de Champlain.

Diversification de la clientèle

Il s'agit du risque que la Monnaie dépende trop fortement d'un nombre restreint de clients, lesquels représentent une part importante de ses sources de revenus. La Monnaie continue d'atténuer ce risque en menant un examen exhaustif de toutes ses activités afin d'élaborer un portefeuille de produits et services selon une approche axée sur le client. En outre, elle s'efforce activement de recruter de nouveaux clients, de conserver sa clientèle et d'augmenter ses ventes de produits d'investissement, de produits numismatiques et de pièces de circulation étrangères ainsi que ses services d'entreposage et d'affinage. En outre, elle tente de cibler une nouvelle clientèle et de nouveaux marchés grâce à une stratégie portant à la fois sur les produits d'investissement et les produits numismatiques.

Risques opérationnels

Bassin de talents

Il s'agit du risque que le plan des effectifs et du personnel externe ne puisse être réalisé à cause de la concurrence qui s'exerce sur le marché, ce qui pourrait faire en sorte que la Monnaie n'ait pas la capacité requise pour poursuivre la transformation de ses activités.

La Monnaie augmente ses efforts de recrutement et tire parti de l'expertise de ses partenaires commerciaux. En outre, sa direction examine régulièrement les priorités de sa stratégie UNE seule Monnaie afin d'assurer un juste équilibre entre sa capacité et ses efforts.

Sécurité physique et cybersécurité

Il s'agit du risque de vol de nos informations ou de nos actifs, d'un accès inapproprié à ceux-ci et de leur mauvaise utilisation, incluant à des fins frauduleuses. La Monnaie continue d'axer ses projets visant la cybersécurité sur la culture, la résilience, l'harmonisation et la gouvernance. Son comité de sécurité intégré continue d'harmoniser les mesures et projets en sécurité physique et en cybersécurité.

Ancienne plateforme technologique

Il s'agit du risque que les anciennes applications ou infrastructure de la Monnaie accusent des défaillances et que les équipes de l'entreprise n'y aient plus accès ou que surviennent de graves problèmes de perte de données ou de dégradation de leur intégrité.

Sa feuille de route sur la transformation numérique complète lui permet d'atténuer ce risque. Son plus récent Plan d'entreprise prévoit des investissements ciblés en vue de la mise à niveau de l'expérience numérique et des plateformes de ressources à l'échelle de l'entreprise.

Pandémie de COVID-19

Il s'agit du risque que l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19 entraîne des cycles perpétuels de flambée des infections et de confinement. Le Comité de la haute direction sur les situations d'urgence continue de se réunir régulièrement et de suivre de très près tous les aspects des marchés, les conséquences qu'une longue pandémie pourrait avoir sur son personnel et sa chaîne d'approvisionnement ainsi que les tendances à venir, sur le plan de la main-d'œuvre, qui pourraient en résulter. La Monnaie continue de mettre en œuvre ses plans de continuité des activités et d'adapter, au besoin, ses niveaux d'activité. Elle applique des mesures sanitaires strictes dans toutes ses installations.

Chaîne d’approvisionnement

Il s’agit du risque que la Monnaie ne puisse se procurer ou fournir des produits et services en temps opportun et à un coût raisonnable. La Monnaie fait à appel à de multiples fournisseurs lorsqu’elle le peut et augmente ses délais de production et d’approvisionnement afin d’atténuer les conséquences que ce risque pourrait avoir sur ses activités et ses projets.

Mise en œuvre de critères ESG

Il s’agit du risque que la Monnaie n’ait pas la capacité de réaliser en temps opportun ses objectifs ou visées ESG ou de combler les attentes de ses clients, de son actionnaire ou de ses employés en ce domaine et que sa réputation en soit entachée.

La Monnaie affecte expressément des ressources à la mise en œuvre de critères ESG. Elle est en voie d’élaborer un plan en vue d’appliquer, d’ici 2024, les recommandations du GIFCC concernant la divulgation de l’information financière.



Sur cette pièce colorée en or pur, l’artiste kwakiutl Richard Hunt a représenté des mouflons d’Amérique dans le style de la côte nord-ouest du Pacifique. Ces animaux, qui habitent les montagnes du village de l’artiste, Tsaxis (Fort Rupert, en C.-B.), portent des symboles importants de sa culture et de sa communauté : emblèmes de l’aigle et du corbeau, cimes de montagne et soleil.

Estimations comptables cruciales, adoption de nouvelles normes comptables et faits nouveaux en comptabilité

Il y a lieu de se reporter aux notes 3 et 4 annexes aux états financiers consolidés audités de la Monnaie, commençant aux pages 67 et 72, respectivement, pour obtenir des renseignements sur les estimations comptables cruciales, l’adoption de nouvelles normes comptables et les faits nouveaux en comptabilité.

Frais de voyages, d’accueil et de conférences

Le tableau suivant résume les frais de voyages, d’accueil et de conférences qu’a engagés la Monnaie.

	2021	2020	Variation en \$	Variation en %
Voyages	0,2 \$	0,6 \$	(0,4)	(67)
Accueil	0,1	0,1	-	-
Total des frais de voyages, d’accueil, de conférences et d’événements	0,3 \$	0,7 \$	(0,4)	(57)

Au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2021, les membres du Conseil d’administration de la Monnaie n’ont pas engagé de frais de voyages, d’accueil, de conférences et d’événements (0,1 million de dollars en 2020).

Contrôles internes et procédures

La Monnaie a instauré un cadre de contrôle interne, ce qui inclut des contrôles internes en matière de rapports financiers ainsi que des contrôles et procédures de communication de l'information. La présidente et la vice-présidente principale, Finances et Administration, et chef de la direction financière de la Monnaie ont mis en œuvre un processus d'évaluation interne afin d'estimer l'efficacité de ces contrôles. Ce processus remplit les exigences concernant les meilleures pratiques prescrites par le Règlement 52-109 qu'ont publié les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En tant que société d'État, la Monnaie s'est conformée volontairement à certaines règles et exigences du Règlement 52-109. Les évaluations au 31 décembre 2020 étaient fondées sur une appréciation de l'efficacité de la conception de ces contrôles, et celle réalisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 l'a été sur une estimation de l'efficacité de leur conception et de leur fonctionnement.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que tous les renseignements requis sont recueillis et transmis à la haute direction, ce qui inclut la présidente et la chef de la direction financière, en temps opportun de sorte que la Monnaie puisse prendre des décisions éclairées au sujet des informations à divulguer auprès du public. La présidente et la chef de la direction financière ont évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information en lien avec la rédaction du présent rapport de gestion et l'établissement des états financiers consolidés et ont conclu que, dans l'exercice clos le 31 décembre 2021, leur conception et leur fonctionnement avaient été efficaces.

Contrôles internes en matière de rapports financiers

Les contrôles internes en matière de rapports financiers fournissent une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés sont établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison des limites qui leur sont inhérentes, il se peut que les contrôles internes en matière de rapports financiers ne puissent fournir qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. La présidente et la chef de la direction financière ont évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes en matière de rapports financiers de la Monnaie en se fondant sur les critères énoncés dans le document Internal Control – Integrated Framework qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission et sur les Objectifs de contrôle dans les domaines de l'information et des technologies connexes. S'appuyant sur cette évaluation, la présidente et la chef de la direction financière ont conclu que, dans l'exercice clos le 31 décembre 2021, la conception et le fonctionnement des contrôles internes en matière de rapports financiers de la Monnaie avaient été efficaces.

Perspectives

En février 2022, le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise 2022-2026 de la Monnaie. Poursuivant la mise en œuvre de sa stratégie UNE seule Monnaie, laquelle a été approuvée en 2020, elle continuera en 2022 d'adapter son secteur des Pièces de circulation en peaufinant ses pratiques de gestion du cycle de vie des pièces, pratiques qui, déjà, la distinguent à l'échelle mondiale, et elle s'efforcera de saisir les meilleures occasions pour ses pièces de circulation étrangères. La Monnaie continuera d'élargir sa capacité de production de métaux précieux, se concentrant sur son éventail de produits numismatiques, et de rechercher les gains d'efficacité opérationnelle. La Monnaie procède également à des investissements dans ses capacités numériques et dans des initiatives ESG de façon à toujours accroître sa souplesse et sa résilience et ainsi offrir encore plus de valeur aux Canadiens. La Monnaie surveille de près les conséquences de l'évolution de la pandémie, dont son incidence sur son réseau mondial de fournisseurs, et élabore au besoin des plans d'intervention pour soutenir ses activités.

Secteur des Pièces de circulation

Programme de pièces de circulation canadiennes

Le Programme de pièces de circulation canadiennes poursuit sa reprise puisque la pandémie devrait perdurer en 2022.

Dans les premiers mois de 2022, les restrictions imposées par le gouvernement au commerce du détail et à l'industrie du tourisme ont été réintégréées en réponse au variant Omicron, mais ces restrictions devraient être assouplies en mars 2022. Un relâchement graduel des restrictions et le fait que de plus en plus de Canadiens reprennent leurs activités récréatives et retournent sur leurs lieux de travail devraient intensifier quelque peu la circulation des pièces tout au long de 2022 et en 2023.

Comme la situation est en voie de se stabiliser partout au pays et que la circulation des pièces dans le système redevient plus fluide, la Monnaie prévoit que, pour combler la demande dans les mois à venir, il lui sera moins nécessaire d'y injecter des volumes supplémentaires de nouvelles pièces. Cela dit, la Monnaie et ses partenaires de distribution disposent déjà de stocks de pièces pouvant être utilisés si jamais la demande devient chaotique.

Ces perspectives s'appuient notamment sur les comportements usuels des consommateurs et des marchands, lesquels évoluent sans cesse. Afin de s'assurer de demeurer au fait des principales tendances, la Monnaie investit dans des activités qui lui permettent de prendre le pouls du marché, dont des sondages auprès des consommateurs, analyse l'évolution des paiements nationaux et internationaux et mène des activités dans des créneaux à forte utilisation du numéraire, dont le transport en commun, le stationnement et les distributeurs automatiques.



Une nouvelle série de pièces d'investissement en or pur à 99,999 % souligne le 125^e anniversaire de la ruée vers l'or du Klondike. Rêvant de faire fortune, des milliers de prospecteurs sont venus au Yukon. En seulement trois ans, le territoire, ses communautés autochtones et leur mode de vie traditionnel ont été métamorphosés d'une manière qui se ressent encore aujourd'hui.

Pièces de circulation étrangères

La poursuite de la pandémie de COVID-19 a créé, dans plusieurs pays, une demande de pièces fort imprévisible puisque les secteurs du commerce de détail et du transport en commun du monde entier ont été grandement perturbés. Certaines banques centrales ont reporté l'approvisionnement en pièces ou les expéditions aux termes de contrats existants en attendant le retour des activités économiques normales. Bien que la Monnaie ait continué de suivre l'incidence de la circulation des pièces dans ces marchés, elle s'attend qu'au fil de la réouverture de leur économie, l'utilisation du numéraire et la demande de pièces connaissent un rebond dans les pays émergents, mais que, dans les pays plus développés, elles fléchissent légèrement à cause d'une accélération du recours à des méthodes de paiement numériques. La Monnaie a pleinement exploité sa capacité de production en 2021, son carnet de commandes pour 2022 est bien garni et plusieurs d'entre elles ont été confirmées pour le début ainsi que pour la fin de l'année. La Monnaie continue de cerner les tendances en technologie du monnayage, soit surtout les possibilités de convertir les petites coupures en pièces, lesquelles sont moins coûteuses, et oriente sa capacité de production en conséquence. Elle estime qu'en raison des circonstances exceptionnelles que cause la pandémie, les volumes de pièces et de flans faisant l'objet d'appels d'offres dans les 12 prochains mois pourraient passer de quatre milliards à environ trois milliards. Cependant, la mise à niveau de son infrastructure de fabrication et une saine gestion de ses coûts devraient assurer le maintien de sa compétitivité.

Secteur des Métaux précieux

Produits et services d'investissement

La Monnaie continue de surveiller étroitement la conjoncture du marché des pièces d'investissement ainsi que les conditions d'approvisionnement et s'efforcera de se positionner pour répondre à la demande de produits d'investissement en or et en argent que suscitent des conditions de marché toujours favorables. En 2022, elle mettra encore l'accent sur les stratégies centrées sur la clientèle et les marchés afin de conserver sa forte part de marché, ce qui signifiera notamment se concentrer de nouveau sur l'affinage d'or et les pièces d'investissement et rechercher des débouchés attrayants pour ses services d'entreposage, tout en gérant soigneusement ses coûts d'exploitation de façon à atténuer l'incidence de l'incertitude qui plane sur le marché mondial des pièces d'investissement.

Produits numismatiques

La Monnaie continue de miser sur son approche axée sur le client et se concentre sur l'amélioration de l'expérience client et du rendement à long terme de la Ligne des produits numismatiques. Ses ventes directes, y compris celles effectuées sur sa plateforme de commerce électronique, devraient continuer d'être conformes aux tendances du commerce électronique alors que la pandémie de COVID-19 persiste. La Monnaie continue de mettre en œuvre des stratégies de produits qui visent à rejoindre de nouveaux clients sur ses marchés actuels et sur des marchés émergents.



La pièce de circulation de 50 pesewas 2021 a été produite à notre usine de Winnipeg pour la Banque du Ghana, cliente de longue date. Hautement durable, cette pièce en acier plaqué nickel présente les armoiries du Ghana à l'avers; au revers figure la gravure d'une femme dans un marché ghanéen traditionnel, symbole du commerce et des échanges quotidiens.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport annuel, incluant ce rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction de la Monnaie quant à ses objectifs, ses plans, ses stratégies, sa croissance future, ses résultats d'exploitation, son rendement, ses perspectives commerciales et ses débouchés. Des énoncés prospectifs se reconnaissent généralement par l'emploi de termes ou d'expressions tels que « projeter », « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « à l'intention de » et d'autres termes ou expressions analogues. De tels énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais seulement des hypothèses concernant la croissance, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives commerciales et les débouchés prévus. Bien que la direction juge, à la lumière des informations à sa disposition, que ces hypothèses sont raisonnables, elles pourraient se révéler inexactes. Ces hypothèses sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes ainsi qu'à divers autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux attendus. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, ceux énoncés sous la rubrique Risques d'exploitation du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 9, Instruments financiers et gestion des risques financiers, annexe aux états financiers consolidés audités de la Monnaie.

Dans la mesure où celle-ci présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, telles celles portant sur sa croissance et son rendement financier à venir, elle le fait dans le seul but de décrire ses attentes. Par conséquent, les lecteurs sont priés de comprendre que ces informations ou perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. En outre, à l'instar de tout énoncé prospectif en général, de telles informations ou perspectives reposent sur des hypothèses et sont exposées à divers risques.

Les lecteurs doivent analyser ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent de tels énoncés prospectifs. Compte tenu de ces hypothèses et risques, les événements prévus par ces énoncés pourraient ne pas survenir. La Monnaie ne peut garantir que les résultats ou événements projetés se concrétiseront. C'est pourquoi les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport annuel ne sont faits qu'en date du 3 mars 2022, et la Monnaie ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement après cette date en raison de nouvelles informations, d'événements à venir, de changements de situation ou pour tout autre motif que ce soit.

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés du présent rapport annuel ont été établis par la direction de la Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou la « Société ») conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, en utilisant les meilleurs estimations et jugements de la direction, lorsque cela était approprié. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui figurent dans ces états financiers consolidés. La direction est également responsable de toutes les autres informations que renferme le rapport annuel et de leur concordance, le cas échéant, avec les informations et les données contenues dans les états financiers consolidés.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés et que les transactions de la Société et de sa filiale entièrement détenue sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, dont un décret (C.P. 2015-1107) qui a été délivré en vertu de l'article 89 de cette loi, et aux règlements qui en découlent et, selon le cas, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et aux règlements administratifs de la Société, ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale entièrement détenue.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification. Le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne et l'auditeur externe indépendant pour voir comment la direction de la Société s'acquitte de ses responsabilités et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification se réunit pour examiner les états financiers consolidés avec les auditeurs interne et externe et présente son rapport au Conseil d'administration qui, à son tour, examine et approuve les états financiers consolidés.

L'auditeur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers consolidés et fait rapport au ministre responsable de la Monnaie royale canadienne.

La présidente,



Marie Lemay

La vice-présidente principale, Finances et
Administration, et chef de la direction financière,



Jennifer Camelon, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 3 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

À la ministre des Finances

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Monnaie royale canadienne (« la Société »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et ses règlements, la charte et les règlements administratifs de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

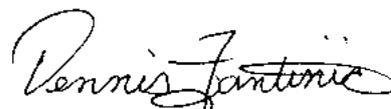
Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Dennis Fantinic, CPA, CGA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 3 mars 2022

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2021	2020
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		69 303 \$	67 306 \$
Créances clients, montant net et créances diverses	5	19 152	20 749
Impôts à recouvrer		–	3 584
Charges payées d'avance	6	3 677	2 209
Stocks	7	86 530	57 617
Actifs sur contrat	8	40 631	31 116
Actifs financiers dérivés	9	2 611	6 901
Total des actifs courants		221 904	189 482
Actifs non courants			
Créances clients, montant net et créances diverses	5	–	253
Charges payées d'avance	6	178	412
Actifs financiers dérivés	9	–	1 678
Actifs d'impôts différés	24	29 250	26 408
Immobilisations corporelles	10	144 040	150 131
Immeuble de placement	11	236	236
Immobilisations incorporelles	12	4 738	5 102
Actifs au titre des droits d'utilisation	13	5 136	5 648
Total des actifs non courants		183 578	189 868
Total de l'actif		405 482 \$	379 350 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	14	56 300 \$	46 321 \$
Provisions	15	2 043	3 183
Impôts à payer		13 978	172
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	16	434	527
Passifs sur contrat	8	12 894	17 156
Emprunts	17	9 042	3 005
Obligations locatives	13	1 388	2 268
Obligations au titre des avantages du personnel	18	3 302	3 905
Passifs financiers dérivés	9	23	48
Total des passifs courants		99 404	76 585
Passifs non courants			
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	14	95	140
Provisions	15	966	1 151
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	16	121 472	113 459
Emprunt	17	24 000	2 999
Obligations locatives	13	4 394	4 306
Obligations au titre des avantages du personnel	18	12 653	13 423
Passifs financiers dérivés	9	–	117
Total des passifs non courants		163 580	135 595
Total du passif		262 984	212 180
Capitaux propres			
Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises)		40 000	40 000
Résultats non distribués		102 515	127 258
Cumul des autres éléments de perte globale		(17)	(88)
Total des capitaux propres		142 498	167 170
Total du passif et des capitaux propres		405 482 \$	379 350 \$

Engagements, éventualités et garanties (note 28)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Approuvé au nom du
Conseil d'administration

La présidente du Conseil,



Phyllis Clark, IAS.A

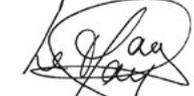
La présidente du
Comité de vérification,



Sandip K. Lalli, FCPA, IAS.A

Approuvé au nom de la
direction

La présidente de
la Monnaie,



Marie Lemay, IAS.A

La vice-présidente principale,
Finances et Administration, et
chef de la direction financière,



Jennifer Camelon, CPA, CA, IAS.A

État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2021	2020
Produits des activités ordinaires	20	3 550 756 \$	2 527 551 \$
Coût des ventes	19, 21	3 371 365	2 383 818
Marge brute		179 391	143 733
Frais de marketing et ventes	19, 21	28 341	29 280
Frais d'administration	19, 21, 25	82 468	69 223
Charges d'exploitation		110 809	98 503
Gain net de change	22	2 636	4 109
Résultats d'exploitation		71 218	49 339
Produits financiers, montant net	23	539	970
Autres produits		31	4
Résultats avant impôts		71 788	50 313
Charge d'impôts	24	(18 059)	(12 591)
Résultats de l'exercice		53 729	37 722
<i>Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :</i>			
Profit net (perte nette) non réalisé(e) sur couvertures de flux de trésorerie		71	(115)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :</i>			
Gain actuariel net (perte actuarielle nette) au titre des régimes à prestations définies		428	(643)
Autres éléments du résultat global, après impôts		499	(758)
Résultat global total		54 228 \$	36 964 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (Profits nets [pertes nettes] sur couvertures de flux de trésorerie)	Total
Solde au 31 décembre 2019		40 000 \$	110 179 \$	27 \$	150 206 \$
Résultats de l'exercice		–	37 722	–	37 722
Autres éléments du résultat global, montant net ¹		–	(643)	(115)	(758)
Dividendes versés	9.1	–	(20 000)	–	(20 000)
Solde au 31 décembre 2020		40 000 \$	127 258 \$	(88) \$	167 170 \$
Résultats de l'exercice		–	53 729	–	53 729
Autres éléments du résultat global, montant net ¹		–	428	71	499
Dividendes versés	9.1	–	(78 900)	–	(78 900)
Solde au 31 décembre 2021		40 000 \$	102 515 \$	(17) \$	142 498 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

¹ Les montants présentés sont nets d'impôts sur le résultat

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2021	2020
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation			
Résultats de l'exercice		53 729 \$	37 722 \$
Ajustements visant à rapprocher les résultats et les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation			
Dotations aux amortissements	21	20 373	20 509
Charge d'impôts	24	18 059	12 591
Produits financiers, montant net		(539)	(970)
Autres produits		(31)	(4)
Perte nette (gain net) de change		6 841	(7 492)
Ajustements des autres produits, montant net	26	(39 504)	(19 936)
Variation du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale		7 866	(21 391)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	26	4 722	16 379
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant intérêts et impôts		71 516	37 408
Impôts payés, déduction faite des impôts reçus	26	(3 834)	(2 706)
Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés	26	1 428	1 315
Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation		69 110	36 017
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(9 466)	(7 345)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(2 401)	(1 768)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(11 867)	(9 113)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement			
Dividendes versés	9.1	(78 900)	(20 000)
Produit de l'émission de titres de créance	17	30 000	-
Remboursement d'emprunt	17	(3 000)	(3 000)
Paiements en capital sur contrats de location	13	(2 474)	(3 187)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(54 374)	(26 187)
Effet des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(872)	1 083
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 997	1 800
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		67 306	65 506
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		69 303 \$	67 306 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Notes annexes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1. Nature et description de la Société

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de circulation qui ont cours au Canada et en gère le cycle de vie pour le compte du gouvernement du Canada.

En 2015, un décret (C.P. 2015-1107) a été délivré en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ordonnant à la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, lignes directrices et instruments connexes du Conseil du Trésor en ce domaine, et ce, en accord avec ses obligations juridiques. Ce décret lui ordonne aussi de faire rapport sur leur mise en œuvre dans son Plan d'entreprise. La Société a respecté ce décret.

La Société produit des pièces pour soutenir les échanges et le commerce du Canada, gère le système de monnayage du pays de sorte à optimiser son efficacité et sa rentabilité et est un fabricant mondialement renommé de produits d'investissement et de pièces de collection en métaux précieux. Elle est également l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et des installations principales sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G8, Canada et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba), R2J 3E7, Canada.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et elle est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Même si elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis d'Amérique, la Société est, dans certains États, assujettie à l'impôt sur le revenu étatique.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »). Les méthodes énoncées ci-après ont été appliquées de façon cohérente à toutes les périodes figurant dans les présents états financiers consolidés.

Le 3 mars 2022, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

2.2 Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue, RCMH-MRCF inc. Celle-ci a adopté les IFRS en même temps que la Société et ses méthodes comptables suivent celles utilisées par la Société. RCMH-MRCF inc. est inactive depuis le 31 décembre 2008. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

2.3 Conversion des devises étrangères

À moins d'indication contraire, tous les montants figurant dans les présents états financiers consolidés et les informations fournies sont exprimés en milliers de dollars canadiens (\$ CA), soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les transactions effectuées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société (monnaies étrangères) sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change qui résultent du règlement de transactions libellées en monnaies étrangères et de leur conversion sont comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent.

2.4 Stocks

Les stocks comprennent des matières premières et des fournitures, des travaux en cours et des produits finis, et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks englobe tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les métaux précieux sont inclus dans les stocks s'ils ont été achetés directement, s'ils ont été extraits grâce à un processus d'affinage ou si une pièce numismatique ne figure plus dans les travaux en cours mais plutôt dans les produits finis. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks dans le cours ordinaire des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2.5 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers et à l'émission de passifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont ajoutés ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, suivant le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou à l'émission de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont classés et évalués ultérieurement comme suit :

Instrument financier	Classement	Évaluation ultérieure
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti
Créances clients, montant net et créances diverses	Coût amorti	Coût amorti
Actifs financiers dérivés ¹	Dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti
Emprunts	Coût amorti	Coût amorti
Passifs financiers dérivés ¹	Dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

¹ La comptabilité de couverture est appliquée à certains actifs financiers dérivés et à certains passifs financiers dérivés, tel qu'il est mentionné à la note 2.8.1.

2.5.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et d'affectation du produit ou de la charge d'intérêt au cours des périodes visées. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif financier ou du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

2.6 Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers de la Société sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la Société modifie le modèle économique qu'elle suit pour gérer les actifs, auquel cas tous les actifs financiers touchés sont reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction.

Tous les actifs financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.8.1).

2.6.1 Créances clients, montant net et créances diverses

Les créances clients, montant net, et les créances diverses comprennent des actifs financiers et des actifs non financiers. Les actifs financiers incluent les créances clients, montant net, ainsi que d'autres créances financières courantes.

Les créances clients, montant net, sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les créances clients, montant net, sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, coût qui est diminué de toute perte de valeur. Les actifs financiers de cette catégorie sont classés comme actifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme où la comptabilisation des intérêts serait négligeable.

2.6.2 Actifs financiers dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est désigné à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 9.2.3.

2.6.3 Dépréciation d'actifs financiers, d'actifs sur contrat et de créances locatives

La Société comptabilise des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues, s'il y a lieu, à l'égard :

- des actifs financiers évalués au coût amorti;
- des créances locatives; et
- des actifs sur contrat.

Les corrections de valeur pour pertes au titre des créances clients, des créances locatives et des actifs sur contrat sont toujours évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La Société applique un modèle de dépréciation unique à tous les instruments financiers, créances locatives et actifs sur contrat (selon la définition qu'en donne IFRS 15), utilisant à cette fin un modèle prospectif mettant en jeu les pertes de crédit attendues. Ce modèle tient compte des événements passés et des conditions actuelles ainsi que des informations prospectives raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables pour calculer la dépréciation. Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées chaque période de présentation de l'information financière, et ce, même si aucun événement générateur de pertes ne s'est produit.

Un indice objectif de dépréciation peut inclure :

- des difficultés financières importantes du débiteur;
- un manquement à un contrat, tel qu'un défaut de paiement;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; ou
- la dégradation importante de la qualité du crédit du débiteur.

Les corrections de valeur pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que des actifs sur contrat et des créances locatives sont déduites de la valeur comptable brute de ces actifs.

2.6.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie générés par l'actif arrivent à expiration, ou si elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité.

2.7 Passifs financiers

Les passifs financiers, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels la comptabilité de couverture s'applique (voir la note 2.8.1), sont classés comme des passifs financiers soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti.

Tous les passifs financiers dérivés étaient classés dans la catégorie des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquaient (voir la note 2.8.1).

2.7.1 Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer comprennent des passifs financiers et des passifs non financiers. Les passifs financiers incluent les dettes fournisseurs ainsi que les charges à payer en lien avec de futures dettes fournisseurs. Les dettes fournisseurs et les charges à payer sont des passifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les passifs financiers de cette catégorie sont classés comme passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

2.7.2 Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque le passif financier est désigné comme passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée de la manière décrite à la note 9.2.3.

2.7.3 Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier si et seulement si l'obligation est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

2.8 Instruments financiers dérivés

La Société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés, notamment pour gérer les risques financiers et son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. La Société a pour politique de ne pas utiliser les dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de passation des contrats d'instruments dérivés et sont par la suite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les coûts de transaction imputables sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Tout profit ou perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation du profit ou de la perte en résultat net est déterminé en fonction de la nature de la relation de couverture.

Un dérivé affichant une juste valeur positive est comptabilisé à titre d'actif financier, tandis qu'un dérivé ayant une juste valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Un dérivé est classé comme actif non courant ou passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance contractuelle est supérieure à 12 mois et que l'on ne prévoit pas qu'il soit réalisé ou réglé en deçà des 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou passifs courants.

2.8.1 Comptabilité de couverture

La Société désigne certains dérivés comme couvertures pour des transactions prévues hautement probables ou pour des engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie). Elle applique la comptabilité de couverture lorsque le dérivé est désigné comme couverture d'un risque spécifique. Tous les éléments de couverture sont officiellement documentés au moment de leur mise en place et des détails sont fournis quant à l'objectif particulier de gestion du risque et à la stratégie sous-jacente à la couverture.

La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par la couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. La Société évalue si le dérivé a une grande efficacité pour compenser la variation des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. En outre, son inefficacité accumulée au cours de sa durée de vie est également prise en compte.

Le profit ou la perte qui découle des variations de la juste valeur de la partie efficace des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte ayant trait à la partie non efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les montants qui avaient été comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global sont portés au résultat net dans la période où l'élément couvert est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque l'instrument de couverture est résilié, exercé ou arrive à maturité, ou qu'il ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture. Actuellement, la Société utilise la comptabilité de couverture seulement pour ses swaps de taux d'intérêt.

2.9 Immobilisations corporelles

2.9.1 Comptabilisation d'un actif

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur, exception faite des projets d'immobilisations en cours de réalisation à des fins de production, d'approvisionnement ou d'administration, projets qui sont comptabilisés au coût.

Le coût comprend les dépenses attribuables directement à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif construit par la Société elle-même englobe le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts attribuables directement à la mise en état de l'actif pour son utilisation prévue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur lequel il est situé, ainsi que les coûts d'emprunt liés à l'actif qualifié.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme éléments séparés (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

2.9.2 Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service par la Société aux fins de son utilisation prévue. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, qui est comme suit :

Amélioration aux terrains	40 ans
Édifices et améliorations	5-60 ans
Matériel	2-40 ans

Les immobilisations incluses dans les projets d'immobilisations en cours ne sont amorties que lorsqu'elles sont prêtes à être mises en service par la Société aux fins de leur utilisation prévue. Elles sont alors reclassées depuis les projets d'immobilisations en cours aux catégories d'actifs indiquées ci-dessus.

Les fonds francs ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées une fois l'an, et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.9.3 Coûts ultérieurs

Les réparations courantes et les coûts de maintenance sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts engagés pour remplacer une partie d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés à la valeur comptable de l'élément touché lorsque les coûts sont engagés. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Le coût des inspections ou des révisions majeures est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément ou à titre de remplacement. Le solde résiduel de la valeur comptable du coût de l'inspection précédente est décomptabilisé.

2.9.4 Décomptabilisation

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou du retrait d'une immobilisation corporelle est déterminé comme la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

2.10 Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour le vendre dans le cours normal des activités, l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives.

L'immeuble de placement de la Société est évalué au coût et est constitué de terrains vacants à son emplacement de Winnipeg. La juste valeur de l'immeuble de placement est présentée à la note 11. Lorsque, de l'avis de la direction, il est probable qu'il y a eu un changement important dans son prix de marché, il fera l'objet d'une évaluation.

2.11 Immobilisations incorporelles

2.11.1 Logiciels

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent des logiciels pour usage interne ou pour la prestation de services aux clients. Ces immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué de tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur. Les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel sont inscrits à l'actif lorsque la Société a le contrôle du logiciel sous-jacent. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée. La durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles varie entre 2 et 10 ans. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées une fois l'an et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

Les immobilisations incluses dans les projets d'immobilisations en cours ne sont amorties que lorsqu'elles sont prêtes à être mises en service par la Société aux fins de leur utilisation prévue. Elles sont alors reclassées depuis les projets d'immobilisations en cours aux catégories d'actifs pertinentes.

2.11.2 Recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche entreprises en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Les activités de développement comprennent un plan ou un modèle en vue de la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. La Société n'inscrit les dépenses de développement à l'actif que si elle peut les évaluer de façon fiable, que le produit ou le procédé est réalisable du point de vue technique ou commercial, que des avantages économiques futurs sont probables, et qu'elle a l'intention et possède suffisamment de ressources pour compléter le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses comptabilisées à l'actif englobent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe, les coûts indirects qui sont attribuables directement à préparer l'actif pour son utilisation visée, ainsi que les coûts d'emprunts inscrits à l'actif. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

2.12 Contrats de location

Identification des contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société doit apprécier si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour apprécier si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Société établit si :

- le contrat met en jeu l'utilisation d'un bien déterminé : le bien peut être implicitement ou explicitement spécifié et doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité d'un bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien ne peut alors être identifié;
- la Société a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé tout au long de sa période d'utilisation; et
- la Société a le droit de décider de l'utilisation du bien. La Société dispose de ce droit si elle a les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence quant à la façon d'utiliser le bien et à quelle fin.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

Dans le cas d'un contrat qui est ou qui contient un contrat de location, la Société constate un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date où le contrat débute. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, ce qui comprend :

- le montant initial de l'obligation locative, ajusté au titre de tout paiement de loyer effectué à la date du début du contrat ou avant cette date; plus
- les coûts directs initiaux engagés, s'il en est; plus
- une estimation des coûts qu'il faudra engager aux fins du démantèlement et de l'enlèvement du bien sous-jacent ou de sa remise en état ou de la restauration du lieu; moins
- tout avantage incitatif à la location reçu.

La Société amortit les actifs au titre des droits d'utilisation selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début du contrat jusqu'au terme de la durée d'utilité de ces actifs ou jusqu'au terme de la durée du contrat s'il est antérieur. Cette durée englobe le temps durant lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et par toute option de résiliation du contrat qu'elle a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début du contrat, valeur qui est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, ou si ce taux n'est pas disponible, du taux d'emprunt marginal de la Société. Son taux d'emprunt marginal est calculé au moyen de la courbe de rendement coupon zéro que publie la Banque du Canada, ce qui est ajusté au titre du risque de crédit.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent ce qui suit :

- les paiements fixes, y compris ceux en substance, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux à la date de début du contrat;
- les sommes qui devraient être à payer aux termes d'une garantie de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice d'une option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers d'une période de renouvellement optionnelle si la Société a la certitude raisonnable qu'elle exercera l'option de prolongation; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, sauf si la Société a la certitude raisonnable qu'elle ne le résiliera pas.

Après son évaluation initiale, l'obligation est réduite au titre des paiements effectués et augmentée pour tenir compte des intérêts. La Société réévalue l'obligation locative s'il y a un changement dans la durée du contrat de location ou dans l'évaluation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Lorsque l'obligation locative est ainsi réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est porté en résultat net si cette valeur comptable a été ramenée à zéro.

La Société a choisi de comptabiliser ses contrats de location à court terme et ceux dont les biens sous-jacents étaient de faible valeur en ayant recours aux mesures de simplification prévues par IFRS 16. Au lieu de constater un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, les paiements en lien avec ces contrats de location sont constatés comme une charge imputée en résultat net selon la méthode linéaire sur la durée des contrats. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société n'avait aucun contrat de location dont les biens sous-jacents étaient de faible valeur ni contrat de location à court terme.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que bailleur

Lorsque la Société est le bailleur, elle doit déterminer à la date de passation de chaque contrat de location s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.

Pour classer chaque contrat de location, la Société évalue globalement si celui-ci transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Si tel est le cas, il s'agit d'un contrat de location-financement, sinon c'est un contrat de location simple. Dans le cadre de son évaluation, la Société tient compte de certains facteurs, dont les suivants :

- la durée du contrat de location couvre ou ne couvre pas la majeure partie de la durée de vie économique du bien sous-jacent, même s'il n'y a pas de transfert de propriété;
- le contrat de location a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au preneur la propriété du bien sous-jacent;
- le preneur a l'option d'acheter le bien sous-jacent à un prix dont on s'attend à ce qu'il soit suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option devient exerçable pour que, dès la date de passation du contrat de location, il existe une certitude raisonnable que l'option sera exercée;
- à la date de passation du contrat de location, la valeur actualisée des paiements de loyers s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur du bien sous-jacent; et (ou)
- le bien sous-jacent est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut l'utiliser sans lui apporter de modifications majeures.

Lorsque la Société est un bailleur intermédiaire, elle comptabilise séparément ses intérêts dans le contrat principal et dans le contrat de sous-location. Elle détermine le classement d'un contrat de sous-location par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal et non par rapport au bien sous-jacent. Si le contrat de location principal est un contrat de location à court terme d'une durée de moins de 12 mois, la Société classe le contrat de sous-location en tant que contrat de location simple, conformément à la méthode de classement des contrats à court terme qu'elle applique lorsqu'elle est le preneur. La Société a des actifs au titre des droits d'utilisation lorsqu'elle a conclu des contrats de sous-location qu'elle classe comme contrats de location-financement. Ces contrats sont de fait des contrats de location-financement puisqu'ils transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué aux termes du contrat principal.

2.13 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de ses actifs au titre des droits d'utilisation afin de déterminer s'il existe des indices que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin d'établir l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée, les actifs de la Société sont également attribués aux unités génératrices de trésorerie prises individuellement, sinon ils sont attribués aux plus petites unités génératrices de trésorerie pour lesquelles une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle afin de refléter l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

En plus d'examiner les valeurs comptables de toutes ses immobilisations corporelles et incorporelles et de ses actifs au titre des droits d'utilisation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin d'y déceler des indices de perte de valeur, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de ses actifs au titre des droits d'utilisation qui se sont déjà dépréciées afin de déterminer s'il existe des indices justifiant des reprises de pertes de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est ultérieurement reprise, la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée jusqu'à l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais seulement dans la mesure où la valeur comptable accrue ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée pour l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement portée au résultat net.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, soit des actifs qui exigent une longue période de préparation avant leur utilisation ou vente prévue, sont inclus dans le coût de ces actifs, jusqu'au moment où ces actifs sont substantiellement prêts à être utilisés ou vendus comme prévu.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges financières à même le résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.15 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts représente la somme des impôts exigibles et des impôts différés.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

2.15.1 Impôts exigibles

Les impôts exigibles sont fondés sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère des résultats déclarés dans l'état consolidé du résultat global à cause d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles.

Le passif d'impôts exigibles de la Société est calculé en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou essentiellement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

2.15.2 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en fonction des différences temporaires imposables entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les états financiers consolidés et l'assiette fiscale correspondante. Les passifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôts différés sont de façon générale comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure qu'il soit probable que des bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels les différences temporaires déductibles peuvent être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est examinée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite s'il n'est plus probable que ces actifs pourront être recouverts.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition qui sont censés s'appliquer dans la période où le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition et la législation fiscale qui sont en vigueur ou le seront essentiellement à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés reflète les conséquences fiscales de la manière que la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

2.15.3 Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental

La Société déduit les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental de ses frais de recherche et de développement. Seuls les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental qui devraient être obtenus sont déduits du résultat net aux fins fiscales.

2.16 Obligations au titre des avantages du personnel

2.16.1 Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme désignent les avantages que l'on s'attend à régler dans les 12 mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme de la Société incluent les salaires, les congés payés, les primes et d'autres types d'avantages à court terme.

La Société comptabilise à titre de passif dans l'état consolidé de la situation financière le montant non actualisé des avantages à court terme gagnés par les membres du personnel en échange des services rendus au cours de la période, après déduction du montant déjà payé et comme coût des ventes ou charge d'exploitation en résultat net.

2.16.2 Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour couvrir les coûts des services rendus pendant la période. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

2.16.3 Autres avantages postérieurs à l'emploi

Les autres avantages postérieurs à l'emploi incluent des indemnités de départ et un régime de retraite supplémentaire, y compris des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités d'assurance postérieures à l'emploi pour certains employés et anciens employés. Ces avantages sont constitués à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner.

L'obligation au titre des prestations constituées est déterminée par calcul actuariel par des actuaires qualifiés indépendants en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées en fonction d'un taux d'actualisation lié au marché et d'autres hypothèses actuarielles, qui représentent les meilleures estimations à long terme de la direction de facteurs tels que les augmentations futures de salaires et les taux de cessation d'emploi.

Les écarts actuariels surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus reposant sur les hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont présentés dans les résultats non distribués au sein des capitaux propres au cours de l'exercice où ils sont comptabilisés comme autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global.

Lorsque surviennent des coûts des services passés, ils sont portés en résultat net à l'état du résultat global à la date la plus proche à laquelle la modification ou la réduction survient ou lorsque la Société comptabilise les frais de restructuration ou de départ connexes.

2.16.4 Obligations au titre d'autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont des avantages du personnel, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, que l'on ne s'attend pas à régler dans les 12 mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Les autres avantages du personnel à long terme de la Société comprennent les avantages accordés aux employés qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux et les prestations pour les accidents du travail.

Les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux de la Société qui sont accumulés, mais non acquis, sont constatés comme autres avantages du personnel à long terme et présentés comme passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière parce que la Société n'a pas le droit de différer le règlement de ces passifs.

Les avantages à long terme pour les prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie et les congés spéciaux s'accumulent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation au titre des prestations constituées est établie par calcul actuariel effectué par des actuaires qualifiés indépendants utilisant les paiements estimés de prestations futurs actualisés.

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, c'est donc dire qu'elle s'autoassure. Ainsi, en tant qu'employeur autoassuré, la Société est responsable du passif engagé depuis sa constitution. L'obligation au titre des indemnités constituées pour les accidents du travail est établie par calcul actuariel en considérant les rentes d'invalidité et les rentes de survivant établies et conférées, ainsi que les rentes futures estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les droits aux prestations sont fondés sur les lois provinciales pertinentes en vigueur à cette date.

Tous les autres avantages du personnel à long terme, coûts des services passés et écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat net dans l'état consolidé du résultat global, comme l'incidence d'une compression ou d'un règlement, le cas échéant.

2.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera obligée de régler l'obligation, et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie requise pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes qui affectent l'obligation. Lorsque la provision est évaluée en utilisant les flux de trésorerie estimés pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est la valeur actuelle de ces flux de trésorerie si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, une créance est comptabilisée comme actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et si le montant de la créance peut être évalué de manière fiable.

2.18 Capital-actions

En 1987, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* révisée a fourni à la Société un capital-actions autorisé de 40 millions de dollars, constitué de 4 000 actions non transférables, rachetables à leur prix d'émission de 10 000 \$ chacune. En 1989, le ministre des Approvisionnements et des Services a acheté les 4 000 actions de la Société. Cette transaction faisait partie d'une restructuration financière qui autorisait la Société à utiliser ses bénéfices nets pour satisfaire à ses besoins opérationnels, remplacer ses immobilisations corporelles, assurer de façon générale sa stabilité financière globale et verser un dividende raisonnable au gouvernement du Canada. Les actions sont actuellement détenues en fiducie par le ministre des Finances au nom de Sa Majesté du chef du Canada.

2.19 Produits des activités ordinaires

2.19.1 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients qui sont comptabilisés au fil du temps ou à un moment précis

La Société tire des produits des activités ordinaires des contrats conclus avec des clients lorsqu'elle remplit les obligations de prestation aux termes de ces contrats. Les obligations de prestation peuvent être remplies progressivement ou à un moment précis selon le moment auquel le contrôle est transféré au client. Le contrôle d'un actif s'entend de la capacité de décider de l'utilisation de celui-ci et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants. Pour certains contrats, le contrôle de l'actif est transféré progressivement au client par la Société. La Société évalue si les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au fil du temps ou à un moment précis au moment de la passation du contrat.

La Société transfère le contrôle d'un bien ou d'un service au fil du temps et, ainsi, elle remplit une obligation de prestation et comptabilise des produits des activités ordinaires au fil du temps si un des critères suivants est rempli :

- le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de la Société, au fur et à mesure où celle-ci a lieu;
- la prestation de la Société crée ou valorise un actif (par exemple des travaux en cours) dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de sa valorisation; ou
- la prestation de la Société ne crée pas un actif que la Société pourrait utiliser autrement, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée.

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients qui ne sont pas comptabilisés au fil du temps sont comptabilisés au moment précis où la Société transfère le contrôle de l'actif promis au client. Les éléments indicatifs d'un transfert de contrôle que la Société prend en compte sont notamment les suivants :

- la Société a un droit actuel à un paiement au titre de l'actif transféré;
- le client a le titre de propriété de l'actif;
- la Société a transféré la possession matérielle de l'actif au client;
- le client a les risques et avantages importants inhérents à la propriété de l'actif; et (ou)
- le client a accepté l'actif.

Produits des activités ordinaires : pièces de circulation canadiennes

La Société fournit au ministère des Finances du gouvernement du Canada un service de gestion du cycle de vie entier des pièces de monnaie, ce qui englobe des activités de prévision, de production, de logistique, de recyclage, d'entreposage et de distribution relatives aux pièces et des services de circulation et de suivi.

Les produits des activités ordinaires associés à la production des pièces de circulation canadiennes ainsi qu'aux activités de logistique, de recyclage et de distribution sont gagnés à un moment précis lorsque le contrôle est transféré. Le contrôle est habituellement transféré au moment de la livraison des pièces ou de la prestation des services connexes.

Les produits des activités ordinaires associés aux services de prévision liés à l'entreposage et de suivi des pièces de circulation canadiennes sont gagnés au fil du temps, à mesure que le ministère des Finances reçoit les prestations réalisées par la Société au titre de ces services sur une base continue et qu'il en tire des avantages.

Le prix de transaction aux fins des produits des activités ordinaires tirés des pièces de circulation canadiennes est établi d'après les modalités du protocole d'entente avec le gouvernement du Canada, lequel répond, selon la Société et à la lumière de ses pratiques commerciales normales avec le gouvernement du Canada, à la définition d'un contrat aux fins comptables. Les modalités de paiement ordinaires pour les produits des activités ordinaires tirés des pièces de circulation canadiennes sont un délai de cinq jours nets.

Produits des activités ordinaires : pièces de circulation étrangères

La Ligne des pièces de circulation étrangères fabrique et distribue des pièces de circulation finies et des flans destinés à une vaste clientèle du monde entier, dont des banques centrales, des établissements de monnayage, des autorités monétaires et des ministères des Finances de pays étrangers. La Société produit également, pour ses clients à l'échelle internationale et grâce à une technologie de pointe, des coins qui leur permettent de frapper eux-mêmes leurs pièces.

Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de production de pièces de circulation étrangères sont généralement comptabilisés à un moment précis, lorsque les pièces, les flans et les coins (produits de pièces de circulation étrangères) sont expédiés au client ou reçus par celui-ci. Pour certains contrats, la Société comptabilise des produits des activités ordinaires à mesure que des produits de pièces de circulation étrangères sont fabriqués, lorsque la Société a établi que les produits de pièces de circulation étrangères ne peuvent être utilisés autrement et lorsque la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre des produits de pièces de circulation étrangères fabriqués à tout moment pendant la durée du contrat.

Le prix de transaction pour les contrats de production de pièces de circulation étrangères est établi d'après les contrats individuels conclus avec les clients. Lorsque la contrepartie promise prévue à un contrat comprend un montant variable, comme des pénalités ou des escomptes, la Société estime le montant de la contrepartie variable à laquelle elle aura droit en échange du transfert des biens ou des services promis à son client dans le cadre du calcul du prix de transaction.

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires dans certaines circonstances où la livraison des produits de pièces de circulation étrangères est retardée à la demande de l'acheteur, mais ce dernier prend les titres et accepte la facturation. Un tel arrangement est appelé une entente de vente à livrer. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés pourvu que le client ait demandé l'entente, que les produits soient identifiés séparément et prêts pour le transfert physique, et que la Société ne puisse utiliser les produits ou les réattribuer à un autre client. Lorsque les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au titre d'une entente de vente à livrer, la Société évalue s'il lui reste des obligations de prestation à remplir, par exemple des services de garde, et si elles sont importantes, une partie du prix de transaction est affectée aux obligations de prestation qui restent à remplir.

Les modalités de paiement ordinaires pour les produits des activités ordinaires tirés des pièces de circulation étrangères varient, selon le client, d'un paiement anticipé à un délai de 60 jours nets. Le délai commence lorsque le titre de propriété des produits de pièces de circulation étrangères est transféré au client.

Produits des activités ordinaires : produits et services d'investissement

La Ligne des produits et services d'investissement de la Société propose à sa clientèle des produits d'investissement sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux ainsi que des services intégrés d'affinage et d'entreposage de ces métaux et des reçus de transactions boursières (RTB).

Les produits des activités ordinaires tirés des produits d'investissement et des RTB sont généralement gagnés à un moment précis lorsque la transaction est réglée.

Les produits des activités ordinaires tirés des services d'entreposage sont gagnés à un moment précis en ce qui a trait aux dépôts, aux virements et aux retraits, ou au fil du temps, à mesure que le client reçoit et consomme les avantages procurés par la prestation de la Société.

Les produits des activités ordinaires tirés des services d'affinage sont gagnés au fil du temps, à mesure que la Société valorise un actif contrôlé par le client.

Lorsque le client peut aussi être le fournisseur du métal précieux utilisé dans les produits d'investissement, les transactions de vente de produits d'investissement sont évaluées afin d'établir si la Société agit ou non pour son propre compte et de déterminer si ces transactions devraient être inscrites à leur montant brut ou net. Lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre d'une transaction, les produits et le coût des ventes sont inscrits à leur montant net et aucun produit ni aucun coût ne sont comptabilisés au titre du métal précieux.

Les modalités de paiement ordinaires pour les produits des activités ordinaires tirés des produits d'investissement sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux sont le paiement avant livraison. Pour les services d'affinage et d'entreposage, les modalités de paiement ordinaires sont habituellement un délai de 30 jours nets. Pour les produits des activités ordinaires tirés des RTB, les modalités de paiement s'appliquent seulement en cas de rachat; le paiement anticipé est alors de mise.

Produits des activités ordinaires : produits numismatiques

La Ligne des produits numismatiques englobe la création de motifs de médailles et de pièces de collection, la fabrication ainsi que la vente de ces produits à des clients du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces numismatiques et de médailles sont généralement comptabilisés à un moment précis, lorsque le contrôle des pièces ou des médailles est transféré au client. Les modalités de paiement normales varient d'un paiement anticipé à un délai de 60 jours nets.

Le programme du Club des Maîtres de la Société est un programme de fidélisation aux termes duquel les membres reçoivent des points de récompense qu'ils peuvent appliquer à des achats. Les produits des activités ordinaires associés à ces points sont différés et comptabilisés seulement lorsque les points sont échangés.

Une provision au titre des retours, par les clients, de pièces numismatiques est estimée en fonction de la politique de la Société à ce chapitre et selon les résultats passés. Lorsqu'il est important, un actif, évalué par rapport à l'ancienne valeur comptable du produit rendu diminuée des coûts de recouvrement du produit, le cas échéant, est comptabilisé au titre du droit de la Société de recouvrer des produits auprès d'un client pour régler une obligation de remboursement. Lorsque la Société ne peut estimer de manière fiable les retours des clients, les rabais ou d'autres provisions semblables, les produits des activités ordinaires ne sont pas constatés.

Une provision pour réclamations au titre des garanties est estimée en fonction de la politique de la Société à ce chapitre et selon les résultats passés.

2.19.2 Paiements anticipés reçus de clients

Les paiements reçus par anticipation sur les ventes ne sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires que lorsque le contrôle des produits ou des services en question est transféré au client. Ainsi, un passif sur contrat est initialement comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière, où il demeure jusqu'à la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

2.19.3 Coûts des contrats

Les commissions à payer au titre des contrats de production de pièces étrangères sont inscrites à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat lorsqu'ils sont marginaux et que leur recouvrement est prévu. Les coûts de contrats d'investissement sont amortis en résultat net sur la durée du contrat auquel ils se rapportent, conformément au transfert des biens ou des services au client. Si la période d'amortissement prévue est d'un an ou moins, les commissions sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées. Aucun coût de contrat n'avait été inscrit à l'actif au 31 décembre 2021 ou 2020.

2.19.4 Contrats conclus avec des clients qui comportent une composante financement importante

La Société ajuste le montant de contrepartie promis à recevoir d'un client pour tenir compte des effets d'une composante financement importante si, au moment de la passation du contrat, elle s'attend à ce que l'intervalle entre le moment où elle fournira un bien ou un service promis au client et le moment où le client paiera ce bien ou ce service excède un an. Au 31 décembre 2021 ou 2020, aucun contrat ne comportait une composante financement importante.

2.20 Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale

La Société a établi qu'elle était toujours incapable d'estimer de manière fiable les rachats de pièces vendues à leur valeur nominale. Les jugements exercés pour en arriver à cette conclusion sont décrits à la note 3.2.1. Le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale représente le montant net des sorties de trésorerie prévu qui sera engagé par la Société advenant que la totalité des pièces vendues à leur valeur nominale soient rachetées, ce qui englobe les coûts estimés des rachats, facteur contrebalancé par la valeur des métaux précieux que récupérerait la Société par suite de ces rachats. Si la Société peut établir une estimation raisonnable des rachats, le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale serait réduit au cours de la période où l'estimation est faite et des produits seraient constatés dans l'état consolidé du résultat global.

3. Principales sources d'incertitude relative aux estimations et aux jugements cruciaux

3.1 Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Pour établir les présents états financiers consolidés, la direction de la Société a dû exercer son jugement ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses à la fois complexes et subjectives qui ont influé sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière.

En faisant les estimations et les hypothèses connexes, la direction se fie aux informations externes et aux conditions observables autant que possible lorsqu'elle le peut et les complète par des analyses internes, au besoin. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations et hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si cette dernière touche seulement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si elle touche autant la période actuelle que celles à venir.

Les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses sont indiqués ci-après.

3.1.1 Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale

Le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale tient compte d'une estimation de la valeur du contenu de métaux précieux des pièces qui sont vendues à leur valeur nominale et qui sont en circulation, ce qui est fondé sur le prix du marché de l'argent, ainsi que d'une estimation des coûts à engager aux fins des rachats de ces pièces en circulation, selon les coûts d'expédition et de manutention en vigueur. Des changements à ces estimations influeraient sur la valeur comptable du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, tel qu'il est mentionné à la note 2.20. Ces estimations sont examinées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La valeur comptable du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale est indiquée à la note 16.

3.1.2 Immobilisations corporelles et incorporelles et actifs au titre des droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée ainsi que les actifs au titre des droits d'utilisation sont amortis sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité se fondent sur les estimations de la direction quant aux périodes de service que fourniront ces actifs. Les durées d'utilité des actifs sont examinées annuellement pour s'assurer qu'elles sont toujours appropriées. Toute modification de la durée d'utilité aura une incidence sur le moment de constatation de la charge d'amortissement future et la valeur comptable future des actifs. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des actifs au titre des droits d'utilisation à la fin des périodes de présentation de l'information financière sont indiquées aux notes 10, 12 et 13, respectivement.

Pour établir si des immobilisations corporelles ou incorporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation se sont dépréciés, il faut estimer leur valeur recouvrable ou celle des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de dépréciation ont été notés. La valeur recouvrable des actifs ou des unités génératrices de trésorerie est établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur d'utilité, selon la plus élevée des deux, méthode aux termes de laquelle les flux de trésorerie futurs non actualisés devant provenir des unités génératrices de trésorerie sont estimés et un taux d'actualisation représentant le coût moyen pondéré du capital de la Société est employé pour calculer la valeur actuelle des flux de trésorerie. Les principales estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable incluent habituellement les prix des métaux futurs estimés, les produits des activités ordinaires futurs attendus, les coûts futurs et les taux d'actualisation. Les changements dans les estimations auraient une incidence sur les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie et sur les différents actifs et pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif concerné.

3.1.3 Obligations au titre des avantages du personnel

La valeur actuelle des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme à être réglés dans le futur est fonction de plusieurs facteurs qui sont déterminés selon une méthode actuarielle qui utilise un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les taux d'augmentation à long terme de la rémunération, l'âge de la retraite, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires et les taux de mortalité. La Société consulte annuellement des actuaires externes au sujet de ces hypothèses. Toute modification de ces hypothèses aura une incidence sur la valeur comptable des passifs au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme. La valeur comptable des passifs liés aux avantages du personnel à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 18.

3.1.4 Stocks de métaux précieux et leur rapprochement

La Société, en qualité d'affineur, affine des métaux précieux, surtout l'or, lesquels sont les sous-produits d'un processus d'affinage qui permet d'extraire non seulement l'or, mais aussi d'autres métaux précieux. La Société se fie aux meilleures méthodes d'échantillonnage et d'affinage disponibles pour établir sa meilleure estimation du contenu de métaux précieux des sous-produits. Une fois que les règlements finaux ont été convenus par la Société elle-même ou avec les affineurs à forfait et que le contenu réel de métaux précieux est connu, ces estimations sont remplacées par les valeurs réelles. La Société tente de minimiser la quantité de sous-produits non affinés dans ses stocks lors de la prise d'inventaire afin de réduire la variabilité dans les résultats de rapprochement concernant les métaux précieux.

Par ailleurs, le processus d'affinage permet à la Société de récupérer des métaux précieux. La Société estime la quantité de métaux précieux récupérée en fonction des résultats passés.

La direction peut être tenue d'avoir recours à des estimations à d'autres moments dans le processus de rapprochement des métaux précieux en fonction de conditions variables. Si des estimations sont requises, on a recours à l'expérience acquise et à d'autres facteurs.

Dans la mesure où la Société emploie les soldes des comptes collectifs de métaux précieux non répartis pour la production de produits finis, un passif correspondant aux onces utilisées évaluées à la juste valeur du métal précieux à la fin de la période de présentation de l'information financière est établi. Le passif lié aux besoins en métaux précieux est inclus dans les autres créditeurs et charges à payer, tel que décrit à la note 14.

Toute modification de ces estimations aura une incidence sur la valeur comptable des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 7.

3.1.5 Provision pour la dévaluation des stocks

La provision pour la dévaluation des stocks est estimée pour les stocks à rotation lente ou obsolètes. La direction examine régulièrement l'estimation. Toute modification de l'estimation aura une incidence sur la provision pour la dévaluation des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 7.

3.1.6 Provisions

Les provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation que fait la Société de la dépense requise pour régler l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les provisions concernant un événement individuel (tels une restructuration, des règlements judiciaires, des transactions de métaux précieux ou des éléments d'ordre fiscal) sont évaluées au montant le plus probable, tandis que les provisions visant de grands ensembles d'événements (tels des retours de produits vendus et des remises ou garanties) sont évaluées à la valeur prévue selon une pondération probabiliste. La direction examine et ajuste les provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il est établi qu'une sortie n'est plus probable, la provision est reprise. La note 15 donne plus de renseignements au sujet des provisions de la Société.

3.1.7 Impôts sur le résultat

La Société mène ses activités dans un territoire qui exige des calculs pour lesquels la détermination ultime des impôts est incertaine dans le cours normal des activités. Des passifs sont comptabilisés pour les incidences fiscales anticipées en fonction des estimations d'impôts supplémentaires qui seront probablement exigibles. Lorsque le montant définitif des impôts relatifs à ces questions diffère du montant comptabilisé initialement, cette différence influera sur les provisions pour la charge d'impôts et les impôts différés dans la période où cette détermination est effectuée.

Les actifs et passifs d'impôts différés englobent les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement dans la mesure qu'ils seront probablement réalisés. La reprise des différences temporaires peut prendre plusieurs années à se concrétiser et l'impôt différé connexe est calculé selon les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés au cours de la période visée.

Si les résultats futurs devaient différer de façon défavorable de la meilleure estimation des résultats d'exploitation futurs effectuée par la direction qui touchent le moment de la reprise des différences temporaires déductibles, la Société pourrait subir des ajustements d'impôts différés significatifs. De tels ajustements ne donneraient pas lieu à des sorties de trésorerie immédiates et n'affecteraient pas la liquidité immédiate de la Société.

3.2 Jugements cruciaux

Les jugements cruciaux que la direction a faits lors de l'application des méthodes comptables de la Société, autres que ceux comprenant des estimations, qui ont l'incidence la plus marquée sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société sont les suivants :

3.2.1 Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale

En déterminant la méthode comptable appropriée qu'il fallait utiliser à l'égard des transactions mettant en jeu des pièces vendues à leur valeur nominale, la Société a établi si elle pouvait ou ne pouvait pas estimer les rachats de ces pièces. Celles-ci n'ont pas les mêmes caractéristiques que les autres produits numismatiques puisque leur valeur nominale équivaut à leur prix d'achat, ce qui, combiné à la période indéfinie des rachats qu'autorisent les politiques et pratiques actuelles de la Société à cet égard, fait en sorte que les pièces vendues à leur valeur nominale sont beaucoup plus susceptibles d'être rachetées que les autres produits numismatiques. Par conséquent, les tendances passées des rachats d'autres produits numismatiques ne peuvent servir à estimer les rachats des pièces vendues à leur valeur nominale. En 2016, la Société a établi qu'aucun produit des activités ordinaires ne pouvait être constaté sur la vente des pièces vendues à leur valeur nominale étant donné qu'aucune estimation raisonnable des rachats ne pouvait être faite. Au 31 décembre 2021, la meilleure estimation veut toujours que toutes les pièces vendues à leur valeur nominale seront rachetées, donnant lieu au passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale. Les fluctuations du prix du marché de l'argent et les changements dans la durée pendant laquelle des rachats peuvent être acceptés constituent les principaux facteurs qui influent sur la capacité de la Société à estimer les rachats de manière plus fiable. Si la Société détermine qu'elle peut les estimer de manière fiable, cela pourrait modifier fortement la valeur comptable du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, tel qu'il est indiqué à la note 2.20. La valeur comptable du passif au titre des rachats de produits vendus à la valeur nominale est présentée à la note 16.

3.2.2 Indices de dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme à durée d'utilité déterminée doivent être soumis à un test de dépréciation s'il existe un indice de dépréciation. La direction doit poser un jugement en ce qui a trait à l'existence d'indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

En 2021 et en 2020, aucun nouvel indice de dépréciation ni aucun indice qui entraînerait la reprise de pertes de valeur antérieures n'a été noté.

3.2.3 Provisions et passifs éventuels

Quand elle évalue si un passif devait être comptabilisé sous forme de provision, la direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite à la suite d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour régler l'obligation, et si une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être effectuée. Lors de cet exercice, la direction peut utiliser son expérience acquise, des précédents externes antérieurs et des consultations et avis juridiques. Si la direction conclut que les trois conditions ci-dessus sont satisfaites, elle comptabilise une provision pour l'obligation. Autrement, un passif éventuel est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés, si la direction détermine que l'une des trois conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, à moins que l'éventualité d'une sortie de ressources pour règlement ne soit faible.

3.2.4 Détermination du montant et du moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires et des charges connexes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires au fil du temps ou à un moment précis. La méthode comptable choisie est tributaire du moment où le contrôle est transféré au client. La Société considère que le contrôle d'un produit ou d'un service est transféré au fil du temps, et, ainsi, elle remplit une obligation de prestation et comptabilise des produits des activités ordinaires au fil du temps lorsque la prestation de la Société ne crée pas un actif que la Société pourrait utiliser autrement, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. Dans le cas des contrats de production à forfait de pièces de circulation pour lesquels les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au fil du temps, le client obtient habituellement le contrôle à mesure que les produits sont fabriqués. Cela s'explique par le fait que la vente des pièces de circulation produites par la Société est, par définition, interdite à toute partie autre que le client. C'est pourquoi la Société ne peut utiliser ces produits autrement. La Société a aussi un droit exécutoire à un paiement au titre des travaux effectués jusqu'à la date considérée en tout temps pendant la durée de ces contrats, à hauteur d'un montant qui comprend une marge bénéficiaire raisonnable, attestée par les modalités contractuelles, l'historique du client et d'autres considérations pertinentes. Si ces critères ne peuvent être démontrés, l'obligation de prestation est alors réputée non remplie au fil du temps et le contrôle du produit est plutôt transféré au client à un moment précis, c'est-à-dire normalement au moment de la livraison du produit au client.

Pour ce qui est des obligations de prestation comptabilisées au fil du temps, la Société utilise généralement une méthode fondée sur les extrants qui correspond au nombre d'unités produites. L'utilisation de cette méthode pour la comptabilisation des obligations de prestation remplies à la date considérée exige le recours au jugement et se fonde sur la nature des produits devant être fournis. Les produits des activités ordinaires sont alors gagnés en fonction du nombre d'unités produites diminué de toute contrepartie variable qui est ou qui peut devenir applicable. Les charges liées aux produits des activités ordinaires comptabilisés s'accumulent aussi en fonction des volumes produits. Les coûts associés à l'exécution des contrats comprennent la main-d'œuvre, les matières premières, les coûts liés aux sous-traitants, les frais de transport, les commissions applicables et d'autres coûts directs, de même qu'une quote-part des coûts indirects.

Le prix de transaction et les obligations de prestation sont généralement définis clairement dans les contrats de la Société conclus avec des clients. L'affectation du prix de transaction aux obligations de prestation dans les contrats de la Société conclus avec des clients représente généralement le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Pour certains contrats conclus avec des clients, le prix de transaction comprend une contrepartie variable et des montants que la Société doit payer au client. La contrepartie variable se rapporte généralement à des pénalités prévues aux contrats conclus avec des clients en cas de retard dans la prestation ou de non-exécution des obligations de prestation de la Société aux termes du contrat. Les montants à payer aux clients sont estimés et déduits des produits des activités ordinaires sauf si la Société reçoit d'un client donné un service spécifique pouvant être identifié, auquel cas le montant à lui payer est porté en charges. Les pénalités sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la prestation dans le cadre des contrats applicables en comparaison avec la prestation convenue aux termes du contrat, et elles sont évaluées de façon définie dans le contrat. La contrepartie variable vise généralement le contrat conclu avec un client pris dans son ensemble et est affectée proportionnellement à chaque obligation de prestation aux termes du contrat respectif.

3.2.5 Contrats de location

Options de prolongation des contrats de location

Lorsque la Société a une option de prolongation d'un contrat de location, la direction pose un jugement afin d'établir s'il existe une certitude raisonnable que cette option sera exercée. Pour déterminer la durée du contrat à la date de sa passation, la direction tient compte de tous les faits et circonstances, dont les pratiques passées, et de tous les coûts qui devront être engagés pour remplacer l'actif si l'option de prolongation n'est pas exercée. La Société réévalue s'il existe une certitude raisonnable que l'option sera exercée lorsque survient un événement ou un changement de circonstances important. Le recours à des options de prolongation et de résiliation donne à la Société une plus grande flexibilité si jamais elle trouve des lieux plus appropriés sur le plan des coûts ou de l'emplacement ou si elle détermine qu'il lui serait avantageux de rester dans un emplacement après la fin du terme initial du contrat de location. Une option n'est exercée que si les avantages économiques associés à son exercice sont supérieurs au coût global qui est prévu. Au 31 décembre 2021, les paiements de loyers éventuels, au montant de 2,9 millions de dollars (2,9 millions de dollars au 31 décembre 2020), n'avaient pas été inclus dans les obligations locatives étant donné qu'il n'y avait pas de certitude raisonnable que les options de prolongation ou de résiliation seront exercées.

Baux sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces en métaux précieux et de gérer les risques associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des baux sur métaux précieux. Ces baux n'apparaissent pas aux états financiers consolidés de la Société puisque ces ententes ne répondent pas à la définition d'un contrat de location en vertu d'IFRS 16 étant donné que ces baux sont fongibles et ne constituent donc pas un actif spécifique identifié.

Calcul du taux d'actualisation approprié

Si le taux d'intérêt implicite d'un contrat de location peut être aisément déterminé, ce contrat est actualisé à ce taux. Si la Société n'est pas en mesure de déterminer ce taux, elle utilise son taux d'emprunt marginal moyen pondéré comme facteur d'actualisation.

3.2.6 Dessaisissement de Cybermonnaie^{MC}

En décembre 2015, la Société a mené à terme la vente de Cybermonnaie^{MC} en contrepartie d'une somme en espèces de 5 millions de dollars et d'un billet garanti de 11 millions de dollars portant intérêt au taux de 4 % dont les paiements d'intérêts seront exigibles deux fois l'an et dont le montant en capital viendra à échéance le 16 décembre 2022. La direction doit avoir recours à son jugement pour déterminer l'incertitude entourant la recouvrabilité du billet. Aux 31 décembre 2021 et 2020, il a été déterminé qu'aucun actif ne serait inscrit dans les états financiers consolidés et toute contrepartie future supplémentaire liée aux intérêts et aux remboursements de capital serait constatée dans les autres produits au moment de l'encaissement de la somme en espèces.

4. Application de prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées

4.1 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont une incidence sur les montants présentés ou indiqués dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il n'y a eu aucune prise de position en comptabilité nouvelle ou révisée qui a été adoptée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

En avril 2021, l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») a publié une décision à l'agenda à l'égard de la comptabilisation par le client des coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord d'infonuagique lorsqu'une immobilisation incorporelle n'est pas comptabilisée. Cette décision n'a eu aucune répercussion importante sur les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et elle a été appliquée prospectivement en 2021.

4.2 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

La Société a pris connaissance des prises de position en comptabilité révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. L'adoption des prises de position liées à des IFRS qui sont indiquées ci-après pourrait avoir une incidence sur ses futurs états financiers consolidés. La Société continuera d'évaluer leurs répercussions éventuelles jusqu'à la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position.

Immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles* (« IAS 16 »). Aux termes de celles-ci, il est interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle tout produit de la vente d'éléments qui ont été produits pendant que cet actif est amené à l'endroit souhaité et avant qu'il ne soit dans l'état nécessaire pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'entité doit plutôt comptabiliser en résultat net le produit de la vente de tels éléments ainsi que les coûts de production connexes. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (« IAS 37 »). Les modifications précisent que le « coût d'exécution » d'un contrat est constitué des « coûts directement liés à ce contrat », lesquels comprennent les coûts marginaux liés à l'exécution du contrat ou une affectation des autres coûts directement liés à son exécution. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020

En mai 2020, l'IASB a publié une prise de position renfermant des modifications à quatre normes IFRS. La modification à IFRS 9, *Instruments financiers*, précise quels frais une entité doit prendre en compte lorsqu'elle applique le critère des « 10 % » stipulé dans le paragraphe B3.3.6 d'IFRS 9 afin de déterminer si elle doit ou non décomptabiliser un passif financier. Une entité (l'emprunteur) ne tient compte que des frais qu'elle a versés au prêteur ou reçus de celui-ci, y compris ceux versés ou reçus par l'une ou l'autre de ces parties pour le compte de l'autre partie. Il a été établi que les modifications aux trois autres normes n'auraient aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société. La modification sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications clarifient le fait que l'exemption relative à la comptabilisation initiale ne s'applique pas aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables de même valeur lors de la comptabilisation initiale. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2. Les modifications exigent qu'une entité ne présente que ses méthodes comptables importantes, plutôt que ses principales méthodes comptables. D'autres modifications indiquent comment elle peut identifier une méthode comptable importante. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Ces modifications remplacent la définition d'un changement de méthodes comptables par une définition des estimations comptables et clarifient le fait qu'un changement d'estimation comptable qui résulte de nouvelles informations ou de faits nouveaux n'est pas une correction d'erreur. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, *Contrats d'assurance*. Selon la nouvelle norme, les passifs liés aux contrats d'assurance doivent être évalués à la valeur d'exécution actuelle. De plus, la norme propose une méthode d'évaluation et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 visant à lever les préoccupations et les difficultés de mise en œuvre soulevées par des parties prenantes. La version révisée d'IFRS 17 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »). Ces modifications visent à favoriser l'uniformité de l'application des exigences en aidant les entreprises à déterminer si, dans l'état de la situation financière, elles se doivent de classer leurs dettes et autres passifs dont la date de règlement est incertaine en tant que passifs courants (exigibles ou pouvant être exigibles dans un délai de un an) ou passifs non courants. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

5. Créances clients, montant net et créances diverses

Au 31 décembre

	2021	2020
Créances et régularisations découlant de contrats conclus avec des clients	18 065 \$	19 352 \$
Créances découlant de contrats conclus avec des parties liées (note 27)	403	237
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(3)	(34)
Créances clients, montant net	18 465 \$	19 555 \$
Créances locatives	253	266
Autres créances financières courantes	388	917
Créances diverses	46	11
Total des créances clients, montant net et créances diverses courantes	19 152 \$	20 749 \$
Créances locatives non courantes	–	253
Total des créances clients, montant net et créances diverses non courantes	– \$	253 \$
Total des créances clients, montant net et créances diverses	19 152 \$	21 002 \$

La Société ne détient aucune garantie à l'égard des créances clients et des créances diverses.

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des créances locatives.

Au 31 décembre

	2021	2020
Solde d'ouverture	519 \$	770 \$
Produits d'intérêts (note 23)	14	22
Paiements de sous-location reçus	(280)	(273)
Solde de clôture	253 \$	519 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le total des entrées de trésorerie au titre des contrats de location qui était inclus dans les créances locatives s'est chiffré à 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars en 2020).

La Société sous-loue certains de ses locaux à bureaux (note 13). Les contrats de sous-location concernés sont considérés comme des contrats de location-financement. La Société a analysé son exposition au risque de crédit inhérent aux créances locatives au 31 décembre 2021 et a évalué ce risque comme étant minime. Ce qui suit présente une analyse des échéances de ces créances, lesquelles incluent les paiements de loyers non actualisés à recevoir.

Au 31 décembre	2021	2020
Moins de 1 an	256 \$	280 \$
De 1 à 2 ans	–	256
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	256 \$	536 \$
Produits financiers non encore gagnés	(3)	(17)
Investissement net dans le contrat de location	253 \$	519 \$

6. Charges payées d'avance

Au 31 décembre	2021	2020
Total des charges payées d'avance courantes	3 677 \$	2 209 \$
Total des charges payées d'avance non courantes	178	412
Total des charges payées d'avance	3 855 \$	2 621 \$

7. Stocks

Au 31 décembre	2021	2020
Matières premières et fournitures	19 518 \$	14 860 \$
Travaux en cours	44 034	25 753
Produits finis	22 978	17 004
Total des stocks	86 530 \$	57 617 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2021 est de 3 340,0 millions de dollars (2 358,2 millions de dollars en 2020).

Le coût des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2021 comprend 0,3 million de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur nette de réalisation (2,8 millions de dollars en 2020).

Aucun stock n'avait été porté en nantissement des emprunts au 31 décembre 2021 ou 2020.

8. Actifs et passifs sur contrat

Les actifs sur contrat s'entendent des droits de la Société à une contrepartie pour des travaux réalisés, mais non encore facturés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La Société a examiné son exposition au risque de crédit inhérent aux actifs sur contrat au 31 décembre 2021 et a établi qu'il en résulte un risque minime puisque chaque contrat est assujéti à un processus d'évaluation des risques qui lui est propre. Les passifs sur contrat s'entendent de la contrepartie versée d'avance par des clients et pour laquelle les produits des activités ordinaires n'ont pas encore été comptabilisés ainsi que des charges à payer liées aux actifs sur contrat et des montants liés au programme de fidélisation de la clientèle.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 (audités)

(En milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les variations importantes des soldes des actifs et passifs sur contrat s'établissent comme suit :

Au 31 décembre

	2021	
	Actifs sur contrat	Passifs sur contrat
Solde d'ouverture	31 116 \$	17 156 \$
Produits des activités ordinaires comptabilisés ¹	-	(7 315)
Trésorerie reçue, excluant les montants comptabilisés au cours de l'exercice	-	528
Virements depuis les passifs sur contrat vers les créditeurs	-	(6 054)
Réévaluation des écarts de conversion	(139)	(3)
Virements depuis les actifs sur contrat vers les créances	(85 414)	-
Augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement ¹	95 068	8 582
Solde de clôture	40 631 \$	12 894 \$

¹ Les produits des activités ordinaires comptabilisés comprennent un montant de 1,8 million de dollars et les augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement qui sont incluses dans les passifs sur contrat comprennent un montant de 2,1 millions de dollars qui sont tous deux liés au protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances (note 27).

Au 31 décembre

	2020	
	Actifs sur contrat	Passifs sur contrat
Solde d'ouverture	11 778 \$	64 294 \$
Produits des activités ordinaires comptabilisés ¹	-	(58 037)
Trésorerie reçue, excluant les montants comptabilisés au cours de l'exercice	-	9 326
Virements depuis les passifs sur contrat vers les créditeurs	-	(3 358)
Réévaluation des écarts de conversion	(698)	72
Virements depuis les actifs sur contrat vers les créances	(41 068)	-
Augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement ¹	61 104	4 859
Solde de clôture	31 116 \$	17 156 \$

¹ Les produits des activités ordinaires comptabilisés comprennent un montant de 1,5 million de dollars et les augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement qui sont incluses dans les passifs sur contrat comprennent un montant de 1,0 million de dollars qui sont tous deux liés au protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances (note 27).

Les passifs sur contrat se composent de ce qui suit :

Au 31 décembre

	2021	2020
Paiements anticipés des clients	7 414 \$	12 910 \$
Programme de fidélisation de la clientèle	1 488	980
Produits des activités ordinaires différés attribuables à une partie liée (note 27)	456	174
Charges à payer liées aux produits des activités ordinaires comptabilisés au fil du temps	3 536	3 092
Total des passifs sur contrat	12 894 \$	17 156 \$

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers

9.1 Gestion du risque de capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à assurer la continuité de l'exploitation et à exécuter sa stratégie de croissance organisationnelle pour offrir un rendement au gouvernement du Canada et des avantages aux autres parties intéressées. La stratégie globale de la Société relative à la gestion du risque de capital est la même depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La structure du capital de la Société se compose d'emprunts tels qu'ils sont décrits à la note 17 et des capitaux propres, qui sont constitués du capital émis, du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués.

Les cadres supérieurs de la Société examinent périodiquement la structure du capital de la Société. Au cours de cet examen, ils prennent en compte le coût du capital et les risques associés afin de se conformer aux limites d'emprunt précisées dans la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. La Société gère sa structure du capital et la rajuste selon la conjoncture générale, les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents, les changements requis aux normes comptables et ses besoins en fonds de roulement. Le ministre des Finances approuve le calendrier et les conditions de toutes les transactions d'emprunt.

La Société peut emprunter au Trésor, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant les modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des montants empruntés et non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les emprunts à court terme approuvés dans ce contexte et devant servir à combler les besoins en fonds de roulement ne devaient pas dépasser 25 millions de dollars (25 millions de dollars en 2020) ou son équivalent en dollars américains. Le montant en capital global approuvé des nouveaux emprunts à long terme destinés à financer les dépenses en immobilisations prévues ne devait pas dépasser 30 millions de dollars (néant en 2020).

Pour répondre à ces besoins éventuels d'emprunts à court terme qui peuvent être nécessaires de temps à autre, la Société détient avec plusieurs institutions financières canadiennes diverses lignes de crédit commerciales non garanties prévoyant des emprunts pour une durée maximale de 364 jours à des taux négociés. Aucune de ces lignes de crédit n'avait été utilisée au 31 décembre 2021 ou 2020.

La Société surveille également les ratios de levier financier de la dette dans le cadre de la gestion de la liquidité afin d'assurer un financement et un endettement appropriés pour faciliter l'atteinte des objectifs prévus. Vous trouverez ci-dessous les ratios de levier financier de la dette à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Ratio de la dette sur les capitaux propres

Au 31 décembre

	2021	2020
Emprunts (courant et non courant)	33 042 \$	6 004 \$
Capitaux propres	142 498 \$	167 170 \$
Ratio de la dette sur les capitaux propres	1:04	1:28

Ratio d'endettement

Au 31 décembre

	2021	2020
Emprunts (courant et non courant)	33 042 \$	6 004 \$
Total de l'actif	405 482 \$	379 350 \$
Ratio d'endettement	1:12	1:63

Pour maintenir ou rajuster sa structure du capital, la Société peut rajuster le montant des dividendes versés à son actionnaire, le gouvernement du Canada, émettre de nouvelles actions ou émettre ou rembourser des titres de créance. Ces activités sont approuvées par le Conseil d'administration et soumises aux dispositions de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

En 2021, la Société a remis des dividendes de 78,9 millions de dollars au gouvernement du Canada (20 millions de dollars en 2020). La Société a recours à un cadre conceptuel pour calculer les dividendes à payer à son actionnaire. Le montant calculé du dividende correspond à l'excédent prévu de la trésorerie à la clôture de l'exercice par rapport à une réserve de trésorerie requise prédéterminée, et son versement est prévu au quatrième trimestre de chaque exercice.

9.2 Classement et évaluation de la juste valeur des instruments financiers

9.2.1 Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société.

Au 31 décembre

	2021		2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<i>Actifs financiers</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69 303 \$	69 303 \$	67 306 \$	67 306 \$
Créances clients, montant net et créances diverses	18 853 \$	18 853 \$	20 472 \$	20 472 \$
Actifs financiers dérivés :				
Contrats de change à terme	2 611 \$	2 611 \$	8 579 \$	8 579 \$
<i>Passifs financiers</i>				
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	55 918 \$	55 918 \$	44 452 \$	44 452 \$
Emprunts	33 042 \$	33 931 \$	6 004 \$	6 000 \$
Passifs financiers dérivés :				
Contrats de change à terme	– \$	– \$	48 \$	48 \$
Swap de taux d'intérêt	23 \$	23 \$	117 \$	117 \$

9.2.2 Hiérarchie des justes valeurs

Pour les instruments financiers, autres que ceux qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur et pour lesquels la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, peu importe qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, il est nécessaire de présenter leur juste valeur et de les classer selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées dans leur évaluation :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les cours du marché visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des dérivés des cours).
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables).

L'évaluation de la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie était classée comme étant au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2021 et 2020. Les évaluations de la juste valeur de tous les autres instruments financiers détenus par la Société étaient classées comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2021 et 2020. Il n'y a pas eu de virement d'instruments financiers entre les niveaux en 2021.

9.2.3 Classement et techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers

La Société détient des instruments financiers sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de créances clients, montant net et créances diverses, d'actifs dérivés, de dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer, d'emprunts et de passifs dérivés.

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- i) La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, montant net et créances diverses, des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la durée relativement courte de ces instruments financiers.
- ii) La juste valeur des emprunts a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt du marché en vigueur.
- iii) La juste valeur des contrats de change à terme et du swap de taux d'intérêt est fondée sur les cours du marché à terme estimés et rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de crédit des contreparties et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

9.2.4 Produits et charges d'intérêts

La Société a comptabilisé les produits et charges d'intérêts à l'égard des instruments financiers suivants :

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Actifs financiers détenus au coût amorti :		
Produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 23)	895 \$	1 378 \$
Autres passifs financiers :		
Charge d'intérêts sur les emprunts (note 23)	160 \$	184 \$

9.3 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est responsable de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion des risques financiers de la Société. Le Comité de vérification est mandaté par le Conseil et il est responsable de l'examen, de l'approbation et de la surveillance des politiques de la Société en matière de gestion des risques financiers. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

9.3.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que dans les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par manquement. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque de la Société.

9.3.1.1 Gestion du risque de crédit associé aux créances clients

L'exposition de la Société au risque de crédit associé aux créances clients financières, montant net, et aux créances financières diverses fluctue surtout selon les caractéristiques particulières de chaque client. Toutefois, la Société prend également en compte les données démographiques de sa clientèle, y compris le risque associé au type de client et à son pays d'activité.

La Société gère ce risque en surveillant la solvabilité de ses clients et en demandant un paiement anticipé ou un autre type de paiement garanti des clients présentant un risque de crédit élevé. Elle a mis en place des mécanismes pour les contrats avec des clients étrangers afin de gérer les risques qu'ils présentent. La direction de la Société examine régulièrement la liste détaillée des créances clients en vue de déceler toute variation des facteurs qui influent sur la capacité d'un client à régler son solde impayé, y compris les changements dans les affaires du client ou dans la conjoncture en général. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie au besoin pour les comptes présentant des enjeux de recouvrabilité.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients financières, montant net, et les créances financières diverses par région géographique est la suivante :

Au 31 décembre	2021	2020 ¹
Asie et Australie	10 787 \$	12 302 \$
Canada	5 424	6 825
Europe, Moyen-Orient et Afrique	1 882	45
États-Unis	422	688
Amérique latine et Caraïbes	338	612
Total des créances clients financières, montant net, et créances financières diverses	18 853 \$	20 472 \$

¹ Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour corriger un décalage des soldes par région.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients financières, montant net, et créances financières diverses par type de client est la suivante :

Au 31 décembre	2021	2020
Banques centrales et institutionnelles	13 528 \$	14 141 \$
Clients, marchands et autres	3 761	5 075
Gouvernements (y compris les ministères et organismes)	1 564	1 256
Total des créances clients financières, montant net, et créances financières diverses	18 853 \$	20 472 \$

La Société a déterminé, en fonction d'une matrice de provision, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues qui tient compte de la moins-value estimée des créances clients financières, montant net, et des créances financières diverses à la fin de la période de présentation de l'information financière. La matrice de provision était fondée sur les taux de défaut passés et ajustée pour tenir compte des estimations prospectives. La Société établit des conditions de paiement différentes selon le client et le produit, et exception faite des paiements anticipés, son délai de règlement est généralement de 30 jours. Au 31 décembre 2021, le taux de pertes sur créances de la Société correspondait à moins de 1 % (moins de 1 % en 2020) du total des créances clients financières, montant net, et des créances financières diverses.

Le classement chronologique des créances clients financières, montant net, et des créances financières diverses est le suivant :

Au 31 décembre	2021		2020	
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur la durée de vie	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur la durée de vie
0-30 jours	1 297 \$	– \$	14 710 \$	4 \$
31-60 jours	8 778	–	5 020	6
61-90 jours	8 264	–	436	1
Plus de 90 jours	517	3	340	23
Total	18 856 \$	3 \$	20 506 \$	34 \$
Montant net		18 853 \$		20 472 \$

La variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur la durée de vie est comme suit :

Au 31 décembre	2021	2020
Solde d'ouverture	34 \$	42 \$
Ajouts	3	8
Radiations	(35)	(16)
Réévaluation des écarts de conversion	1	–
Solde de clôture	3 \$	34 \$

9.3.1.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds excédentaires de la Société sont conservés dans des comptes auprès de banques commerciales ou investis pour gagner des revenus de placement tout en maintenant la sécurité du capital et en ayant en main les liquidités nécessaires pour satisfaire aux besoins en flux de trésorerie. Elle gère son risque de crédit relatif à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en prenant ses décisions en matière de placements à la lumière d'une politique de placement à court terme. Les placements doivent respecter les critères minimaux d'évaluation du crédit d'au moins une des agences suivantes :

Dominion Bond Rating Service (DBRS), R1 Faible
 Moody's, P1
 Standard and Poor's (S&P), A1

La Société examine régulièrement l'évaluation de crédit des émetteurs dont elle détient des placements et en dispose au taux généralement pratiqué sur le marché lorsque l'évaluation de crédit de l'émetteur régresse en dessous des cotes acceptables. À chacune des dates de clôture indiquées, la Société ne détenait aucun placement de cette nature.

9.3.1.3 Instruments dérivés

Le risque de crédit relatif aux contrats de change à terme et aux autres instruments dérivés est créé par la possibilité que les contreparties aux ententes manquent à leurs obligations respectives lorsque ces ententes apportent une juste valeur positive à la Société. Ces contreparties sont d'importantes institutions financières internationales et, à ce jour, aucune d'elles n'a manqué à son obligation financière envers la Société. De plus, la Société gère son exposition en passant des contrats uniquement avec des contreparties solvables conformément aux *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*.

9.3.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a les liquidités nécessaires pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

Le tableau suivant présente les conditions contractuelles jusqu'à l'échéance des actifs financiers non dérivés et des instruments dérivés reflétant les décaissements nets non actualisés de la Société.

Au 31 décembre 2021

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Dettes fournisseurs, autres créiteurs et charges à payer	(55 918) \$	(55 918) \$	(55 823) \$	(95) \$	- \$	- \$
Emprunt	(33 042) \$	(34 945) \$	(9 684) \$	(6 504) \$	(18 757) \$	- \$
Instruments dérivés						
Swap de taux d'intérêt	(23) \$	(23) \$	(23) \$	- \$	- \$	- \$

Au 31 décembre 2020

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Dettes fournisseurs, autres créiteurs et charges à payer	(44 452) \$	(44 452) \$	(44 312) \$	(140) \$	- \$	- \$
Emprunt	(6 004) \$	(6 159) \$	(3 106) \$	(3 053) \$	- \$	- \$
Instruments dérivés						
Contrats de change à terme	(48) \$	(36 968) \$	(36 968) \$	- \$	- \$	- \$
Swap de taux d'intérêt	(117) \$	(117) \$	- \$	(117) \$	- \$	- \$

9.3.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du taux de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les fluctuations des prix des marchandises, influent sur les résultats de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

À l'occasion, la Société utilise des instruments dérivés tels des contrats de change à terme, des accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de ses activités et toutes ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. Conformément aux politiques de la Société, les dérivés ne sont pas utilisés à des fins de transaction ou de spéculation.

9.3.3.1 Risque de change

La Société est exposée au risque de change lors des transactions d'achat et de vente et des besoins de gestion de trésorerie à court terme qui sont libellés en monnaies étrangères, soit essentiellement en dollars américains. Elle gère son exposition aux fluctuations du taux de change entre les monnaies étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme. Elle a également recours à de tels contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

En se fondant sur les contrats de change à terme en vigueur au 31 décembre 2021 et en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, une appréciation hypothétique de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain hausserait de 10,0 millions de dollars (5,6 millions de dollars en 2020) les résultats de l'exercice. Une dépréciation hypothétique de 10 % du dollar canadien en regard du dollar américain aurait un effet contraire égal.

L'incidence, sur le reste de l'exposition en dollars américains découlant des actifs et des passifs financiers, d'une hausse ou d'une baisse de 10 % du dollar canadien en regard de cette devise au 31 décembre 2021 et en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes, serait une baisse ou une hausse de 2,3 millions de dollars (1,1 million de dollars en 2020) des résultats de l'exercice.

9.3.3.2 Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts au taux d'acceptation bancaire ou sur un swap de taux exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. La Société a couvert l'intégralité de son exposition aux variations des taux d'intérêt liés à ces instruments en concluant des swaps de taux correspondants prévoyant qu'elle paie un taux fixe en retour d'un taux variable. Les swaps de taux sont désignés comme des instruments de couverture selon le modèle de comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers à intérêt fixe sont sujets au risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Le swap de taux d'intérêt expose la Société à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt au 31 décembre 2021 n'aurait pas de répercussion importante sur l'actif ou le passif dérivé lié au swap de taux d'intérêt (négligeable en 2020). Une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt aurait un effet contraire égal.

9.3.3.3 Risque marchandises

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent et le platine et le palladium, et de métaux communs, notamment le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié à son programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et dans la même monnaie. Aux fins des ventes de produits numismatiques, la Société conclut des contrats à court terme ou prend des engagements d'achat de métaux précieux et de métaux communs à prix ferme afin d'atténuer le risque marchandises (notes 28.1 et 28.3).

Pour les contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises à être utilisées dans la production, la Société applique le classement des achats normalisés.

L'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés n'est pas importante, car le volume non couvert de la Société est minime.

31 décembre 2021 (audités)

(En milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

9.4 Contrats de change à terme et swap de taux d'intérêt

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés désignés et non désignés comme couvertures étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2021

	Échéances	Désignés comme couvertures		Non désignés comme couvertures		Total des dérivés
		Valeur notionnelle	Juste valeur	Valeur notionnelle	Juste valeur	Juste valeur
Actifs financiers dérivés						
Courants						
Contrats de change à terme	2022	- \$	- \$	149 710 \$	2 611 \$	2 611 \$
Total		- \$	- \$	149 710 \$	2 611 \$	2 611 \$
Passifs financiers dérivés						
Courants						
Swap de taux d'intérêt	2022	3 000 \$	23 \$	- \$	- \$	23 \$
Total		3 000 \$	23 \$	- \$	- \$	23 \$

Au 31 décembre 2020

	Échéances	Désignés comme couvertures		Non désignés comme couvertures		Total des dérivés
		Valeur notionnelle	Juste valeur	Valeur notionnelle	Juste valeur	Juste valeur
Actifs financiers dérivés						
Courants						
Contrats de change à terme	2021	- \$	- \$	109 681 \$	6 901 \$	6 901 \$
Total des actifs courants		- \$	- \$	109 681 \$	6 901 \$	6 901 \$
Non courants						
Contrats de change à terme	2022	- \$	- \$	18 096 \$	1 678 \$	1 678 \$
Total des actifs non courants		- \$	- \$	18 096 \$	1 678 \$	1 678 \$
Total		- \$	- \$	127 777 \$	8 579 \$	8 579 \$
Passifs financiers dérivés						
Courants						
Contrats de change à terme	2021	- \$	- \$	36 968 \$	48 \$	48 \$
Total des passifs courants		- \$	- \$	36 968 \$	48 \$	48 \$
Non courants						
Swap de taux d'intérêt	2022	6 000 \$	117 \$	- \$	- \$	117
Total des passifs non courants		6 000 \$	117 \$	- \$	- \$	117
Total		6 000 \$	117 \$	36 968 \$	48 \$	165 \$

Les profits ou pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie seront reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net au cours des périodes pendant lesquelles les profits ou pertes couverts se concrétiseront. Au 31 décembre 2021, les montants seront reclassés dans le résultat net pendant des périodes d'au plus 1 an (2 ans en 2020). Le montant qui devra être reclassé dans les 12 prochains mois est négligeable.

10. Immobilisations corporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles de la Société est présentée dans les tableaux suivants.

Au 31 décembre

	2021	2020
Coût	446 935 \$	440 759 \$
Cumul des amortissements et perte de valeur	(302 895)	(290 628)
Valeur comptable nette	144 040 \$	150 131 \$

Valeur comptable nette par catégorie d'actif

Au 31 décembre

	2021	2020
Terrains et améliorations	3 135 \$	3 058 \$
Édifices et améliorations	78 194	82 740
Matériel	57 252	63 302
Projets d'immobilisations en cours	5 459	1 031
Valeur comptable nette	144 040 \$	150 131 \$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations corporelles pour 2021 et 2020 :

	Terrains et améliorations	Édifices et améliorations	Matériel	Projets d'immobilisations en cours	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2019	4 094 \$	166 363 \$	262 043 \$	2 276 \$	434 776 \$
Entrées	–	1 362	3 590	1 031	5 983
Virements	–	13	2 263	(2 276)	–
Solde au 31 décembre 2020	4 094 \$	167 738 \$	267 896 \$	1 031 \$	440 759 \$
Entrées	82	709	3 991	5 459	10 241
Virements	–	–	1 031	(1 031)	–
Décomptabilisation	–	(13)	(3 984)	–	(3 997)
Sorties	–	–	(68)	–	(68)
Solde au 31 décembre 2021	4 176 \$	168 434 \$	268 866 \$	5 459 \$	446 935 \$

Cumul des amortissements et perte de valeur

Solde au 31 décembre 2019	1 031	79 881	194 357	–	275 269
Amortissement	5	5 117	10 237	–	15 359
Solde au 31 décembre 2020	1 036	84 998	204 594	–	290 628
Amortissement	5	5 255	10 946	–	16 206
Décomptabilisation	–	(13)	(3 859)	–	(3 872)
Sorties	–	–	(67)	–	(67)
Solde au 31 décembre 2021	1 041 \$	90 240 \$	211 614 \$	– \$	302 895 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	3 135 \$	78 194 \$	57 252 \$	5 459 \$	144 040 \$

Les entrées d'immobilisations corporelles ont tenu compte d'une régularisation totalisant 1,9 million de dollars (1,1 million de dollars en 2020).

Aucun actif n'avait été donné en garantie d'emprunts au 31 décembre 2021 ou 2020.

11. Immeuble de placement

Au 31 décembre

	2021	2020
Coût	236 \$	236 \$

La juste valeur des terrains s'élève à 5,3 millions de dollars (5,3 millions de dollars en 2020). L'évaluation de la juste valeur de l'immeuble de placement est classée comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (voir la note 9.2.2 pour les définitions). L'évaluation a été établie en fonction des prix de marché pour des biens semblables dans l'emplacement pertinent. Une nouvelle évaluation n'est effectuée que lorsqu'il y a un changement important dans le prix de marché. L'évaluation la plus récente a été effectuée en octobre 2020.

Aucun indice de dépréciation n'a été noté au 31 décembre 2021 ou 2020 pour ce qui est de l'immeuble de placement.

La Société détient l'immeuble de placement en fonds franc.

12. Immobilisations incorporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles de la Société est présentée dans les tableaux suivants.

Au 31 décembre

	2021	2020
Coût	38 846 \$	37 477 \$
Cumul des amortissements et perte de valeur	(34 108)	(32 375)
Valeur comptable nette	4 738 \$	5 102 \$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations incorporelles pour 2021 et 2020 :

	Logiciels	Projets d'immobilisations en cours	Total
<i>Coût</i>			
Solde au 31 décembre 2019	35 270 \$	309 \$	35 579 \$
Entrées	1 890	8	1 898
Solde au 31 décembre 2020	37 160 \$	317 \$	37 477 \$
Entrées	1 050	1 191	2 241
Virements	317	(317)	-
Décomptabilisation	(872)	-	(872)
Solde au 31 décembre 2021	37 655 \$	1 191 \$	38 846 \$
<i>Cumul des amortissements et perte de valeur</i>			
Solde au 31 décembre 2019	29 240 \$	- \$	29 240 \$
Amortissement	3 135	-	3 135
Solde au 31 décembre 2020	32 375	-	32 375
Amortissement	2 233	-	2 233
Décomptabilisation	(500)	-	(500)
Solde au 31 décembre 2021	34 108 \$	- \$	34 108 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	3 547 \$	1 191 \$	4 738 \$

Les entrées d'immobilisations incorporelles ont tenu compte d'une régularisation totalisant 0,1 million de dollars (0,2 million de dollars en 2020).

13. Contrats de location

La Société a conclu des contrats de location relativement à ses édifices et à son matériel. Exception faite de ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur, chaque contrat de location est présenté à l'état de la situation financière en tant qu'actif au titre du droit d'utilisation et obligation locative.

La durée des contrats de location de matériel est généralement limitée à une période allant de 4 à 15 ans. Quant à ceux visant des édifices, leur durée varie habituellement de 5 à 10 ans. Les paiements de locations sont habituellement fixes.

Chaque contrat de location comporte généralement une restriction selon laquelle seule la Société peut utiliser l'actif au titre du droit d'utilisation sauf s'il existe un droit contractuel lui permettant de le sous-louer à une autre partie. Les contrats de location ne sont pas résiliables ou peuvent être résiliés uniquement en contrepartie d'un montant substantiel de frais de résiliation. Certains contrats de location renferment une option permettant d'acheter le bien loué sous-jacent dès la fin du terme ou une option de prolongation pour un terme supplémentaire.

Il est interdit à la Société de vendre les biens loués sous-jacents ou de les donner en garantie. Dans le cas des contrats de location d'édifices, la Société est tenue de garder ceux-ci en bon état et de les remettre dans leur condition d'origine à la fin du contrat de location. En outre, elle doit assurer les édifices et le matériel en location et engager à leur égard des frais d'entretien conformes aux contrats de location.

La Société sous-loue des locaux à bureaux qui sont visés par certains contrats de location (note 5).

Actifs au titre des droits d'utilisation

Les actifs au titre des droits d'utilisation représentent des actifs que la Société emploie aux termes de contrats de location ainsi que d'autres contrats qui ont été jugés comme contenant un contrat de location.

Les tableaux qui suivent présentent la composition des actifs au titre des droits d'utilisation.

Au 31 décembre

	2021	2020
Coût	11 224 \$	9 753 \$
Cumul des amortissements	(6 088)	(4 105)
Valeur comptable nette	5 136 \$	5 648 \$

Valeur comptable nette par catégorie d'actif au titre des droits d'utilisation

Au 31 décembre

	2021	2020
Édifices	4 630 \$	4 127 \$
Matériel	506	1 521
Valeur comptable nette	5 136 \$	5 648 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des actifs au titre des droits d'utilisation.

	Édifices	Matériel	Total
<i>Coût</i>			
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	6 219 \$	3 727 \$	9 946 \$
Renouvellement	-	29	29
Décomptabilisation	(222)	-	(222)
Solde au 31 décembre 2020	5 997 \$	3 756 \$	9 753 \$
Renouvellement	1 392	79	1 471
Solde au 31 décembre 2021	7 389 \$	3 835 \$	11 224 \$
<i>Cumul des amortissements</i>			
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	967 \$	1 123 \$	2 090 \$
Amortissement	903	1 112	2 015
Solde au 31 décembre 2020	1 870 \$	2 235 \$	4 105 \$
Amortissement	889	1 094	1 983
Solde au 31 décembre 2021	2 759 \$	3 329 \$	6 088 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	4 630 \$	506 \$	5 136 \$

Obligations locatives

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des obligations locatives.

Au 31 décembre 2021

	Édifices	Matériel	Total
Solde d'ouverture	5 003 \$	1 571 \$	6 574 \$
Charge d'intérêts (note 23)	174	37	211
Paiements de loyers ¹	(1 316)	(1 158)	(2 474)
Décomptabilisation	-	-	-
Renouvellement	1 392	79	1 471
Solde de clôture	5 253 \$	529 \$	5 782 \$

Au 31 décembre 2020

	Édifices	Matériel	Total
Solde d'ouverture	6 952 \$	2 646 \$	9 598 \$
Charge d'intérêts (note 23)	204	72	276
Paiements de loyers ¹	(2 012)	(1 175)	(3 187)
Décomptabilisation	(141)	-	(141)
Renouvellement	-	28	28
Solde de clôture	5 003 \$	1 571 \$	6 574 \$

¹ Les paiements de loyers comprennent un paiement de résiliation d'un bail visant des locaux à bureaux loués s'élevant à 0,5 million de dollars.

Ce qui suit indique les obligations locatives figurant à l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2021

	Édifices	Matériel	Total
Courantes	1 252 \$	136 \$	1 388 \$
Non courantes	4 001	393	4 394
Obligations locatives	5 253 \$	529 \$	5 782 \$

Au 31 décembre 2020

	Édifices	Matériel	Total
Courantes	1 159 \$	1 109 \$	2 268 \$
Non courantes	3 844	462	4 306
Obligations locatives	5 003 \$	1 571 \$	6 574 \$

Les sorties de trésorerie relativement aux contrats de location qui sont prises en compte dans les obligations locatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont totalisé 2,5 millions de dollars (3,2 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Ce qui suit présente une analyse, sans actualisation, des échéances des obligations locatives au 31 décembre 2021.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et par la suite	Total
Paiements de loyers	1 434 \$	1 024 \$	997 \$	1 000 \$	991 \$	830 \$	6 276 \$
Charges financières	(155)	(119)	(90)	(61)	(30)	(39)	(494)
Valeurs actualisées nettes	1 279 \$	905 \$	907 \$	939 \$	961 \$	791 \$	5 782 \$

Paiements de loyers non constatés comme des obligations locatives

La Société ne constate pas d'obligations locatives dans le cas de contrats de location à court terme ou de ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur, tel qu'il est défini à la note 2.12. Les paiements effectués en vertu de tels contrats de location sont passés en charges selon la méthode linéaire.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, la Société ne détenait aucun contrat de location dont les biens sous-jacents étaient de faible valeur (note 28.3).

L'évaluation des obligations locatives pour les exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 ne tient compte d'aucune charge relative aux paiements liés à ces contrats.

14. Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer

Au 31 décembre

	2021	2020
Dettes fournisseurs	8 925 \$	5 895 \$
Rémunération du personnel à payer et charges à payer	30 948	24 616
Autres passifs financiers courants ¹	15 950	13 801
Autres créditeurs et charges à payer	477	2 009
Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer courants	56 300 \$	46 321 \$
Autres passifs financiers non courants ¹	95	140
Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer non courants	95 \$	140 \$
Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	56 395 \$	46 461 \$

¹ Les autres passifs financiers comprennent des créditeurs qui ne constituent pas des dettes fournisseurs ainsi que diverses régularisations touchant l'exploitation et les immobilisations.

15. Provisions

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions.

Au 31 décembre	2021	2020
Solde d'ouverture	4 334 \$	3 291 \$
Provisions supplémentaires comptabilisées	1 290	2 646
Paiements	(503)	(499)
Décomptabilisation de provisions	(2 312)	(870)
Réévaluation des écarts de conversion	200	(234)
Solde de clôture	3 009 \$	4 334 \$

Les provisions comprennent les éléments suivants :

Au 31 décembre	2021	2020
Retours de produits vendus et garanties	2 241 \$	3 548 \$
Autres provisions	768	786
Total des provisions	3 009 \$	4 334 \$

	2021	2020
Partie courante	2 043 \$	3 183 \$
Partie non courante	966	1 151
Total des provisions	3 009 \$	4 334 \$

16. Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale

Au 31 décembre	2021	2020
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	176 980 \$	177 685 \$
Récupération de métaux précieux	(55 074)	(63 699)
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, montant net	121 906	113 986
Moins la partie courante	(434)	(527)
Partie non courante du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, montant net	121 472 \$	113 459 \$

Au 31 décembre	2021	2020
Solde d'ouverture	113 986 \$	134 115 \$
Rachats, montant net	(476)	(658)
Réévaluation	8 396	(19 471)
Solde de clôture	121 906 \$	113 986 \$

Au 31 décembre 2021, la Société a établi qu'elle ne pouvait toujours pas estimer de manière fiable les rachats de pièces vendues à leur valeur nominale.

Le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale représente le montant prévu des sorties de trésorerie advenant que la totalité des pièces vendues à leur valeur nominale soit rachetée, ce qui englobe les coûts des rachats, facteur contrebalancé par le contenu de métaux précieux que récupérera la Société par suite de ces rachats. La composante récupération de métaux précieux du passif est fondée sur la valeur marchande de l'argent à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. L'incidence de la réévaluation de cette composante du passif s'est soldée par une hausse de 8,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (baisse de 19,5 millions de dollars en 2020). En se fondant sur le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale au 31 décembre 2021, et en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, une augmentation hypothétique de 10 % de la valeur de marché de l'argent en dollars canadiens hausserait les résultats de l'exercice de 5,5 millions de dollars (6,4 millions de dollars en 2020). Une diminution hypothétique de 10 % de la valeur de marché de l'argent en dollars canadiens aurait un effet contraire égal.

La partie courante du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale est fondée sur les rachats des 12 derniers mois puisque la Société a déterminé qu'il était toujours improbable que toutes les pièces vendues à leur valeur nominale qui sont en circulation soient rachetées au cours des 12 prochains mois puisqu'il existe de nombreux détenteurs et que le processus de rachat prend du temps.

La Société continue de surveiller les volumes des rachats de pièces vendues à leur valeur nominale afin de s'assurer de disposer des fonds nécessaires aux rachats futurs.

17. Emprunts

Au 31 décembre

	2021	2020
Emprunts	33 000 \$	5 999 \$
Intérêts courus	42	5
Total des emprunts	33 042 \$	6 004 \$
Partie courante	9 042 \$	3 005 \$
Partie non courante	24 000	2 999
Total des emprunts	33 042 \$	6 004 \$

Les emprunts ne sont pas garantis et comprennent les facilités d'emprunt suivantes :

Un emprunt de 30 millions de dollars d'une durée de 10 ans, au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,06 % et échéant en 2022. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt par un swap de taux, échangeant un taux fixe pour un taux variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables chaque mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 10 ans. Au 31 décembre 2021, le solde du capital se chiffrait à 3,0 millions de dollars (6,0 millions de dollars en 2020) et la juste valeur de l'acceptation bancaire était de 3,0 millions de dollars (6,0 millions de dollars en 2020).

En 2021, la Société a contracté un nouvel emprunt de 30 millions de dollars d'une durée de cinq ans portant un taux d'intérêt fixe de 2,10 % et échéant en 2026. Les intérêts sont exigibles deux fois l'an et l'emprunt est remboursé à raison de 6 millions de dollars par année pendant 5 ans. Au 31 décembre 2021, le solde du capital se chiffrait à 30,0 millions de dollars (néant en 2020) et la juste valeur de l'emprunt s'établissait à 30,9 millions de dollars (néant en 2020).

18. Obligations au titre des avantages du personnel

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des membres du personnel. Le taux de cotisation exigée des employeurs pour 2021 était fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société était de 1,01 fois (1,01 fois en 2020) le taux de cotisation exigé des employés; et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société était de 1,00 fois (1,00 fois en 2020) le taux de cotisation exigé des employés.

En 2021, la Société a versé des cotisations totalisant 11,1 millions de dollars (10,3 millions de dollars en 2020). Les cotisations pour 2022 sont estimées à 11,1 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

ii) Autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE »)

La Société offre des indemnités de départ aux membres de son personnel ainsi que des avantages de retraite supplémentaires, qui comprennent des avantages postérieurs au départ à la retraite et des prestations d'assurance à certains employés. Les avantages s'accumulent au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

iii) Autres avantages du personnel à long terme (« AAPLT »)

Les autres avantages à long terme de la Société comprennent des avantages aux membres du personnel qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie, les congés spéciaux et les indemnités des accidents du travail. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les obligations au titre des avantages du personnel sont les suivantes :

Au 31 décembre	2021	2020
Avantages postérieurs à l'emploi	838 \$	595 \$
Autres avantages du personnel à long terme	2 464	3 310
Obligations au titre des avantages du personnel, partie courante	3 302 \$	3 905 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	10 953 \$	11 349 \$
Autres avantages du personnel à long terme	1 700	2 074
Obligations au titre des avantages du personnel, partie non courante	12 653 \$	13 423 \$
Total des obligations au titre des avantages du personnel	15 955 \$	17 328 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 (audités)

(En milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Ce qui suit indique l'évolution des obligations au titre des avantages du personnel.

Au 31 décembre

	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages du personnel à long terme		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Solde d'ouverture	11 944 \$	10 697 \$	5 384 \$	3 880 \$	17 328 \$	14 577 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	607	731	4 059	3 719	4 666	4 450
Coût financier	300	341	124	155	424	496
Avantages versés	(490)	(628)	(3 844)	(3 121)	(4 334)	(3 749)
Pertes actuarielles (gains actuariels) provenant :						
d'autres hypothèses	3	(293)	(313)	(29)	(310)	(322)
d'hypothèses démographiques	(36)	258	(1 099)	550	(1 135)	808
d'hypothèses financières	(537)	838	(147)	230	(684)	1 068
Solde de clôture	11 791 \$	11 944 \$	4 164 \$	5 384 \$	15 955 \$	17 328 \$

Les pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses démographiques englobent les ajustements au titre des résultats, soit l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est réellement passé, ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles.

Les pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses financières comprennent les ajustements imputables à l'effet de l'application du taux d'actualisation à l'obligation au titre des avantages du personnel.

Les charges au titre des avantages du personnel ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Cotisation au régime de retraite	11 137 \$	10 338 \$
Autres avantages postérieurs à l'emploi	907	1 072
Autres avantages du personnel à long terme	2 624	4 625
Total des charges au titre des avantages du personnel	14 668 \$	16 035 \$

Ce qui suit indique les montants constatés dans l'état consolidé du résultat global.

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Inscrits dans le résultat de l'exercice		
Cotisation au régime de retraite	11 137 \$	10 338 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 666	4 450
Coût financier	424	496
Perte actuarielle (gain actuariel) au titre des autres avantages du personnel à long terme	(1 559)	751
	14 668	16 035
Inscrits dans les autres éléments du résultat global		
Perte actuarielle (gain actuariel) au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(570)	804
Total des montants constatés dans l'état consolidé du résultat global	14 098 \$	16 839 \$

Les principales hypothèses actuarielles utilisées à la fin de la période de présentation de l'information financière étaient comme suit (moyenne pondérée) :

Au 31 décembre	2021	2020
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	2,72 %	2,22 %
Taux de croissance de la rémunération – personnel syndiqué	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance de la rémunération – personnel non syndiqué	3,00 %	3,00 %
Coût des avantages pour l'exercice clos		
Taux d'actualisation	1,87 %	1,67 %
Taux de croissance de la rémunération – personnel syndiqué	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance de la rémunération – personnel non syndiqué	3,00 %	3,00 %
Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé – soins médicaux, AAPE/AAPLT	4,70 %	4,90 %
Taux tendanciel des coûts diminués à	4,00 %	4,00 %
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé – soins dentaires, AAPE et AAPLT	3,50 %	4,00 %

En supposant que toutes les autres hypothèses ne changent pas, une hausse hypothétique d'un point de pourcentage des taux présumés suivants augmenterait (diminuerait) le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier et l'obligation au titre des prestations définies d'un montant précisé dans le tableau suivant. L'incidence d'une baisse hypothétique d'un point de pourcentage des taux présumés donnerait environ le résultat contraire.

Exercice clos le 31 décembre	2021	2020
<i>Taux tendanciels du coût des soins de santé :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	100 \$	129 \$
Obligation au titre des prestations définies	800 \$	848 \$
<i>Taux d'actualisation :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	(14) \$	(57) \$
Obligation au titre des prestations définies	(1 498) \$	(1 649) \$
<i>Taux de rémunération :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	70 \$	68 \$
Obligation au titre des prestations définies	628 \$	707 \$

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 11 années (11 années en 2020).

L'échelonnement des versements de prestations est présenté dans le tableau suivant.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 11 ans
Versements prévus de prestations de retraite	5 792 \$	4 439 \$	3 824 \$
Exercice clos le 31 décembre 2020			
	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 11 ans
Versements prévus de prestations de retraite	4 386 \$	5 107 \$	4 182 \$

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* et c'est pourquoi elle n'est pas tenue d'être couverte par une loi provinciale sur les accidents du travail. La Société étant un employeur autoassuré, elle est responsable des indemnités pour accidents du travail engagées depuis sa constitution. L'obligation non capitalisée au titre de telles indemnités est fondée sur les rentes d'invalidité et les rentes de survivant qui ont été établies et accordées, ainsi que sur les autres attributions futures qui ont été estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les indemnités pour accidents du travail sont fournies conformément aux lois provinciales pertinentes sur les accidents du travail.

19. Charges de rémunération

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Inclus dans le coût des ventes :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	32 833 \$	30 065 \$
Coûts du régime de retraite	5 607	5 251
Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi	2 145	3 551
Indemnités de cessation d'emploi	5	-
Inclus dans les frais de marketing et ventes :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	13 663	13 587
Coûts du régime de retraite	1 464	1 451
Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi	396	727
Indemnités de cessation d'emploi	-	206
Inclus dans les frais d'administration :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	42 350	37 161
Coûts du régime de retraite	4 089	3 721
Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi	1 436	2 224
Indemnités de cessation d'emploi	63	273
Total des charges de rémunération et des avantages du personnel	104 051 \$	98 217 \$

20. Produits des activités ordinaires

20.1 Produits des activités ordinaires selon les obligations de prestation

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Obligations de prestation remplies à un moment précis		
Ventes de biens	3 306 050 \$	2 332 107 \$
Prestation de services	46 891	33 945
Total des produits des activités ordinaires constatés à un moment précis	3 352 941 \$	2 366 052 \$
Obligations de prestation remplies au fil du temps		
Ventes de biens	95 068 \$	61 106 \$
Prestation de services	102 747	100 393
Total des produits des activités ordinaires constatés au fil du temps	197 815 \$	161 499 \$
Total des produits des activités ordinaires	3 550 756 \$	2 527 551 \$

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens sont présentés déduction faite du coût des ventes lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre de la transaction (« opérations visant des stocks de clients »). Le tableau qui suit renferme un rapprochement du montant brut des produits des activités provenant de la vente de biens et de leur montant net qui est présenté.

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Produits des activités provenant de la vente de biens, montant brut	5 163 710 \$	3 628 755 \$
Moins les opérations visant des stocks de clients	(1 762 592)	(1 235 542)
Produits des activités provenant de la vente de biens, montant net	3 401 118 \$	2 393 213 \$

20.2 Ventilation des produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente la ventilation des produits des activités ordinaires en fonction des régions géographiques principales des clients et des programmes ou des lignes commerciales.

Exercice clos le 31 décembre

<i>Régions géographiques principales</i>	2021	2020
Amérique du Nord	2 621 087 \$	1 649 514 \$
Europe, Moyen-Orient et Afrique	752 180	685 174
Asie et Australie	176 336	187 372
Amérique latine et Caraïbes	1 153	5 491
Total des produits des activités ordinaires	3 550 756 \$	2 527 551 \$

Exercice clos le 31 décembre

<i>Lignes commerciales et programme</i>	2021	2020
Programme de pièces de circulation canadiennes	89 732 \$	87 957 \$
Pièces de circulation étrangères	112 860	64 147
Total pour le secteur des Pièces de circulation	202 592	152 104
Produits et services d'investissement	3 235 868	2 283 528
Produits numismatiques	112 296	91 919
Total pour le secteur des Métaux précieux	3 348 164	2 375 447
Total des produits des activités ordinaires	3 550 756 \$	2 527 551 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, quatre clients (quatre en 2020) ont généré 10 % des produits des activités ordinaires de la Société.

Les produits des activités ordinaires réalisés auprès des clients importants sont présentés dans le secteur des Métaux précieux pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, et dans les régions géographiques principales de l'Amérique du Nord ainsi que de l'Europe, Moyen-Orient et Afrique pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

20.3 Prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir

Le tableau suivant comprend les produits des activités ordinaires dont la comptabilisation est prévue ultérieurement au titre d'obligations de prestation non remplies ou partiellement remplies au 31 décembre 2021.

Exercice clos le 31 décembre

	2022	2023	2024	2025	Total
Total des produits des activités ordinaires	125 920 \$	64 491 \$	61 346 \$	60 431 \$	312 188 \$

La Société a d'autres contrats d'une durée de plus de 12 mois qui comportent des obligations de prestation non remplies, lesquelles sont fonction des volumes. Ces contrats ainsi que toute composante d'autres contrats qui est tributaire des volumes ont été ignorés dans le tableau précédent puisque la Société ne peut calculer de telles obligations de manière fiable. Aux termes de ces contrats, les clients ont l'option d'accroître ou de réduire le volume sur la durée de leur contrat respectif et, en conséquence, les obligations de prestation non remplies seraient touchées par leur décision.

21. Charges d'amortissement

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Amortissement des immobilisations corporelles	16 206 \$	15 359 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 184	3 135
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	1 983	2 015
Total des charges d'amortissement	20 373 \$	20 509 \$

Les charges d'amortissement ont été reclassées dans les charges d'exploitation comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Coût des ventes	13 491 \$	12 637 \$
Frais de marketing et ventes	2 456	2 835
Frais d'administration	4 426	5 037
Total des charges d'amortissement	20 373 \$	20 509 \$

22. Gain net de change

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Gain de change sur contrats à terme	3 502 \$	4 289 \$
Perte de change sur réévaluation au bilan	(808)	(663)
Autres gains (pertes) de change	(58)	483
Total du gain net de change	2 636 \$	4 109 \$

23. Produits financiers, montant net

Les produits financiers, montant net des périodes de présentation de l'information financière sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Charge d'intérêts sur les emprunts (note 9.2.4)	(160) \$	(184) \$
Charge d'intérêts au titre des ententes de location (note 13)	(211)	(276)
Autres charges d'intérêts	(1)	(2)
Total des charges d'intérêts	(372) \$	(462) \$
Produit d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 9.2.4)	895 \$	1 378 \$
Produit d'intérêts au titre des ententes de sous-location (note 5)	14	22
Autres produits d'intérêts	2	32
Total des produits d'intérêts	911 \$	1 432 \$
Total des produits financiers, montant net	539 \$	970 \$

24. Impôts sur le résultat

Ce qui suit indique les principales composantes de la charge d'impôts.

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Charge d'impôts exigibles	19 578 \$	6 340 \$
Charge d'impôts étrangers	1 512	405
Ajustements sur exercices antérieurs	(22)	24
Total de la charge d'impôts exigibles	21 068 \$	6 769 \$
Naissance et résorption des différences temporaires	(3 030) \$	6 465 \$
Ajustements sur exercices antérieurs	21	(643)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôts différés	(3 009) \$	5 822 \$
Total de la charge d'impôts comptabilisée dans les résultats	18 059 \$	12 591 \$

La charge d'impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, établie au moyen du taux d'imposition effectif de la Société, diffère de celle qui résulterait de l'application du taux d'imposition prévu par la loi de 25 % (25 % en 2020) en raison des différences indiquées ci-dessous.

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Résultats avant impôts de l'exercice	71 788 \$	50 313 \$
Taux d'imposition	25 %	25 %
Charge d'impôts calculée	17 947	12 578
Charge non déductible	113	672
Ajustements sur exercices antérieurs	(1)	(619)
Autres montants nets	-	(40)
Charge d'impôts comptabilisée dans les résultats	18 059 \$	12 591 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 (audités)

(En milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Ce qui suit indique les principales composantes des impôts différés qui ont été constatés dans les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 décembre

	2021			2020		
	Avant impôts sur le résultat	Recouvrement d'impôts sur le résultat	Après impôts sur le résultat	Avant impôts sur le résultat	Recouvrement d'impôts sur le résultat	Après impôts sur le résultat
Profit net non réalisé (perte nette non réalisée) sur couvertures de flux de trésorerie	94 \$	(23)\$	71 \$	(153) \$	38 \$	(115) \$
Gain actuariel net (perte actuarielle nette) au titre des régimes à prestations définies	570	(142)	428	(804)	161	(643)
Total des autres éléments du résultat global	664 \$	(165)\$	499 \$	(957) \$	199 \$	(758) \$

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu aux actifs et passifs d'impôts différés en 2021 et 2020 sont présentées ci-dessous.

Au 31 décembre 2021

	Solde d'ouverture	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Solde de clôture
Actifs d'impôts différés :				
Obligations au titre des avantages du personnel	4 332 \$	(201) \$	(142) \$	3 989 \$
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	2 396	(768)	-	1 628
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	28 784	1 934	-	30 718
Actifs au titre des droits d'utilisation	102	(4)	-	98
Total des actifs d'impôts différés	35 614 \$	961 \$	(142) \$	36 433 \$
Passifs d'impôts différés :				
Immobilisations corporelles	(5 802)	546	-	(5 256)
Actifs financiers dérivés	(2 103)	1 479	(23)	(647)
Immobilisations incorporelles	(1 215)	51	-	(1 164)
Crédits d'impôt à l'investissement	(86)	(30)	-	(116)
Total des passifs d'impôts différés	(9 206) \$	2 046 \$	(23) \$	(7 183) \$
Actifs d'impôts différés, montant net	26 408 \$	3 007 \$	(165) \$	29 250 \$

Au 31 décembre 2020

	Solde d'ouverture	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Solde de clôture
Actifs d'impôts différés :				
Obligations au titre des avantages du personnel	3 644 \$	527 \$	161 \$	4 332 \$
Dettes fournisseurs, autres crédateurs et charges à payer	3 305	(909)	–	2 396
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	33 872	(5 088)	–	28 784
Actifs au titre des droits d'utilisation	243	(141)	–	102
Total des actifs d'impôts différés	41 064 \$	(5 611) \$	161 \$	35 614 \$
Passifs d'impôts différés :				
Immobilisations corporelles	(7 129)	1 327	–	(5 802)
Actifs financiers dérivés	(180)	(1 961)	38	(2 103)
Immobilisations incorporelles	(1 585)	370	–	(1 215)
Crédits d'impôt à l'investissement	(139)	53	–	(86)
Total des passifs d'impôts différés	(9 033)	(211)	38	(9 206)
Actifs d'impôts différés, montant net	32 031 \$	(5 822) \$	199 \$	26 408 \$

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés au titre de toutes les pertes fiscales et d'autres différences temporaires qui donnent lieu à des actifs d'impôts différés lorsque la direction est d'avis qu'il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les bénéfices pourront être imputés. Aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires déductibles, lesquelles se sont chiffrées à 8,1 millions de dollars en 2021 (5,3 millions de dollars au 31 décembre 2020) et se rapportent à des pertes en capital, car il est improbable que la Société disposera de gains en capital futurs imposables suffisants sur lesquels les bénéfices pourront être imputés.

25. Charges de recherche scientifique et développement expérimental, montant net

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Charges de recherche scientifique et développement expérimental	4 756 \$	5 213 \$
Crédit d'impôt à l'investissement à la recherche scientifique et au développement expérimental	(462)	(345)
Charges de recherche scientifique et développement expérimental, montant net	4 294 \$	4 868 \$

Le montant net des charges de recherche scientifique et développement expérimental a été attribué aux catégories de charges suivantes :

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
Coût des ventes	2 023 \$	– \$
Frais d'administration	2 271	4 868
Total des charges de recherche scientifique et développement expérimental, montant net	4 294 \$	4 868 \$

26. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les ajustements des autres charges (produits), montant net, ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Charges		
Charges au titre des avantages du personnel	14 668 \$	16 035 \$
Avantages du personnel versés	(15 471)	(14 074)
Dépréciations de stocks	(1 195)	(1 415)
Provisions	(1 325)	1 044
Charges payées d'avance	-	1 845
Perte à la sortie d'actifs	545	-
Autres charges hors trésorerie, montant net	(493)	(272)
Produits des activités ordinaires		
Produits des activités ordinaires générés par les ventes de pièces de circulation étrangères	(26 605)	(11 446)
Produits des activités ordinaires générés par les services d'investissement	(9 628)	(11 653)
Ajustements des autres charges (produits), montant net	(39 504) \$	(19 936) \$

La variation nette des actifs et passifs d'exploitation figurant dans le tableau consolidé des flux de trésorerie est imputable aux éléments suivants :

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Créances clients, montant net et créances diverses	86 882 \$	59 209 \$
Stocks	(85 344)	(52 001)
Charges payées d'avance	(1 234)	(44)
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	4 393	(610)
Passifs sur contrat	528	9 326
Provisions	(503)	499
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	4 722 \$	16 379 \$

Les impôts payés, déduction faite des impôts reçus, ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Impôts payés	(4 174) \$	(2 706) \$
Impôts reçus	340	-
Impôts payés, déduction faite des impôts reçus	(3 834) \$	(2 706) \$

Les intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés, ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Intérêts reçus	1 560 \$	1 486 \$
Intérêts payés	(132)	(171)
Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés	1 428 \$	1 315 \$

27. Transactions entre parties liées

Gouvernement du Canada

La Société est liée, sur le plan de la propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées. Conformément à l'exemption de l'obligation en matière d'informations pour les « entités liées à une autorité publique », la Société est exemptée de certaines dispositions relatives aux informations à fournir d'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, en ce qui a trait à ses transactions et soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique, dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Les transactions avec des parties liées qui sont significatives, considérées individuellement ou collectivement, comprennent celles avec le gouvernement du Canada et ses ministères et toutes les sociétés d'État fédérales.

La majorité des transactions avec le gouvernement du Canada ont été effectuées avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes. De telles activités sont régies par les modalités du protocole d'entente qui a été conclu le 13 juin 2018 et qui est en vigueur du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021. Le 1^{er} novembre 2021, un nouveau protocole d'entente a été signé et il sera en vigueur du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

Les transactions avec le ministère des Finances ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Produits des activités ordinaires	86 658 \$	83 173 \$

Au 31 décembre		
	2021	2020
Montants à recevoir (note 5)	403 \$	237 \$
Passifs sur contrat (note 8)	456 \$	174 \$

Au cours de l'exercice, la majorité des transactions avec des sociétés d'État ont porté sur la vente de produits numismatiques.

Personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend tous les membres du Conseil d'administration et les cadres dirigeants, y compris tous les vice-présidents, qui ont le pouvoir et la responsabilité en matière de planification, direction et contrôle des activités de la Société.

Ce qui suit indique la rémunération du personnel de direction clé.

Exercice clos le 31 décembre		
	2021	2020
Salaires, primes et avantages à court terme	2 737 \$	2 543 \$
Avantages postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi	838	902
Autres avantages à long terme	95	94
Total de la rémunération	3 670 \$	3 539 \$

28. Engagements, éventualités et garanties

28.1 Engagements sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces en métaux précieux et de gérer les risques associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des engagements d'approvisionnement fermes à prix fixe ainsi que des baux sur métaux précieux et des arrangements en matière d'approvisionnement pour les produits en métaux précieux. Au 31 décembre 2021, la Société comptait 24,7 millions de dollars d'engagements d'approvisionnement en métaux précieux fermes à prix fixe et d'engagements fermes au titre d'arrangements en matière d'approvisionnement pour les produits en métaux précieux en cours (21,0 millions de dollars au 31 décembre 2020).

À la fin de l'exercice, la Société avait conclu des baux sur métaux précieux comme suit :

Au 31 décembre		
Onces	2021	2020
Or	591 186	397 030
Argent	10 470 977	7 202 296
Platine	22 076	9 211

Les frais de location sont calculés d'après la valeur de marché. Les paiements de location pour les baux sur métaux précieux comptabilisés en charges en 2021 se sont élevés à 12,0 millions de dollars (7,9 millions de dollars en 2020). La valeur des métaux visés par ces baux sur métaux n'apparaît pas aux états financiers consolidés de la Société comme l'indique la note 3.2.5.

28.2 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à forfait de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. La durée maximale des garanties de bonne fin est deux ans, selon le contrat visé, tandis que la durée maximale des garanties de soumission est de cinq ans. En règle générale, la durée des garanties de soumission est inférieure à six mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin varie normalement de un à deux ans. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Société. La Société ne prévoit pas devoir verser de paiement significatif à l'avenir. Au 31 décembre 2021, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin était de 19,8 millions de dollars (16,3 millions de dollars en 2020).

28.3 Autres engagements et éventualités

Le total des engagements minimums futurs estimés qui subsistaient au 31 décembre 2021 est indiqué ci-dessous :

Au 31 décembre							
	2022	2023	2024	2025	2026	2027 et par la suite	Total
Autres engagements	42 005 \$	3 549 \$	1 704 \$	1 194 \$	816 \$	226 \$	49 494 \$
Engagements sur métaux communs	9 036	-	-	-	-	-	9 036
Engagements relatifs à des projets d'immobilisations	4 836	44	-	-	-	-	4 880
Total	55 877 \$	3 593 \$	1 704 \$	1 194 \$	816 \$	226 \$	63 410 \$

Les autres engagements comprennent des contrats fermes conclus avec des fournisseurs et portant sur des biens et des services, compte non tenu des engagements sur métaux précieux, et les composantes non locatives des contrats de location comportant des actifs au titre des droits d'utilisation.

Les engagements sur métaux communs sont des contrats d'approvisionnement fermes et à prix fixe que la Société conclut afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection, pour le Canada et d'autres pays, et de gérer ses risques associés aux variations des prix des métaux.

Au 31 décembre 2021, la Société s'était engagée à consacrer environ 4,9 millions de dollars (4,3 millions de dollars en 2020) à des projets d'immobilisations au cours des trois prochains exercices.

En outre, il existe diverses créances légales contre la Société. Les demandes qui sont incertaines en termes d'issue ou de sortie potentielle ou qui ne peuvent pas être évaluées sont considérées comme des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Au 31 décembre 2021, les autres provisions (note 15) tenaient compte d'une provision de 0,6 million de dollars pour les obligations éventuelles de nature juridique (0,8 million de dollars en 2020). Le montant et le moment du règlement de la provision sont incertains.

À l'exception des modifications susmentionnées, il n'y a pas eu d'autres modifications significatives aux engagements, éventualités et garanties de la Société depuis le 31 décembre 2020.

Statistiques

Tableau 1 – Monnaie de circulation canadienne

Production jusqu'au 31 décembre 2021

	2021	2020	2019
2 \$	35 445 000	17 325 000	25 995 000
1 \$	27 875 000	15 636 000	26 670 000
25 ¢	110 560 000	96 000 000	80 160 000
10 ¢	185 775 000	68 750 000	159 775 000
5 ¢	68 376 000	31 752 000	92 736 000

Tableau 2 – Monnaie de circulation canadienne

Production de motifs commémoratifs et standard de 2019 à 2021

	2021	2020	2019
2 \$	32 445 000	11 235 000	22 995 000
2 \$-75 ^e anniversaire du jour J	-	-	3 000 000
2 \$-75 ^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale	-	3 000 000	-
2 \$-100 ^e anniversaire de naissance de Bill Reid	-	3 000 000	-
2 \$-100 ^e anniversaire de la découverte de l'insuline	3 000 000	-	-
1 \$	24 875 000	12 636 000	23 670 000
1 \$-50 ^e anniversaire de la décriminalisation de l'homosexualité	-	-	3 000 000
1 \$-75 ^e anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies	-	3 000 000	-
1 \$-125 ^e anniversaire de la ruée vers l'or du Klondike	3 000 000	-	-
25 ¢	110 560 000	96 000 000	80 160 000
10 ¢	170 775 000	68 750 000	159 775 000
10 ¢-100 ^e anniversaire du <i>Bluenose</i>	15 000 000	-	-
5 ¢	68 376 000	31 752 000	92 736 000

Dirigeants



Marie Lemay, IAS.A
Présidente de la Monnaie



Jennifer Camelon, CPA, CA, IAS.A
Vice-présidente principale,
Finances et Administration,
et chef de la direction financière



Tom Froggatt
Dirigeant commercial principal



Michel Boucher
Vice-président,
Ressources humaines



Simon Kamel
Vice-président, Affaires générales
et juridiques, avocat général et
secrétaire de la Société



Jean-Laurent Rousset
Vice-président, Opérations

Siège social et usine d'Ottawa

Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8 Canada
613-993-3500

Usine de Winnipeg

Monnaie royale canadienne
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3E7 Canada
204-983-6400

Boutiques

Ottawa
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8 Canada
613-993-8990

Winnipeg
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3E7 Canada
204-983-6429

Voir la gamme complète de
nos produits dans notre boutique
en ligne au www.monnaie.ca

